



MARDI 13 SEPTEMBRE 1994

No 35758 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410



Maison-Blanche
à Washington

Un Cessna dans le jardin

Pour des raisons encore inconnues, un petit avion, un Cessna monomoteur rouge et blanc, s'est écrasé dans la nuit de dimanche à lundi dans la partie sud du parc de la Maison-Blanche, près de la demeure présidentielle. Son pilote et unique occupant a été tué.

Page 2

Dublin

Attentat

Une bombe a explosé hier matin dans la plus grande gare de Dublin, Connolly Station, blessant légèrement deux personnes. La police s'est par ailleurs mise à la recherche d'autres engins que la Force des volontaires de l'Ulster, milice paramilitaire protestante d'Ulster, a annoncé avoir déposés dans d'autres endroits de la capitale.

Page 4

Neuchâtel

Mystères dans le lac

Les eaux du lac de Neuchâtel ont retrouvé une propreté satisfaisante grâce à la décroissance des apports en phosphore. Toutefois, certaines espèces de poissons se font de plus en plus rares (la truite du lac, la nase, les cyclostomes) et les nouvelles conditions biologiques des eaux créent des difficultés majeures aux pêcheurs professionnels.

Page 15

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés



Berne propose à Bruxelles une solution concernant l'initiative des Alpes

Taxer tous les camions

Le Conseil fédéral a adressé hier à l'Union européenne (UE) une proposition concernant l'application de l'initiative des Alpes. Pour que les camions européens, en traversant les Alpes, ne soient pas discriminés par rapport aux suisses, tous devront passer à la caisse - donc préférer le rail. Bruxelles dira si ces avances suffisent à débloquer les négociations bilatérales que réclame la Suisse depuis le rejet de l'EEE.

Berne
François NUSSBAUM

Le Conseil fédéral se trouve dans l'embarras depuis l'acceptation par le peuple, le 20 février dernier, de l'initiative des Alpes. Celle-ci exige le transfert sur le rail, dans un délai de dix ans, de tout le transport de marchandises en transit (d'une frontière à l'autre) passant par les Alpes.

DISCRIMINATION

Du moment que l'initiative ne vise ni le trafic d'importation ou d'exportation, ni le trafic intérieur, les transporteurs européens s'en trouvent discriminés: ils seraient obligés de prendre le

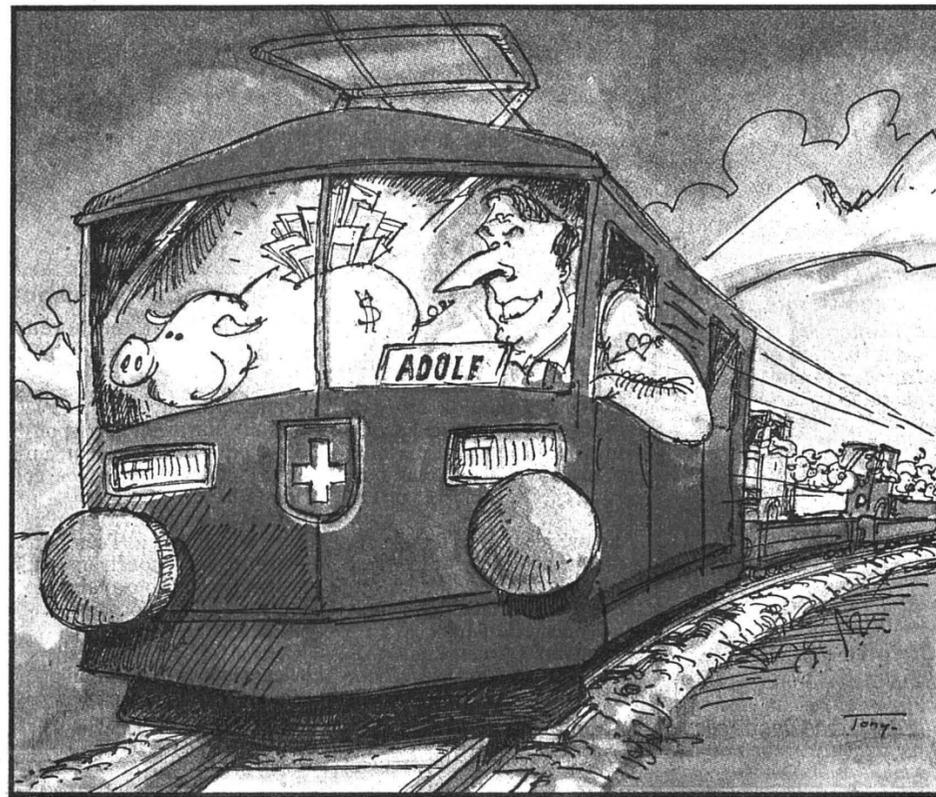
rail, en violation de l'accord de transit conclu entre Berne et Bruxelles à fin 1992, qui garantit le choix réciproque du moyen de transport.

Berne devait donc proposer une solution qui satisfasse aux exigences de l'initiative, sans discriminer les camions étrangers. Faute de quoi, Bruxelles continuerait de bloquer les négociations bilatérales que réclame la Suisse dans 16 domaines, notamment dans les transports (accès au marché européen, pour Swissair comme pour les camionneurs suisses).

PAS D'INTERDICTIONS

Pour résoudre cet épineux problème, il fallait, d'une part, mettre sur un pied d'égalité les camionneurs suisses et européens. D'autre part, le Conseil fédéral ne voulait pas avoir recours à des obligations et des interdictions, mais uniquement à des instruments conformes à l'économie de marché. Enfin, le rail devait être rendu concurrentiel par rapport à la route.

La proposition faite à Bruxelles comporte trois éléments. D'abord, une taxe poids lourd dont le montant dépendra des kilomètres parcourus (le peuple en a accepté le principe en février dernier). Ensuite un péage spécifique pour les quatre routes alpines que sont le Gothard, le San Bernardino, le Simplon et le Grand-Saint-Bernard. Enfin, une promotion du transport par rail, pour le rendre plus attractif.



350.000 CAMIONS

L'objectif est d'inciter, par une politique des prix, le plus grand nombre de camions possible à emprunter le rail. Par exemple en faisant payer un passage par la route 800 francs et un transport par train 600 francs. Mais,

pour être non discriminatoires, ces mesures doivent s'appliquer non seulement au trafic de transit, mais également à l'exportation, à l'importation et au transport intérieur.

Sur ce dernier point, le Conseil fédéral est donc obligé

d'interpréter un peu l'initiative des Alpes. Mais il pense pouvoir, par ces mesures, transférer sur le rail environ 350.000 camions par an et, ainsi, respecter l'esprit de l'initiative (protection des Alpes contre un excès de transport routier).

F.N.

François Mitterrand veut terminer son mandat

«Rien à cacher»

Le président François Mitterrand (photo ASL-a.) s'est dit déterminé hier à poursuivre son mandat jusqu'à son terme prévu en mai prochain, sauf si les souffrances que lui imposent son cancer devenaient trop vives. Le chef de l'Etat, qui a été opéré pour la seconde fois en juillet d'un cancer

de la prostate, a précisé que s'il s'était «posé le cas d'école» d'une démission, il n'en était «pas là». «Si la souffrance est telle qu'elle pèse sur moi au point que je ferais passer l'examen de mon sort avant celui de mon devoir d'Etat.»

Page 4



OPINION

Egalité taxée

Dans un pur réflexe écologique, le 20 février dernier, le peuple acceptait du bout des lèvres, à la majorité de 51,9% des voix exprimées, l'initiative des Alpes visant à éradiquer le trafic poids lourd de transit des vallées alpines d'ici à dix ans.

Une décision qui avait, une fois de plus, souligné le clivage entre les différentes régions linguistiques du pays: tous les cantons romands, ainsi qu'Argovie, avaient refusé cette initiative, afin de ne pas pénaliser davantage, après le refus de l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen, les négociations bilatérales entreprises avec l'Union européenne.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral nous donne un aperçu du «prix à payer» induit par l'acceptation de l'initiative, en proposant à l'Union européenne une application de la loi qui condamnera tous les camionneurs à passer à la caisse; qu'ils soient étrangers ou suisses, qu'ils utilisent les axes alpins pour du trafic d'importation ou d'exportation, pour du transit et même pour du transport intérieur!

Si cette interprétation extensive de l'initiative pourrait entrer en vigueur dès 1998, elle n'est pas encore acceptée et le référendum menace déjà du côté des milieux libéraux et du transport routier.

S'il convient de ne pas perdre de vue que l'acceptation de l'initiative des Alpes

condamnait le Conseil fédéral à trouver des solutions propres à débloquer la situation sur le front des négociations avec l'Europe, il est vrai que la proposition faite aujourd'hui surprend par son ampleur. Elle est pourtant logique en proposant un traitement non discriminatoire entre transporteurs, ce qui ravira nos partenaires européens, mais elle plonge aussi les transporteurs suisses dans une impasse en aggravant encore leurs charges. Des charges qui, on le sait, seront forcément répercutées sur le consommateur...

En plaçant tous les transporteurs routiers à égalité devant la loi, donc devant la taxe, il est vrai que l'on neutralise les effets pervers de l'initiative sur l'accord de transit signé entre Bruxelles et la Suisse en 1992, tout en remplissant les exigences des initiants.

Mais on peut aussi se demander dans quelle mesure cette incitation à recourir systématiquement au rail pour passer les Alpes ne va pas inciter à ouvrir la voie aux 40 tonnes et à lever les interdictions de rouler de nuit ou le dimanche? Reste à savoir si les installations et équipements ferroviaires suivront la demande évaluée à 350.000 camions par an.

A condition toutefois que, d'ici là, personne ne mette de bâton dans les roues du Conseil fédéral...

Mario SESSA

Ille Open Air Festival du Chant du Gros

Samedi
17 septembre 1994
dès 17 h

Avec le soutien
Le Noirmont

de L'Impartial

Washington: un avion s'écrase dans le jardin de la Maison-Blanche

Cessna dans le magnolia

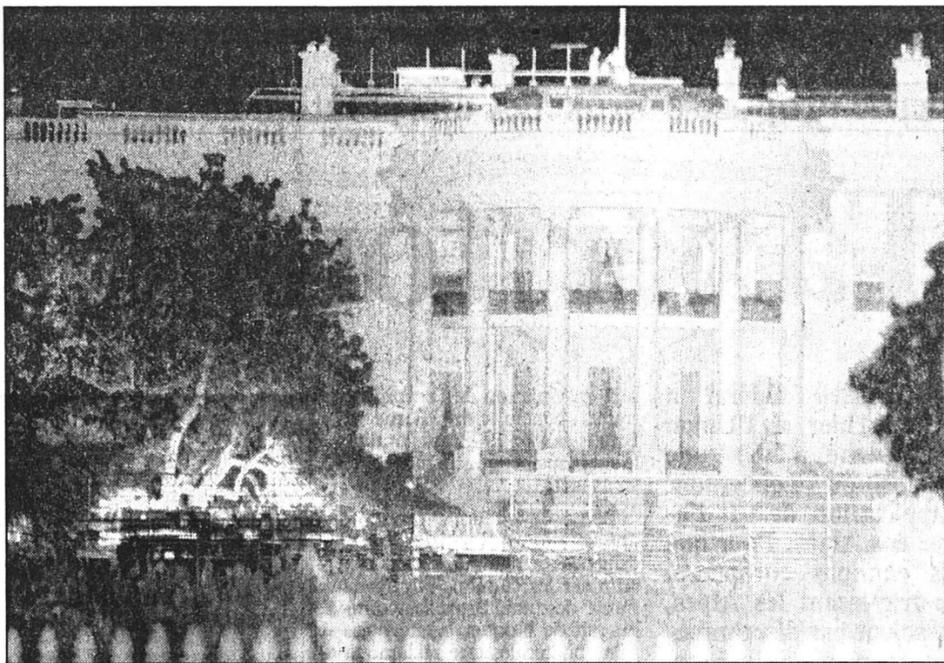
D'après les premiers éléments de la grande enquête déclenchée par les services secrets, le pilote et unique passager de l'avion qui s'est écrasé dans la nuit de dimanche dans le parc de la Maison-Blanche, mort dans l'accident, serait un homme souffrant de problèmes de toxicomanie, Frank Corder, âgé de 39 ans.

Le petit monomoteur rouge et blanc a réussi à traverser la zone de sécurité au-dessus de la Maison-Blanche avant de percuter un magnolia dans la roseraie, dans la partie sud du parc, et de finir sa course à 50 mètres de la demeure présidentielle, hier à 2 h du matin.

A la mi-journée les véhicules des pompiers stationnaient encore devant la Maison-Blanche, tandis que le président Bill Clinton, en tenue de jogging, inspectait la roseraie jonchée de débris.

Le président Clinton ne se trouvait pas dans la Maison-Blanche au moment de la collision, dont il a été informé environ une demi-heure plus tard par son chef de cabinet Leon Panetta.

Le président et sa famille demeurent actuellement à Blair House, la résidence des invités, située juste en face de la Maison-Blanche de l'autre côté de Pennsylvania Avenue, en attendant la fin des travaux qui sont effectués sur le système de ventilation du bâtiment présidentiel. L'accident ne les a pas réveillés. Les indices ont conduit au petit aéroport d'Harford, au nord de



Les jardins de la Maison-Blanche

Le petit monomoteur a réussi à traverser la zone de sécurité au-dessus de la Maison-Blanche avant de percuter un magnolia dans la roseraie. (Keystone-AP)

Baltimore, qui avait signalé le vol d'un petit avion correspondant à celui de l'accident, un Cessna monomoteur rouge et blanc 150.

Après avoir interrogé plusieurs personnes à l'aéroport d'Harford, les enquêteurs ont pu identifier le pilote, d'après le directeur de l'aéroport Joe Kesser.

Celui-ci affirme que les enquêteurs lui aurait communiqué son nom, Frank Corder. Kesser se rappelle lui avoir donné des leçons de pilotage il y a deux ans, auxquelles il avait dû mettre un terme lorsque la police lui

avait appris que Frank Corder avait un problème de toxicomanie.

D'après une chaîne de télévision de Baltimore, Frank Corder serait camionneur dans la section de fret de l'aéroport international de Washington Baltimore.

Interrogé par l'Associated Press, le frère de Frank Corder, John, a déclaré que des membres de la famille se trouvaient à Washington pour identifier le corps: «Cela a été une véritable surprise», a-t-il précisé.

John Corder a assuré que son frère n'avait jamais eu de démê-

lés avec les autorités et ne possédait pas de fermes convictions politiques. Frank Corder et sa femme venaient de se séparer, quelques semaines plus tôt, après dix ans de mariage.

DÉSÉQUILIBRÉ

Un membre de la Maison-Blanche a déclaré sous couvert d'anonymat que le pilote était déséquilibré et que l'accident «serait plutôt lié aux problèmes du pilote qu'à une quelconque tentative d'attentat contre la sécurité du président».

(ap)

Conférence sur la population et le développement

Timides progrès au Caire

A la veille de la clôture de la conférence des Nations Unies sur la population et le développement, musulmans, catholiques et puissances occidentales ont légèrement avancé hier sur les dossiers sensibles. D'importants obstacles restent toutefois à surmonter pour parvenir à un accord total.

Au terme de débats surtout marqués par les polémiques religieuses, la conférence de l'ONU aura tenté d'infléchir, par l'adoption d'un programme d'action sur 20 ans, la croissance démographique globale. Quelques voix déçues - d'organisations non gouvernementales (ONG) notamment - ont regretté la minceur des résultats d'une conférence censée examiner «l'avenir de la planète».

En dépit des résistances et des lenteurs, le programme final comportera quand même la reconnaissance de quelques prin-

cipes d'action. Le premier est l'objectif d'une «stabilisation» de la croissance démographique mondiale, et non plus d'un simple ralentissement.

Second point, un texte de l'ONU reconnaît pour la première fois que l'avortement clandestin est «un problème majeur de santé publique» pour les

femmes (plusieurs centaines de milliers en meurent chaque année). Cela implique la responsabilité des gouvernements.

EMBROUILLÉS

Mais la conférence aura embrouillé les débats sur la sexualité. Elle a ainsi renâclé à reconnaître la réalité de la sexualité

des adolescents ou l'union libre, par exemple. L'Iran a d'ores et déjà annoncé que son pays émettrait des réserves notamment sur «les paragraphes qui pourraient être interprétés comme une autorisation des relations sexuelles en dehors du cadre marital».

Sur la contraception et l'avortement, les Etats libéraux ont semblé reculer devant l'offensive religieuse du «droit à la vie», menée par le Vatican. Le biais adopté pour la rédaction de ce chapitre sensible, la santé des femmes, devrait permettre de favoriser l'avortement, un objectif faisant l'unanimité.

Le débat sur la pauvreté est reporté à la conférence de Copenhague sur le développement social en mars 1995. La question du droit à l'immigration dans le cadre du regroupement familial n'est pas réglée non plus. (ats)

Métaphore osée

Une métaphore osée du chef de la délégation suisse au Caire a provoqué le mécontentement du quotidien égyptien «Al-Ahram» d'hier. Prenant appui sur les paroles de Jean-François Giovannini, le journal gouvernemental dénonce «le volcan de la xénophobie et du racisme en Occident». Répondant à une question sur la politique d'immigration de la Suisse, M. Giovannini a comparé cette dernière à «une belle femme que beaucoup d'hommes aimeraient avoir dans leur lit. Elle serait bien obligée de dire parfois non.» Le chef de la délégation suisse a prononcé ces paroles lors d'une interview accordée au quotidien de la conférence, l'«Earth Times». Elle a été publiée samedi. (ats)

Licence d'avocat

Clinton n'a pas cotisé

Le plus célèbre avocat américain ne peut plus exercer sa profession. Heureusement pour lui, il occupe d'autres fonctions, celles de président des Etats-Unis. Bill Clinton s'est en effet vu suspendre sa licence d'avocat pour avoir «omis» de payer au barreau de l'Arkansas les... 50 dollars de cotisation annuelle (environ 65 francs). (ap)

Le FBI catégorique: pas d'arsenic dans la mèche de cheveux

Napoléon: toujours le mystère

Le FBI n'a pas trouvé d'arsenic dans une mèche de cheveux qui aurait appartenu à Napoléon, ont annoncé des historiens, dimanche, mais les conclusions des analyses effectuées par la sûreté fédérale américaine n'ont toujours pas résolu le mystère qui entoure la mort de l'empereur français.

Selon les manuels d'histoire, Napoléon est mort en 1821, à 51

ans, d'un cancer de l'estomac. Mais des membres de la société napoléonienne d'Amérique avancent que l'empereur a été empoisonné, par les Britanniques pour les uns, par les royalistes français pour les autres.

«Cette mèche de cheveux ne provient pas d'une personne décédée d'un empoisonnement à l'arsenic», écrit l'agent spécial du FBI Roger Martz dans une lettre qu'il a adressée à la société

napoléonienne d'Amérique réunie dimanche pour son 10e congrès à Chicago.

Selon une servante qui l'a affirmé par écrit, cette mèche aurait été coupée sur la tête de l'empereur, six heures après sa mort. Toutefois, les historiens qui soutiennent la thèse de l'empoisonnement, soutiennent également que cette mèche ne provient pas de la tête de l'empereur. (ap)

Québec

«Péquistes» favoris

Quelque 4,8 millions d'électeurs québécois ont voté hier pour renouveler les 125 députés de l'Assemblée nationale à Québec. Le scrutin a eu lieu sur fond d'affrontement entre les souverainistes du Parti québécois (PQ) et les fédéralistes du Parti libéral (PLQ) au pouvoir.

Au terme d'une campagne de sept semaines, 682 candidats, dont 139 femmes, appartenant à 16 formations politiques briguent les suffrages populaires. La lutte pour le pouvoir se résume cependant à un face-à-face entre le PQ de Jacques Parizeau (64 ans) et le PLQ de Daniel Johnson (50 ans). Les nouveaux élus formeront la 35e législature de la Belle province.

Le scrutin est de type majoritaire, uninominal, à un tour. Le chef du parti ayant fait le plus de députés élus deviendra le 26e premier ministre du Québec. Il restera en fonction pour une période maximale de cinq ans, au terme de laquelle le gouvernement devra organiser de nouvelles élections.

Les «péquistes» sont donnés vainqueurs par tous les instituts de sondage depuis le début de la campagne. Ils prévoient d'organiser un référendum sur l'indépendance dans l'année suivant une éventuelle victoire. Les études d'opinion montrent qu'une majorité de Québécois sont hostiles à cette idée.

ETHNIQUE

Cette élection présentera un caractère ethnique et linguistique indiscutable. Les sondages montrent en effet qu'une grande majorité de francophones (83% de la population du Québec) s'apprêtent à voter pour les souverainistes tandis que les sympathies des anglophones (environ 600.000) et des allophones (650.000), dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, sont largement acquises aux fédéralistes.

Le vote libéral sera concentré dans une quarantaine de circonscriptions de l'ouest de Montréal et de l'Ouataouais (ouest de la province). La plupart des politologues prévoient que les «péquistes», absents du pouvoir depuis 1985, s'empareront de 80 à 85 sièges sur les 125 qui sont à pourvoir.

Elus en 1985 et réélus en 1989, les libéraux tentent de faire ce qu'aucun parti n'a réussi au Québec depuis 1959 et Maurice Duplessis (Union nationale): obtenir un troisième mandat consécutif. (ats, afp, reuter)

Etats-Unis

Fort séisme

Un fort séisme d'une magnitude 6 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué hier matin le nord de la Californie et le Nevada, ont annoncé les autorités. Aucun dégât, ni aucune victime n'ont été signalés dans l'immédiat.

Elle a été ressentie à Sacramento, la capitale de la Californie, sur les contreforts de la Sierra Nevada près du Lac Tahoe ainsi que dans la région de Reno (Nevada).

L'épicentre du séisme était situé à environ 16 kilomètres au sud-est de la vallée du Lac Tahoe, près de la frontière avec le Nevada, a indiqué un responsable du bureau des urgences de Californie. Un séisme d'une magnitude 6 peut provoquer d'importants dégâts dans les régions habitées. (ats, afp, reuter)

13.9.1987 - Le cinéaste américain Mervyn LeRoy, né à San Francisco, meurt à l'âge de 87 ans. Il commença dans le métier par de petits boulots, costumier, assistant opérateur, gagman, acteur, avant de se mettre à la réalisation de films muets, puis parlants. Son goût du prestige le pousse à devenir producteur, quittant Warner pour MGM. Il produisit «Le magicien d'Oz» (1939), «Les Quatre filles du Dr March», ou encore «Quo Vadis». Il écrivit un livre de souvenirs en 1974.

BRÈVES

Sierra Leone

Attaque au missile

Une attaque au missile opérée par les rebelles en Sierra Leone a fait 40 morts près de la ville de Bo, a-t-on appris hier de source militaire. Le missile est tombé sur la foule composée de civils, hommes, femmes et enfants. Les forces gouvernementales ont répliqué.

Camps de réfugiés rwandais

Craintes de l'ONU

L'ONU a exprimé hier son inquiétude devant «la fragilité des conditions de sécurité» dans les camps de réfugiés rwandais et ses craintes pour la sécurité du millier de membres d'organisations humanitaires travaillant dans l'est du Zaïre.

AIEA - Corée du Nord

Le Conseil des 35 gouverneurs de l'AIEA a évité hier de prendre toute décision qui pourrait compromettre les discussions bilatérales entre la Corée du Nord et les Etats-Unis sur le programme nucléaire nord-coréen. Au terme d'une discussion sur la question nucléaire nord-coréenne à Vienne, les gouverneurs ont «regretté» le retrait de Pyongyang de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en juin dernier.

Liberia

Accord signé

Les participants au sommet interlibérien réuni depuis le 7 septembre près d'Akosombo (90 km au nord d'Accra) ont signé hier un nouvel accord de paix, a-t-on annoncé de source officielle. Cet accord est censé mettre un terme à la guerre civile au Liberia.

Nigeria

Ministre démis

Le ministre nigérian de la Justice, le Dr Olu Onagoruwa, a été démis de ses fonctions. Il a été remplacé par Michael Agbamuche, a annoncé hier soir la télévision nationale nigérienne, citant un communiqué de la présidence. La semaine dernière, le Dr Olu Onagoruwa avait convoqué à Lagos une conférence de presse pour dénoncer la manière dont une nouvelle série de décrets draconiens avaient été promulgués à son insu par le gouvernement militaire fédéral.

DIVERS

MOBALPA

CUISINES ET SALLES DE BAINS

EXPOSITION PERMANENTE

Mardi à vendredi: 14 à 18 heures
Samedi: 9 à 12 heures / 14 à 16 heures

DEVIS SANS
ENGAGEMENT
Apportez vos plans

Idéal Agencement

Collège 85, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 24 132-12877

GASTRONOMIE

LE MOULIN DU PRIEURÉ****

Restaurant gastronomique
chalet-hôtel

Bonnevaux - Le Prieuré

Carte spéciale **GIBIER FRAIS**

Réservez votre table dès maintenant

Menu dégustation

«LE SAINT-HUBERT»

vous est proposé

par un chef cuisinier chasseur

Réservez:

☎ 0033/81 59 21 47

Direction Pontarlier-Besançon
par la vallée de la Loue
5 km après Ornans/France

28-507987

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

préparation aux examens

ANGLAIS

Preliminary Test

First Certificate

Advanced

Business and Trade

ALLEMAND

Goethe-Institut

FRANÇAIS

Alliance Française

La Chaux-de-Fonds

Rue de la Paix 33

Tél 039-231 132

Neuchâtel

Rue du Trésor 9

Tél 038-240 777

28-1339

**OUI, VOUS
POUVEZ REUSSIR...**

**MATURITE
FEDERALE**

TYPES A, B, C, D, E

● Préparation en 2 ans ou moins,
selon état des connaissances

● Cours du soir gratuit

pour les élèves des cours du jour

● Aussi en internat

RENTREE LE 10 OCTOBRE 1994

Demandez notre documentation.

**Ecole
Lémania
Lausanne**

CH. DE PREVILLÉ 3

1001 LAUSANNE

TEL. 021/320 15 01

FAX 021/312 67 00

VTX * 4711 #

241-105609

**Police-secours:
117**

112-A-9409



Machine à pop-corn "diamant", 1200 W, pour la préparation sans huile et graisse. 1 an de garantie **25.-**

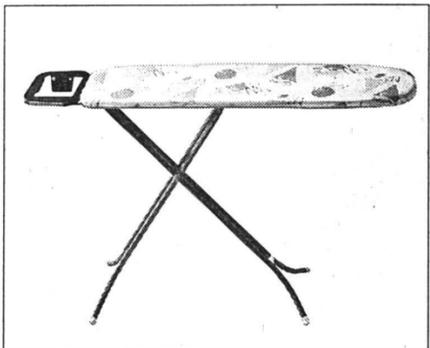
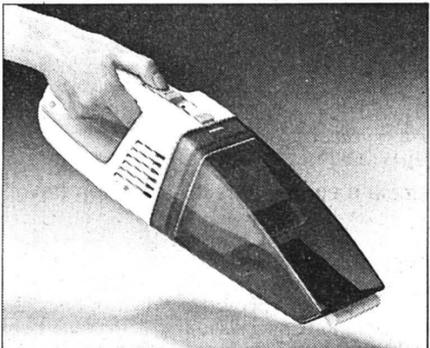
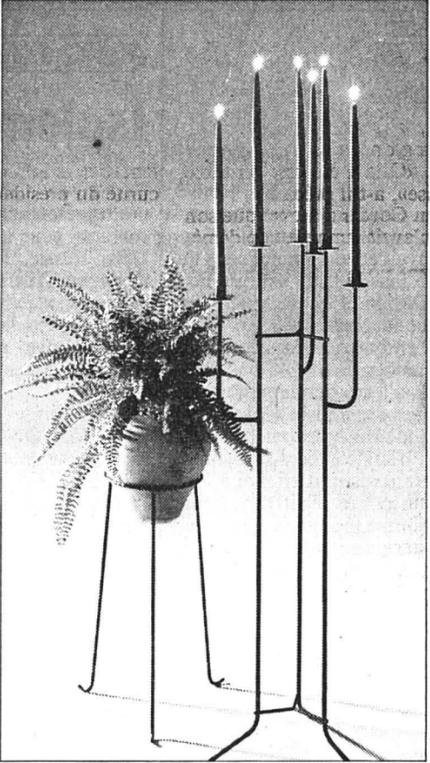


Planche à repasser, revêtement en coton, 110x30 cm **25.-**



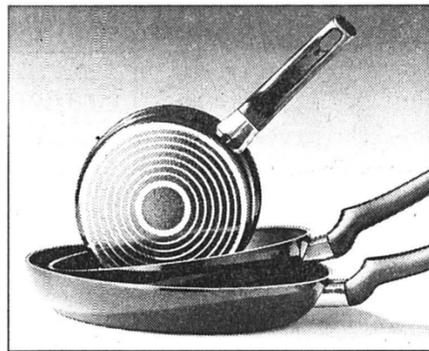
Aspirateur accu "Wet + Dry", avec support mural et chargeur. 1 an de garantie **25.-**



Cache-pot en terre cuite sur support en métal, 72 cm **25.-**
Porte-bougies en métal, 6 bras **25.-** (3 bougies jumelles 5.-)



Chianti Classico DOCG, 90, "Lo Principe" ou Cabernet Sauvignon, Californie, 93. **6 bouteilles à 75 cl 25.-**



Lot de 3 poêles, revêtement anti-adhérent: 2 poêles Ø 24 et 28 cm, 1 casserole Ø 16 cm **25.-**



Sac à dos, nylon, 3 poches extérieures, 1 poche sur le rabat. 36 litres **25.-**

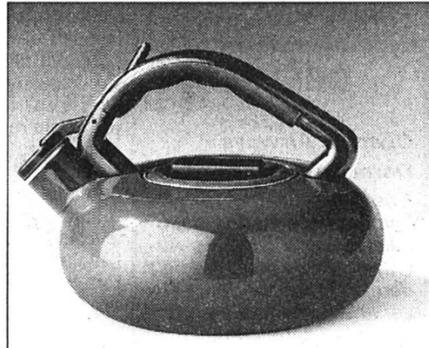
Sac de couchage, intérieur coton, extérieur nylon, rembourrage 690 g de polyester, env. 230x80 cm **25.-**



LES FORMIDABLES

25.-

Chien en peluche, 60 cm **25.-**



Bouilloire à sifflet, émaillée, vert ou bleu **25.-**



Courtepointe, coton, rembourrage en polyester, divers coloris, 160x200 cm **25.-**



Parure de lit, coton: 1 traversin 65x100 cm et 1 duvet 160x210 cm. **Parure à 2 pièces 25.-**

144-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

Maurice Métral

**Le silence
du matin**

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village
et Maurice Métral)

Nous demeurâmes longtemps silencieux et embarrassés, à nous observer, à nous débusquer avec la conscience que les mots, une fois échangés, dissiperaient notre enchantement. Nous nous comprenions infiniment mieux avec la lumière des yeux, des sourires rappelés, des odeurs emmêlées. Nous nous disions l'essentiel d'un sentiment muet et sublime. Nous vivions ces moments se-

crets et spontanés qui, chez certaines espèces animales, préudent aux délices nuptiales. Plus la lumière faiblissait, mieux le profil de Stéphanie se découpait.

Quand nous fûmes proches de la nuit, elle se départit de son romantisme, en claironnant:

- Et si nous revenions sur terre?

Je posai ma main sur la sienne, implorant:

- Encore un moment!

Je n'apercevais plus que la lueur de ses yeux et le renflement rouge des lèvres. Curieusement, plus la nuit mûrissait plus le regard de Stéphanie s'embrasait.

- Je mets un peu de lumière? dit-elle.

- Si tu veux...

L'électricité m'éblouit. J'essorai mes yeux offensés.

Stéphanie se hasarda à nouveau à

aborder mon avenir:

- Pour Indira, qu'est-ce que tu comptes faire?

- Rien de spécial.

- Si Céline venait à partir?

- J'engagerais une autre fille.

- Mais serais-tu certain qu'Indira l'accepterait? Les enfants en bas âge prennent souvent des habitudes tenaces auxquelles il est délicat, voire périlleux, de les soustraire.

Je n'y avais pas songé. Néanmoins, je compris toute la précarité de la situation à laquelle, un jour, je serais confronté... Peu ou prou!

- Comment éviter cette probabilité?

- En entourant Indira d'un environnement humain stable. Que tu sois davantage auprès d'elle, par exemple!

Le reproche était net. Je le ressentis en morsure. Mais je supputais Sté-

phanie de camoufler ses intentions profondes par un simulacre. Indira avait besoin d'une mère. Et cette charge, même de manière voilée, elle me la réclamait. De connivence avec Malina! C'était, du moins, l'opinion que je me faisais d'elle. Il fallait donc que je sache ce qui avait été convenu entre les deux femmes.

- Tu lui as promis quelque chose, à Malina?

- Pas directement...

- C'est-à-dire?

- Aucune véritable promesse! Tu le sais bien: Malina souhaitait que je prenne sa place auprès d'Indira et de toi... Mais, pour la promesse, je me suis opposée. Comme elle insistait, je lui ai laissé entendre que si, effectivement, tu venais à m'appeler, ben que j'accepterais!

(A suivre)

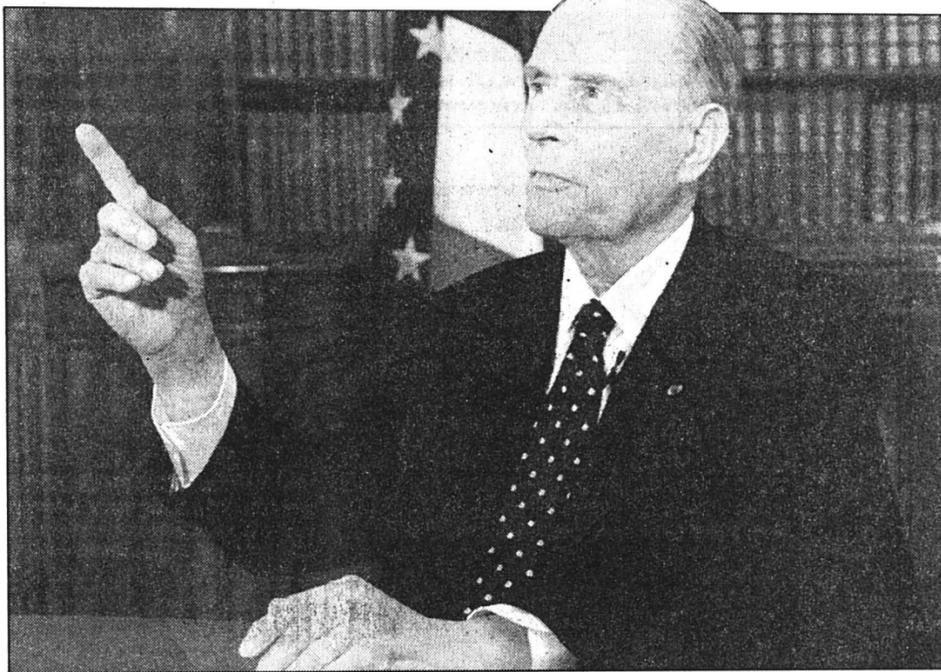
France: François Mitterrand s'est livré devant les caméras de télévision

La conscience tranquille

Après une semaine de polémique provoquée par les révélations sur ses engagements de jeunesse, François Mitterrand s'est longuement expliqué lundi sur France 2: «J'ai la conscience tout à fait claire», a affirmé le président français, qui a également fait part de sa volonté de terminer son mandat sauf si «la souffrance» l'en empêchait.

C'est un François Mitterrand amaigri et physiquement affaibli qui a répondu pendant 90 minutes aux questions de Jean-Pierre Elkabbach depuis le Palais de l'Élysée.

M. Mitterrand a reconnu que sa deuxième opération l'avait «laissé sur le flanc» mais il n'a pas voulu révéler l'étendue de sa souffrance. «Cela ne vous regarde pas. Je peux dominer mes douleurs et cela n'entrave pas du tout mon travail». Cependant, le chef de l'Etat a confié que l'évolution de sa maladie pourrait éventuellement le contraindre à ne pas aller jusqu'au bout de son mandat. Il prendrait cette décision si la souffrance créait «une situation dans laquelle on se tourne uniquement sur soi-



François Mitterrand

«Je peux dominer mes douleurs et cela n'entrave pas du tout mon travail.»

(Keystone-AP)

même». Mais «je n'en suis pas là».

SUR LE PASSÉ

François Mitterrand a consacré une longue partie de l'émission à s'expliquer sur son passé, com-

mentant le livre de Pierre Péan, «Une jeunesse française», qui a semé un certain désarroi ces derniers jours au Parti socialiste. Il a tout d'abord justifié ce besoin d'explication en soulignant qu'il avait «ressenti comme une souf-

rance l'inquiétude honnête des gens de la base, qui m'aiment bien et que j'aime bien».

Evoquant son engagement à droite avant guerre, il a noté que «quand on a cet âge-là, on est le produit de son milieu». Il a nié

avoir été un jour raciste ou antisémite et a confié qu'il avait quitté les Croix-de-Feu du colonel de la Roque «au bout de 15 jours» car il trouvait cela «tellement ennuyeux».

A propos de son rôle à Vichy, «un régime essentiellement condamnable», le président a affirmé que, comme beaucoup de Français à cette époque, et en particulier les soldats qui avaient été faits prisonniers en 1940, il ignorait tout des lois anti-juives et des camps d'extermination.

JUSTIFICATION

Il a justifié les relations qu'il a longuement entretenues avec René Bousquet, le secrétaire général de la police de Vichy, en rappelant que celui-ci avait été acquitté en 1949 par la Haute Cour. Et celle-ci «n'était pas tendre». Mais il a rappelé qu'il avait cessé toute relation avec lui lorsqu'il est apparu que sa responsabilité, notamment dans la rafle du Vélodrome d'Hiver, «était peut-être plus grande que ce que l'on avait dit à l'époque».

Plus généralement, M. Mitterrand a retracé tout son itinéraire pour rappeler qu'il était passé de la droite à la gauche, et non l'inverse comme «la plupart des jeunes gens». Il a d'ailleurs tenu à rappeler que «la plupart des leaders socialistes dans le monde» venaient ou viennent de milieux bourgeois. (ap)

13.9.1536 - Charles-Quint abandonne le siège de Marseille, après une campagne désastreuse, et se replie sur Barcelone.

13.9.1743 - Marie-Thérèse d'Autriche-Hongrie signe le Traité de Worms pour chasser les Bourbons d'Italie.

13.9.1788 - Le Danemark envahit la Suède.

BRÈVES

Olympic Airways Dernière chance

L'assainissement de la compagnie aérienne nationale grecque Olympic Airways (OA) constitue «la dernière chance» pour sauver la société. Celle-ci affichait une dette cumulée de plus de 510 milliards de drachmes (plus de 3 milliards de francs) à la fin décembre dernier.

Partenariat pour la paix Exercice en Pologne

Quelque 600 militaires de l'OTAN et de pays d'Europe de l'Est ont entamé hier leur premier exercice conjoint dans le cadre du Partenariat pour la paix, sur le camp militaire de Biedrusko, près de Poznan. La cérémonie d'ouverture - hymnes nationaux, lever des couleurs - était présidée par le premier ministre polonais Waldemar Pawlak.

Copenhague Conférence interparlementaire

Le 92e Conférence de l'Union interparlementaire (UIP) s'est ouverte hier à Copenhague. Quelque 600 parlementaires de 117 pays, dont une délégation suisse, y assistent. Ils débattent notamment de la promotion des droits de l'homme, de développement économique et social et de lutte contre la pauvreté. La délégation suisse est présidée par le socialiste neuchâtelais François Borel (PS/NE).

Arnold Koller à Moscou Collaboration

La Suisse et la Russie entendent coordonner à l'avenir leurs efforts contre le crime organisé international. Le conseiller fédéral Arnold Koller a signé deux déclarations à cette fin hier à Moscou. Le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP) s'est entretenu avec le ministre russe de l'Intérieur Viktor Jerin et le ministre de la justice Iouri Kalmykov.

Turquie Enseignants tués

Des séparatistes kurdes auraient abattu dans la nuit six enseignants d'une école primaire du village de Darikent, dans la province de Tunceli dans le sud-est de la Turquie, ont annoncé les autorités hier. L'attaque a eu lieu à quelques heures de la rentrée scolaire.

Une milice protestante s'attaque à la République d'Irlande

Attentat à Dublin

La Force des volontaires de l'Ulster (UVF, milice paramilitaire protestante) a fait exploser une bombe de faible puissance hier dans un train qui entrait en gare de Connolly Station, l'une des deux principales de Dublin. Deux femmes ont été légèrement blessées, selon la police. Il s'agit du premier attentat en République d'Irlande depuis l'annonce du cessez-le-feu de l'IRA le 31 août.

A Belfast, le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a qualifié cet attentat de «révoltant» et a de-

mandé à l'Armée républicaine irlandaise de ne pas effectuer de représailles.

Dans sa revendication à la télévision de l'Ulster à Belfast, la milice extrémiste, favorable à la souveraineté britannique en Irlande du Nord, a affirmé avoir posé des bombes dans six autres endroits de la capitale irlandaise: l'aéroport international de Dublin, la gare Pearse, la poste centrale, la mairie, le bureau des douanes et College Street.

La police s'est immédiatement rendue sur ces sites, provoquant des embouteillages dan-

stout la ville, mais n'a trouvé aucun objet ou paquet suspect.

La bombe de Connolly Station avait été dissimulée sous un siège, dans le train express Belfast-Dublin. Les deux femmes qui étaient assises sur ce siège n'ont eu que quelques coupures aux jambes.

Jusqu'à ces derniers mois, les attaques des milices «loyalistes» d'Irlande du Nord en République d'Irlande étaient rarissimes. Après un attentat en mai à Dublin, la police avait désamorcé une bombe incendiaire de faible puissance, en juin, au nord-ouest de la capitale. (ap)

Substance radioactive saisie en Allemagne

L'uranium était inoffensif

La police allemande a saisi dimanche, à l'aéroport Schoenefeld de Berlin, 850 grammes de minerai d'uranium faiblement radioactif dans les bagages d'un ressortissant zairois, en provenance de Moscou, ont annoncé hier les autorités.

Ce minerai d'uranium, connu sous le nom de pechblende et considéré comme inoffensif, n'était pas enrichi et ne pouvait

donc pas servir à fabriquer d'armes atomiques, a déclaré le porte-parole de la police, Geert Piorkowski.

Le ressortissant zairois, âgé de 34 ans, a été brièvement placé en détention, puis remis en liberté. Il n'est pas sûr que la justice engage des poursuites contre lui, a précisé M. Piorkowski. Le type de produit saisi peut en effet être acheté légalement par n'importe qui, a indiqué pour sa part David Kyd, porte-parole

de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne.

Depuis mai, la police allemande a effectué trois saisies de plutonium et une d'uranium-235. La quantité la plus importante, 350 grammes de plutonium, a été saisie le 10 août dernier à l'aéroport de Munich, à l'arrivée d'un avion en provenance de Moscou. Trois trafiquants présumés ont été arrêtés. (ap)

Election partielle au Sénat italien

La gauche fait échec à Berlusconi

L'opposition de gauche italienne a remporté avec un écart confortable une élection partielle au Sénat. Elle a ainsi infligé un camouflet à la coalition de Silvio Berlusconi. Cette dernière espérait renforcer sa position à la Chambre haute.

Selon les résultats officiels publiés hier, Domenico Gallo, candidat du Parti démocratique de

la gauche (PDS), a obtenu 60,8 % des voix au scrutin de dimanche. Celui-ci l'opposait à Vito Panati, candidat de l'«Alliance pour la liberté» au pouvoir. Le siège de la circonscription de Pistoia (Toscane) était en jeu à la suite du décès de son titulaire communiste.

L'alliance gouvernementale comptait sur une victoire de Paati pour avoir les coudées plus

franches au Sénat. Elle n'y avait pas obtenu la majorité absolue aux législatives de mars alors qu'elle prenait d'assaut la chambre des députés.

Bien que la Toscane soit majoritairement de gauche et que la participation n'ait pas atteint les 60%, l'opposition a interprété l'issue du scrutin comme le signe d'une méfiance croissante envers la politique ultra-libérale de Berlusconi. (ats, reuter)

Alors que les combats font rage en Bosnie

Isolement serbe

Bosnie: sur le plan diplomatique, des représentants du «groupe de contact» pour la Bosnie (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) devraient se réunir aujourd'hui à Genève pour adopter des mesures destinées à isoler un peu plus les Serbes bosniaques.

Selon Thérèse Gastaut, porte-parole de l'ONU, ces représentants devraient approuver la mise en place d'une équipe de l'ONU chargée d'effectuer des contrôles à la frontière entre la Serbie et la Bosnie afin de s'assurer que les autorités de Bel-

grade ont bien mis un terme à l'aide aux Serbes bosniaques.

L'agence de presse yougoslave Tanjug a pour sa part déclaré que cette réunion donnerait lieu à l'étude de deux projets de résolution du Conseil de sécurité, l'un appelant à la levée progressive des sanctions de l'ONU, l'autre renforçant les mesures de rétorsion contre les Serbes bosniaques. Mais cette information n'a pas été confirmée de source indépendante.

Les combats ont fait rage hier dans le Nord de la Bosnie. La plupart des affrontements ont eu lieu près de Bihac. (ap)

Palmarès de la 51e Mostra de Venise

Deux Lions d'Or

«Avant la pluie» (Before the rain) du réalisateur macédonien Milcho Manchevski et «Vive l'amour» (Ai Qing Wansui) du réalisateur taiwanais Tsai Ming-Liang ont obtenu hier ex-aequo le Lion d'Or de la 51e Mostra de Venise. Le prix spécial du jury a été attribué à «Tueurs nés» (Natural born killers) de l'Américain Oliver Stone. La Coupe Volpi pour la meilleure interprétation masculine revient à l'ac-

teur chinois Xia Yu pour le film «Yangguang canlan de rizi» (In the heat of the sun). La Coupe Volpi pour la meilleure actrice récompense la Portugaise Maria de Medeiros pour son interprétation dans «Tres irmas» (Deux frères, une sœur) de Teresa Villaverde. Un Lion d'argent est décerné aux «Créatures célestes» (Heavenly creatures) du Néo-Zélandais Peter Jackson. (ats, afp)

Loto allemand

Cagnotte décrochée

La plus grosse cagnotte de l'histoire du loto allemand a enfin été décrochée, après plus de deux mois de fièvre croissante. Trois groupes de joueurs, ainsi qu'un parieur isolé, vont pouvoir se partager la bagatelle d'environ 41 millions de marks (environ 36 millions de francs).

Les trois groupes de vainqueurs sont originaires des États de Rhénanie-Palatinat, de Bade-Wurtemberg et de Hesse, tandis que le gagnant

isolé avait validé son bulletin en Rhénanie-Westphalie, a annoncé hier un porte-parole des services du loto à Wiesbaden, Helga Henricks.

On ignore le nombre total des gagnants, ainsi que leur identité. Ces trois groupes et le joueur isolé sont en tout cas les seuls, parmi les millions de parieurs, à avoir coché les six bons numéros (3-18-34-37-42-45) et le super-numéro, le 7.

(ap)

LES CARAÏBES AVEC LE CONFORT KUONI - AU MELIÁ BAVARO RESORT.

1 SEMAINE DÈS FR. 1875.- PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE
AVEC PETIT DÉJEUNER ET VOL.



Un avant-goût du paradis sur une île tropicale, un vaste choix de sports gratuits et un doux farniente sur une merveilleuse plage de sable - telle est notre conception de vos vacances en République Dominicaine.

L'hôtel Meliá Bavaro Resort ●●●●●●

allie l'ambiance colorée des Caraïbes aux avantages du confort occidental. Vous logerez dans des bungalows avec balcon ou terrasse, dans des suites

**KUONI
PRIORITY**

- Billet de train 1ère classe
- Check-in séparé
- 30 kg de bagages admis
- Boissons gratuites dans l'avion
- Transferts express

équipées de bain/douche, climatisation, TV par satellite, etc. Vous vous délasserez dans les vastes piscines. Vous vibrerez aux accords du piano-bar ou de la disco. Et vous partirez sans souci car, grâce aux

prestations Kuoni Priority, votre détente commence avant le décollage déjà.

UN MONDE DE DIFFÉRENCE.



VOL AVEC BALAIR/CTA
P. EX. 3.11.94
P. EX. 2. 2.95

PRIX P. PERS. EN DOUBLE/ LP
FR. 1875.-
FR. 2155.-

SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE
FR. 441.-
FR. 637.-

RÉSERVATION
RÉSERVEZ CHEZ KUONI
OU DANS TOUTE AGENCE
DE VOYAGES COMPÉTENTE.

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

JEUNE HOMME, 24 ans, cherche changement de situation. Actuellement magasinier en alimentation. Gilles Thomas, Chapeau-Rablé 22, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-514007

INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE cherche emploi pour quelques mois. Libre tout de suite. ☎ 039/32 13 80 132-514013

Femme cherche quelques **HEURES DE MÉNAGE**. ☎ 039/26 11 05 132-513798

TECHNICIEN SUPÉRIEUR en régulation/automatisme cherche emploi. Etudie toutes propositions. ☎ 0033/81 67 05 21 157-501482

● à vendre

BOIS DE FEU, coupé, fendu, selon vos désirs. ☎ 039/61 17 68, le soir. 132-513981

A vendre **CAMÉRA**. Grande cassette, avec valise. Prix à discuter. ☎ 039/26 16 85 (midi et soir dès 18 heures) 132-511917

Environ **80 m² LAMES EN BOIS**. Machines à coudre Singer + à pied, peu servies. Fer à repasser. Lampe électrique. Jumelles de 10/50, bas prix. ☎ 039/28 41 12 132-514011

● immobilier

Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds. A louer **3 1/2 PIÈCES, NEUF, AVEC CACHET, LUMINEUX**. Cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 1120.-, charges comprises. ☎ 038/25 18 19 ou 077/37 52 73 28-519382

A louer rue Jardinière: **BEAUX APPARTEMENTS DE 2-5 1/2 PIÈCES**. Agencement complet de la cuisine, ascenseur. ☎ 039/23 26 57 132-12083

A louer à La Chaux-de-Fonds: **LOCAL** de 218 m², au rez-de-chaussée. Possibilité de diviser les locaux. ☎ 039/232 657 132-12083

Cherche **VILLA** à La Chaux-de-Fonds ou environs. Ecrire sous chiffres Q 132-759662 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Pour début décembre: à louer **SUPERBE ATTIQUE 5 1/2 PIÈCES**. Cuisine agencée, cheminée et très grande terrasse. Garage, place de parc. Fr. 2344.-, tout compris. Croix-Fédérale 28. ☎ 039/28 00 20, de 17 à 20 heures. 132-513883

● immobilier

Les Brenets. A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Cuisine non agencée, chauffage central. Loyer modéré. ☎ 039/31 23 53 132-511831

Famille achète à La Chaux-de-Fonds **VILLA OU GRAND APPARTEMENT** avec jardin. Préférence quartier sud-est. Intermédiaires s'abstenir. Ecrire sous chiffres W 132-759688 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer, fin octobre, à proximité de l'hôpital: **JOLI 2 PIÈCES**. Fr. 450.-, charges comprises. ☎ 039/28 05 75, à partir de 19 heures. 132-513975

A louer **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, 94 m². Fr. 860.-. Libre 1er octobre ou à convenir. ☎ 039/23 64 42 132-513995

A vendre à La Chaux-de-Fonds: **IMMEUBLE DE 10 APPARTEMENTS** ainsi qu'un terrain de 2184 m² (pour locatif). ☎ 039/26 13 26 132-508888

GARAGE POUR MOTO à louer. Fr. 30.- par mois durant la saison hivernale. ☎ 039/23 64 61 132-512063

A louer **2 BOXES** dans un collectif de 6 places. Fr. 120.- par mois. ☎ 039/28 63 24, prof. ☎ 039/28 24 37, privé. 132-514002

Dombresson. Pour le 1er octobre 1994: **4 1/2 PIÈCES**. Aux abords de la forêt, vue, tranquillité. Fr. 1460.-, charges comprises. ☎ 038/53 39 73, dès 18 heures. 132-514003

Dombresson. A convenir **STUDIO**, tout confort. ☎ 038/53 39 73, dès 18 heures. 132-514003

Cherche à louer, date à convenir: **APPARTEMENT 2-3 PIÈCES**. Confort, quartier tranquille, rez, avec balcon ou jardin. Personne seule solvable. ☎ 039/28 92 26 132-514008

A vendre **2 GARAGES INDIVIDUELS CONTIGUS** en construction dure. Quartier Temple Saint-Jean. Ecrire sous chiffres W 132-759939 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer au Locle: **LOCAUX ET BUREAUX**, 3 x 75 m². ☎ 039/31 28 70 157-501472

A louer tout de suite, Billodes 42: **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Fr. 752.-, charges comprises. ☎ 039/31 79 66 ☎ 077/37 43 33 157-501452

● immobilier

A louer au Locle **SPACIEUX 2 1/2 PIÈCES** dans petite maison calme bien située. ☎ 039/31 17 88 157-500380

A louer, La Chaux-de-Fonds, centre ville: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, grand confort. **GARAGES** à louer. Prix intéressant de Fr. 120.- à Fr. 230.- ☎ 039/23 10 32 157-501479

A louer, Le Locle: **GARAGE**. Combe-Girard. ☎ 039/31 71 70 157-500912

A louer au Locle: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, terrasse; **STUDIO**, cuisine agencée. ☎ 039/31 14 96 157-501480

● perdu

BRACELET EN OR, le 27 août. Récompense. ☎ 039/28 58 10, le soir ou à midi. 132-514000

● marché de l'occasion

A vendre **CORSA SWING 1.4i**, 1991, 78 000 km. Fr. 5500.-. ☎ 039/31 47 83 132-514014

SEAT IBIZA 1.5i, 1987, noire, très belle, expertisée. Fr. 4500.-. ☎ 039/26 01 71, privé. ☎ 039/31 32 33, prof. 157-501445

MATRA MURENA 1.6 i, 1982, noire, superbe. Fr. 8000.- ou Fr. 9000.-. Expertisée du jour. ☎ 039/26 01 71, privé. ☎ 039/31 32 33, prof. 157-501445

● amitié, mariage

CAMEROUNAISE, 30 ans, cherche en vue mariage homme sérieux. Enfants bienvenus. Ecrire sous chiffres K 132-759846 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● divers

Elise remercie la personne qui a pris soin de **SA FLÛTE TRAVERSIÈRE** le vendredi 2 septembre dans le bus Sombaille à environ 17 heures et la prie de l'appeler au ☎ 039/24 24 06. 132-514010

● nos amies les bêtes

Perdu notre **CHATTE BELOTE**, tigrée et blanche, quartier de l'Abeille. ☎ 039/23 08 94 132-514006

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

DIVERS

BATICAR SA

COULEURS & VERNIS

RUE DE LA PAIX 70 — 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 93 26 — Fax 039/23 93 31

**Résout tous vos problèmes
bâtiment et carrosserie.**
**Une technologie de pointe
au service des professionnels.**
Expérience de 30 ans.

132-513999

Nicole L'Eplattenier Pédicure

annonce son changement d'adresse!

Ancienne adresse: Numa-Droz 208

Nouvelle adresse: Numa-Droz 21 — ☎ 039/28 00 38

132-513951

OFFRES D'EMPLOI

Nous mettons au concours pour la Suisse romande plusieurs postes de

RÉPRESENTANT(E)

Nous demandons: le sens des responsabilités, de l'initiative et une excellente présentation. Nous offrons: salaire de base, frais, commission, gratification ainsi qu'une formation performante au sein d'une entreprise dynamique. Pour plus de renseignements, appelez la Maison Flore (☎ 037/82 20 20).

17-4136



L'Hôtel Moreau

Av. Léopold-Robert 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 22 22

engage tout de suite ou à convenir

secrétaire-réceptionniste

Bonne présentation et connaissances professionnelles souhaitées.

Offres par écrit.

132-12208

AUBERGE «LA PUCE»

2333 La Ferrière
☎ 039/63 11 44

Notre spécialité:

1/2 poulet du pays à la broche

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

CUISINIER(ÈRE)

Nous attendons volontiers votre appel ou votre offre écrite.

Suisse(sse) ou permis B. 132-513275

Vous, OK, et personne d'autre

Mandaté par une société horlogère, nous cherchons un ou une

responsable du S.A.V. «marché suisse»

Ce poste demande:
- une formation commerciale;
- plusieurs années d'expérience dans un poste similaire;
- une pratique dans le milieu horloger;
- la parfaite maîtrise de l'allemand (italien un atout).

Vous êtes une personne organisée et vous appréciez le contact avec la clientèle, dans ce cas n'hésitez pas à prendre contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

PARTNER
Job
47-49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de choisir!
Pour plusieurs entreprises (Ajoie, Vallon de Saint-Imier, Bienne, La Chaux-de-Fonds), nous recherchons des

ouvrières

- Possédant une expérience ou ayant occupé une fonction de:

- emboîteuses, pose cadres/ aiguilles
- contrôleuses
- monteuses/visiteuses boîtes et bracelets

- Suissesses ou permis C/B

- Entrée immédiate ou à convenir

Veillez contacter au plus vite
M. Dougoud au ☎ 039/23 22 88.

132-12995

Reymond

La Papeterie Reymond cherche pour son magasin av. Léopold-Robert 33 à La Chaux-de-Fonds

UNE VENDEUSE

Activités principales:
- vente, accueil et conseil à la clientèle
- disposition de la marchandise dans les rayons

Qualités requises:
- être titulaire d'un CFC de vendeuse
- connaissance de la papeterie
- sachant travailler de façon autonome dans une petite équipe
Il s'agit d'un poste à temps complet.

Faire vos offres écrites à la
Librairie-Papeterie REYMOND SA
Rue Saint-Honoré 5
2001 Neuchâtel

28-246

Prix bas permanents!

Robertson 1994
rosé d'Afrique du Sud
7.5 dl
3.90

Spaghetti Corelli
Pâtes aux 3 oeufs
750 g
1.60

Niava lessive complète
30°-95°
2 x 5 kg
24.90

Crêpinise Antpöhler
100 g
2.55

Bière DAB d'Allemagne
10 x 33 cl
7.90

Jovina Eau de table avec jus de citron gazéifié
1.5 litre PET
1.35

Profitez!

Vin rouge suisse Dôle les Romains 1993
6 x 7 dl
37.50
au lieu de 43.50

Rochetta eau minérale sans acide carbonique 1.5 litre PET -80

Barres aux fruits Müeslihand pour enfants 3 x 20 g -95

Dog's aliment pour chiens 3 sortes 150 g 1.05

Pâtes Pasta Zara 3 sortes 500 g 1.25

API oranges sanguines light boisson de table 2 litres PET 1.55

Hölger brioches suédoises 225 g 1.90

Viande de dinde avec jus boîte 250 g 2.90

Saucisse de dinde saint-galloise Truta la paire 300 g 2.90

Cigarettes Memphis Light KS filtre 10x 25.95

DIVERS

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES

Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance. Paiement comptant. ☎ 077/47 61 89 28-508170

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds 132-12391

Génial!

Un lave-linge automatique pour 5 kg et un tumbler pour 2,5 kg dans la même machine

Novomatic WT 1000 S
Laver automatiquement et sécher "prêt-à-ranger" dans un petit espace (H 85, L 60, P 52 cm). Tous les programmes, peut être raccordé partout. Livraison/raccordement/montage effectués par les professionnels de chez Fust. Un prix sensationnel de Fr. Loc./m.* 76.- AS inclus **1390.-**

Et d'autres lave-linge et sècheurs automatiques d'Electrolux, Miele, Bosch, Kenwood, Novomatic AS - abonnement service - Durée minima de location 3 mois

Dans votre succursale la plus proche

FUST

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 266865
Nouveau dès 15.9.1994:
Bienne, Hyper-Fust, Solothurnstr. 122 032 52 1600
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37 05-2569-110/4x4

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! DI-37/13.9.94

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

ENSEIGNEMENT

ESIS ECOLE DE SOINS INFIRMIERS DE SUBRIEZ VEVEY

UNE AMBITION, UNE FORMATION

Renseignements: Île-Heureuse 23 1800 Vevey ☎ 021/944 49 31

Nous vous offrons des formations selon les nouvelles prescriptions de la Croix-Rouge suisse:

INFIRMIER(ÈRE) GÉNÉRALISTE
Durée: 3 ans
Prochaine rentrée: octobre 1995 Délai d'inscription: 15 avril 1995

FORMATION D'AIDE-SOIGNANTE/SOIGNANT
Cours d'emploi: 18 mois Prochaine rentrée: avril 1995
Temps plein: 12 mois Prochaine rentrée: octobre 1995
Délai d'inscription: 15 octobre 1994

22-16393

Publicité intensive, Publicité par annonces

Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
Centre de perfectionnement du corps enseignant
Commission scolaire école primaire

Année internationale de la famille 1994

Mardi 13 septembre 1994 à 20 heures
Aula du collège des Forges, La Chaux-de-Fonds

AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE PARENTS ET ÉCOLE, MAIS POUR QUELS ENJEUX ?

CONFÉRENCE-DÉBAT

de M. Michel Nicolet, chef de projets au Centre vaudois de recherches pédagogiques (CVRP)
Entrée libre 132-12406

Camp d'enfants Les Rasses (VD)

(6 à 12 ans inclus)
du lundi 10 au samedi 15 octobre 1994

Prix:
un enfant: Fr. 110.-
2e enfant: Fr. 95.-
A partir du 3e enfant: Fr. 80.-
Info.: ☎ 039/23 37 42 132-500366

ARMÉE DU SALUT

BOURSE

Swiss Market Index

Indices

	09/09	12/09
SPI	1745.65	-
SMI	2642.10	-
Dow Jones	3974.81	3860.34
DAX	2185.15	2154.61
CAC 40	1948.83	1966.79
Nikkei	19897.88	19917.28

Dollar US

Billets

	Achat	Vente
USA	1.265	1.345
Angleterre	1.95	2.09
Allemagne	82.35	84.85
France	23.9	25.1
Belgique	3.94	4.18
Hollande	73.25	76.25
Italie	0.0795	0.0855
Autriche	11.6	12.2
Portugal	0.78	0.88
Espagne	0.945	1.065
Canada	0.91	0.99
Japon	1.26	1.36

Devises
Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.289	1.322
Angleterre	1.988	2.039
Allemagne	82.95	84.6
France	24.2	24.7
Belgique	4.027	4.108
Hollande	73.9	75.4
Italie	0.0813	0.0834
Autriche	11.78	12.01
Portugal	0.809	0.834
Espagne	0.991	1.022
Canada	0.94	0.9635
Japon	1.2955	1.328
ECU	1.58	1.612

Métaux précieux

OR
\$ Once
Lingot
Vreneli 20.-
Napoléon
Souver new
Souver old
Kruger Rand

ARGENT
\$ Once
Lingot/kg

PLATINE
Kilo

Convention Or
Plage or
Achat
Base argent

Source
TELEKURS
Transmis par Orsysta SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse	3.62	3.87	4.12
Oblig. de caisse	4.75	5.00	5.25
Taux Lombard	5.87	5.87	5.87

Bourse suisse

	09/09	012/09
Adia p	252	
Alusuisse p	675	
Alusuisse n	671	
Amgold C.S.	142.5	
Ares Serono	701	
Ascom p	1645	
Attisolz n	740	
Baloise n	2460	
Baer Holding p	1255	
BB Biotech	2440	
BBC p	1162	
BCC p	855d	
BK Vision p	1550	
Bobst p	1700	
Buehrle p	140	
Cementia	950d	
CFN	500of	
Ciba-Geigy n	790	
Ciba-Geigy p	795	
Cortailod n	5700d	
CS Holding p	555	
CS Holding n	107	
Electrowatt p	353	
Elco Loser n	710d	
EMS Chemie p	4140	
Fischer p	1670	
Fischer n	319	
Forbo p	2680d	
Fotolabo p	3450d	
Galenica n	500	
Hero p	650	
Hero n	155	
Hilti bp	1020	
Holderbank p	973	
Immuno	540	
Interdiscount bp	210	
Interdiscount p	2300	
Jelmoli p	895	
Landis & Gyr n	725	
Lindt Sprüngli p	20800d	
Logitech n	100	
Merck	700	
Mercurio n	360	
Michelin	475	
Motor Col.	1790	
Mövenpick p	410	
Nestlé n	1217	
Pargesa Holding	1570d	
Pharmavisip n	4430	
Pirelli p	201	
Publicitas bp	1330d	
Publicitas n	1330d	
Rentch Walter	250d	
Réassurance p	587	
Réassurance n	529	
Richemont	1200	
Rieter bp	300d	
Roche bp	6185	
Roche p	12000	

Avant bourse

	128	NON REÇU
Agie bp	128	
Astra	29.5	
Calida	1170d	
Ciment Portland	595d	
Danzas n	1740	
Feldschlöss. p	3520d	
Kuoni	4000	

Amsterdam (HFL)

	59.6	NON REÇU
ABN Amro	59.6	
Akzo	212.7	
Royal Dutch	194.9	
Unilever	202.2	

Tokyo (Yen)

	1730	NON REÇU
Canon	1730	
Daiwa Sec.	1440	
Fuji Bank	2070	
Hitachi	973	
Honda	1580	
Mitsubishi el	1220	
Mitsubishi Heavy	766	
Mitsubishi Bank	2410	
Mitsui Co	839	
NEC	1200	
Nippon Oil	726	
Nissan Motor	756	
Nomura sec	2130	

Londres (ESTG)

	70d	NON REÇU
Amgold	70d	
Anglo AM	0	
B.A.T.	4.33	
British Petrol.	4.19	
British Telecom.	3.9	
BTR	3.3	
Cable & Wir.	4.19	
Cadbury	4.55	
De Beers P	15.875d	
Glaxo	6.1	
Grand Metrop.	4.16	
Hanson	2.43	
ICI	8.29	

Frankfurt (DM)

	170.6	NON REÇU
AEG	170.6	
Allianz N	2480	
BASF	326.6	
Bay. Vereinsbk.	451	
Bayer	375	
BMW	824d	
Commerzbank	329	
Daimler Benz	840	
Deugga	486	
Deutsche Bank	732	
Dresdner Bank	407.5	
Hoechst	350.6	
MAN	427.5	
Mannesmann	435	
Siemens	694	
VEBA I	546.2	
VW	490.1	

Paris (FF)

	228.8	NON REÇU
AGF	228.8	
Alcatel	562	
BSN	771	
CCF	875	
Euro Disneyland	8.75	
Eurotunnel	22.95	
Gener.des Eaux	510	
L'Oréal	1134	
Lafarge	421.8	
Lyonnaisse des Eaux	-	
Total	315	

New York (SUS)

	29.875	NON REÇU
Abbot	29.875	
Am Medical	22.75	
Amexco	30.5	
Amoco	58.75	
Apple Computer	35.75	

Fonds de placements

	09/09	12/09
CS C. 2000 FS	1517.72e	
CS C. 2000 DM	1406.97e	
CS C. 2000 ECU	1353.97e	
CS C. 2000 FF	1335.17e	
CS Bd Valor FS	111.45e	
CS Bd Valor DM	112.84e	
CS ECU Bond a	100.25e	
CS Gulden a	102.04e	
CS Eur. Bond a	214.98e	
CS MMF Estg	2383.01e	
CS MMF CS	1319.21e	
CS MMF US	1772.92e	
CS MMF DM	1813.07e	
CS MMF Ecu	1408.62e	
CS MMF Fih	1218.01e	
CS MMF FF	6264.39e	
CS MMF Sfr	5867.35e	
CS MMF Lit	1249.42e	
CS Pf Inc Sfr A	960.16e	
CS Pf Bld Sfr A	1002.95e	
CS Pf. Grwth Sfr	974.1e	
CS Prime B. A	103.49e	
CS N. Am. Fd A	329.41e	
CS UK E b	116.86e	
CS F.F. A	964.52e	
CS Germ.Fd A	273.5e	
CS Italy Fd A	257887e	
CS Ned.Fd A	436.04e	
CS Tiger Fd FS	1748.85e	
CS Act. Suisses	806.75e	
CS Eur Bl-Ch. A	255.56e	
CS Eq Fd C. USA	1030.59e	
CS Eq Fd Em. M.	1328.18e	
CS Euroreal DM	109.7e	
CS Gold valor	152.92e	
CS Jap. Megat.	262.36e	
BPS B Fd-US\$ A	970.91e	
BPS B Fd-DM A	1049.52e	
BPS B Fd-E A	511.88e	
BPS B Fd-CS A	958.34e	
BPS B Fd-Aus\$ A	1003.17e	
Automation-Fonds	71.25e	
Pharmafonds	428e	
Baerbond	851e	
Swissbar	2976e	
Obligeston	95.50e	
Multibond	80.06e	
Bond-Invest	99.66e	
Safit	221.5e	
Germac	264.5e	
Globinvest	113.5e	
Ecu Bond Sel.	102.61e	
Americavalor	356.9e	
Asiaportfolio	777.73e	
Swiss Small Cap	1375.5e	
Samurai	308.3e	
Valsuisse	660f	
Far East Equity	1177.1e	

CS-Actualité

Payez moins d'impôts grâce à votre 3^e pilier!

Le CS-Prévoyance 3^e pilier permet de vous constituer une réserve à haut rendement... avec des cotisations déductibles de votre revenu imposable.

Pour tous détails, renseignez-vous auprès de votre succursale CS.

CREDIT SUISSE

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 07 23

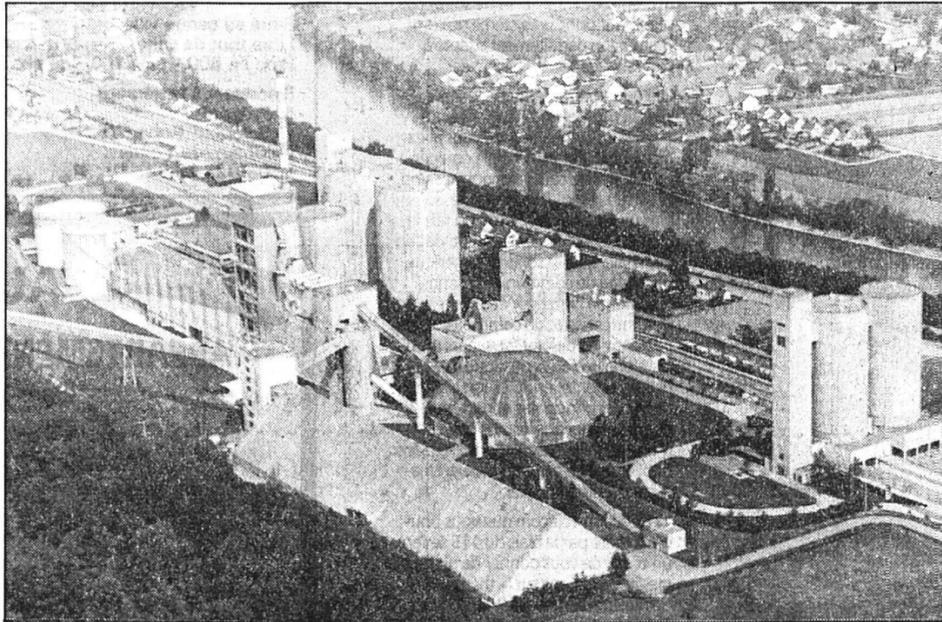
«Energie 2000»: écologistes et Adolf Ogi en désaccord

Un bilan controversé

Les buts du programme «Energie 2000» – qui vise notamment à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ – pourront être atteints, selon le conseiller fédéral Ogi.

Les émissions de CO₂ pourront être stabilisées au niveau de 1990 et la hausse de la consommation d'électricité tempérée. L'optimisme du chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie n'est toutefois pas partagé par les organisations de protection de l'environnement. Les économies d'énergie dans les secteurs des services et des transports, en particulier, sont encore loin de ce qui serait possible et souhaitable, selon les écologistes.

Selon le quatrième rapport annuel sur le programme «Energie 2000», publié hier, la tendance aux économies s'est renforcée, surtout dans les ménages et les entreprises de services. La consommation d'énergie a reculé de près de 2% l'an dernier alors même que l'effectif de la population a augmenté de 2,8%



Programme «Energie 2000»

Les émissions de CO₂ pourront être stabilisées au niveau de 1990 et la hausse de la consommation d'électricité tempérée selon Adolf Ogi.

depuis 1990, soit l'équivalent de la ville de Bâle.

Les objectifs d'Energie 2000 devraient être atteints, selon son

responsable, Hans-Luzius Schmid. Des centaines de mesures d'économies ont été prises dans autant d'entreprises et le

dialogue se poursuit. Les valeurs de consommation maximale pour photocopieurs, imprimantes, magnétoscopes et télé-

visieurs qui entreront en vigueur le 15 septembre prochain devraient, par exemple, permettre d'économiser près de 300 millions de kWh par an, soit la consommation de la ville de Fribourg.

NIET VERT

Le bilan d'Energie 2000 n'est pas aussi rose que l'officialité veut bien le dire, affirment pour leur part les organisations écologistes dans un communiqué. Même si les succès et les progrès sont nombreux et encourageants, ils restent limités. Les efforts individuels sont intéressants mais ils ne sont pas suffisants, affirment les défenseurs de l'environnement. Les dispositions contraignantes sont beaucoup plus efficaces, en particulier s'agissant de la consommation d'électricité. Les organisations doutent également des pronostics de la Confédération. C'est pourquoi elles demandent un soutien plus résolu aux énergies renouvelables, de nouveaux tarifs pénalisant le gaspillage et des normes plus sévères pour tous les appareils. Les organisations écologistes, par ailleurs, estiment que la crédibilité personnelle du conseiller fédéral Ogi a baissé. (ap)

13.9.1932 – Le village de Blitzingen, près de Fiesch, dans la vallée de Conches, est entièrement détruit par un incendie. La majorité des 240 habitants ont perdu leur mobilier et leurs biens. Seules deux maisons étaient assurées.

BRÈVES

Lausanne

Trafiquant jugé

Un Zairois de 28 ans, demandeur d'asile, comparait depuis lundi devant le Tribunal criminel de Lausanne. Il est accusé d'avoir acheté et revendu un kilo d'héroïne et la même quantité de cocaïne. Le jugement est attendu en fin de semaine.

Parlement zurichois

Non au job-sharing

Le Parlement cantonal zurichois s'est prononcé hier contre le job-sharing pour les représentants des autorités communales et cantonales. Il a aussi refusé de supprimer l'imposition du minimum vital. Le partage des postes de travail avait été proposé par un ancien député socialiste dans une initiative individuelle.

Vignes valaisannes

Embellie

Le marché du fendant se porte un peu mieux. Les producteurs valaisans de chasselas profiteront de cette situation. Certains commerces vont en effet mieux rémunérer la récolte 1993. Les vigneron ont bien accueilli la nouvelle et espèrent que le creux de la vague est atteint.

Schwytz

Limitation illégale

Une limitation de vitesse sur un tronçon de l'auto-route N4, près de Goldau (SZ), est illégale. Le canton y a ainsi encaissé à tort pendant seize ans des amendes pour excès de vitesse. Le Département cantonal des travaux publics l'a reconnu hier, confirmant une information publiée par plusieurs journaux. Le canton craint que de nombreux automobilistes mis à l'amende durant seize ans sur le tronçon concerné exigent le remboursement de leurs amendes.

Remise d'héroïne

Saint-Gall prêt

Le canton de Saint-Gall est disposé à participer aux essais de remise d'héroïne sous contrôle médical. Le médecin cantonal Felix Jungi l'a affirmé hier dans le journal régional de la Radio alémanique DRS. Il a confirmé à l'ATS que le canton s'attendait à une demande en ce sens de la Confédération, à laquelle il pourrait donner suite.

Billets en circulation: personne ne veut réveiller l'or qui dort

La couverture-or s'effile

Deux mille six cents tonnes d'or sont entreposées sous la Place fédérale à Berne et en d'autres lieux sûrs. C'est plus qu'on en extrait chaque année dans le monde. Et pourtant, lentement mais sûrement, la Suisse va se trouver en manque: en effet, les réserves en or ne couvriront bientôt plus à raison de 40% les billets en circulation, comme la loi le prescrit.

Cette obligation ne sera déjà plus respectée avant la période de Noël, lorsque la monnaie en circulation atteint son plus fort débit annuel. La Confédération et la Banque Nationale considèrent que cette limite de 40% doit se comprendre en moyenne annuelle. Toutefois, cet artifice ne sera bientôt plus d'un grand secours, comme le montre l'évolution des billets en circulation. Au cours des dix dernières années, cette masse de monnaie s'est accrue de 23,3 à 26,9 milliards de francs alors que, dans le même laps de temps, le degré de couverture-or est passé de 51,1% à 44,3%.

Le problème de la couverture-or est devenu encore plus sensible avec la reprise conjoncturelle du fait que la demande de billets va en augmentant. Si le volume des billets en circulation continue d'augmenter au même rythme que durant les sept premiers mois de l'année, la couverture-or sera en dessous de la moyenne de 40% dès 1997.

Il est donc temps de trouver une solution, mais cela implique de modifier la Constitution, la loi et l'ordonnance d'application. Pour l'instant, la Banque Nationale et le Département fédéral des finances se gardent bien de réveiller cet or qui dort. Car l'on risquerait de ranimer les convoitises des politiciens qui ont en point de mire l'assainissement des finances fédérales.

«La question n'est pas d'une actualité brûlante», observe le porte-parole de la BNS, Werner Abegg, en concédant toutefois qu'elle fait l'objet d'une étude interne.

DILEMME ENTIER

Il existe en principe trois solutions pour régler la question de la couverture-or: baisser le taux de couverture, réévaluer le prix des stocks d'or – le kilo est évalué officiellement à 4596 francs – ou augmenter les réserves de métal jaune. Ces trois variantes ont déjà été proposées par le passé, mais aucune n'a jamais emporté l'adhésion.

En 1978, lors de la révision de la loi sur la Banque Nationale, le Conseil des Etats a refusé que l'on supprime une couverture-or minimum.

Dans la deuxième moitié des années 80, la BNS a proposé que la couverture-or des billets soit abaissée à 25%. Mais cette solution ne plaisait pas au Département des finances qui, pour sa part, préférait que l'on

réévaluât le prix du kilo d'or. Depuis 1971, les réserves d'or suisses sont évaluées au prix officiel de 4.596 francs le kilo, ce qui représente environ un quart du prix sur le marché.

La BNS n'est pas favorable à cette réévaluation, craignant que ne disparaisse un frein naturel à la création de monnaie. En outre, la loi fédérale sur la monnaie stipule qu'il appartient au Parlement de gérer les bénéfices ou les pertes découlant d'un changement du prix des réserves d'or. L'idée que les Chambres puissent décider soudainement de l'attribution de bénéfices comptables de l'ordre du milliard de francs n'effraie pas seulement la BNS: le Conseil fédéral a rejeté une intervention parlementaire demandant que la Confédération vende une partie de son or pour renflouer ses caisses.

IMPROBABLE

Il est encore plus improbable que la BNS se mette à acheter de l'or sur le marché. D'une part, un arrêté fédéral de 1954 stipule que la BNS ne peut acheter de l'or sur le marché que dans une marge de 1,5% en dessous ou en dessus de son prix évalué officiellement. D'autre part, le fait d'augmenter les réserves d'or serait en totale contradiction avec une politique monétaire moderne qui, justement, ne veut plus se définir par rapport à l'or, ce «reliquat du passé». (ap)

Le 75e Comptoir suisse s'ouvre demain à Lausanne

L'année de la restructuration

Le 75e Comptoir suisse, qui s'ouvre demain et durera jusqu'au 25 septembre, permettra à plus d'un millier d'exposants, sur 85.000 mètres carrés, de présenter leurs produits dans un climat que les organisateurs de cette foire commerciale jugent propice aux affaires, compte tenu de la reprise économique.

La Tunisie, pour la quatrième fois, Glaris, Zoug, la Fédération suisse de ski et la Swatch sont les hôtes d'honneur de la manifes-

tation. 1994 sera aussi, pour la syndique de Lausanne Yvette Jaggi, l'année de la restructuration de la société organisatrice qu'elle désire scinder en deux, avec la participation financière du canton.

TENSIONS

Les relations entre la ville de Lausanne, propriétaire des lieux, et la coopérative exploitante du Palais de Beaulieu, ont même connu des épisodes judiciaires au sujet du déficit du parking couvert. Mais, a souligné

hier Yvette Jaggi, syndique de Lausanne, les têtes – à la direction administrative et commerciale de la foire – ont changé. Un nouveau climat s'est instauré. Des projets sont discutés.

Deux sociétés devraient être créées. L'une, immobilière, mettrait à la disposition d'une autre société – exploitante – les locaux de l'enceinte de Beaulieu, locaux qui connaîtraient, avec l'exploitation de la salle multifonctionnelle du Métropole, des changements d'affectation. (ap)

Islamiste de Folembay

Refoulé de Suisse

Un des vingt militants ou sympathisants islamistes expulsés de France le 31 août vers le Burkina Faso a tenté de gagner la Suisse. Il sera refoulé à destination de Dakar (Sénégal) aujourd'hui, a indiqué hier Folco Galli, porte-parole du Département de justice et police (DFJP).

«L'entrée en Suisse a été refusée à Abderrahmane Bahri, parce qu'il est arrivé avec un billet d'avion simple. Sa sortie du territoire helvétique n'était pas assurée», a déclaré M. Galli. M.

Bahri, qui se trouve depuis samedi dans la zone internationale de l'aéroport de Genève, repartira aujourd'hui pour Dakar.

Abderrahmane Bahri fait partie des vingt militants ou sympathisants islamistes (19 Algériens et un Marocain) assignés à résidence à Folembay avant d'être expulsés «en urgence absolue» vers le Burkina Faso. L'annonce du départ, vendredi soir, de M. Bahri, de Ouagadougou à destination de Dakar, a été démentie par le gouvernement burkinabé hier. (ats)

Salaires réels dans l'horlogerie

Augmentation demandée

L'horlogerie, dans l'ensemble, se porte bien et la FTMH estime dès lors qu'une augmentation des salaires réels des employés est possible et indispensable. La commission de négociation pour l'industrie horlogère, réunie samedi et dimanche derniers, s'est prononcée à l'unanimité en ce sens, selon un communiqué. Le secteur de l'horlogerie haut de gamme se porte on ne peut

mieux, selon la FTMH, et celui de la production de masse impose des heures de travail supplémentaires. Comme le taux de l'inflation est particulièrement bas, la FTMH estime que «le contexte général des négociations salariales est plus avantageux que jamais» et demandera des augmentations de salaires pour tous les employés de l'horlogerie. (ap)

L'homme aurait pu s'être blessé lui-même

Armé et blessé au Letten

Un Suisse armé a été légèrement blessé par un coup de feu hier à l'aube à Zurich. Il se trouvait dans une cabine téléphonique du quartier du Letten et de son marché ouvert de la drogue. La balle a traversé sa jambe gauche de haut en bas près de l'endroit où se trouvait son arme enfouie dans un étui, a indiqué hier la police de la ville. Il est possible qu'il se soit blessé tout seul. Au petit matin, la police avait reçu des appels affirmant que plusieurs coups de feu avaient été tirés près d'un pont, le Korn-

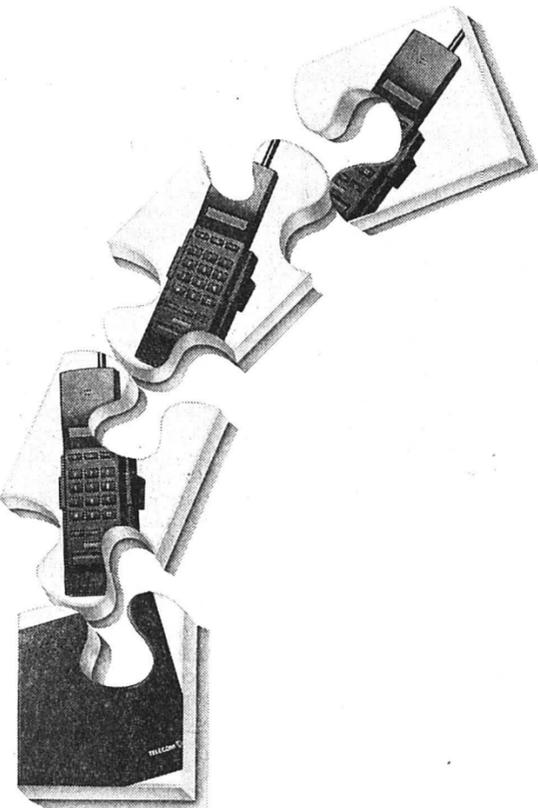
haus. L'homme a déclaré que plusieurs personnes avaient tiré sur lui, a indiqué la police. (ap)

PUBLICITÉ

A VENTURE
Modèle RANGER
WENGER
En vente près de chez vous!

Gigaset 952 - l'autocommutateur d'usagers (ACU) sans fil

Gigaset 952 - la solution sur mesure à tous vos coups de fil.



Dans certaines entreprises, le lieu de travail de divers collaborateurs ne se limite pas aux quatre murs d'un bureau, ces derniers étant appelés à faire preuve de mobilité et de souplesse. Il leur faut donc un système de communication parfaitement adapté à cette situation.

Or l'autocommutateur d'usagers sans fil Gigaset 952 vous offre précisément la mobilité dont vous avez besoin. Sur l'unité centrale équipée de 2 lignes réseau, vous pouvez ainsi brancher jusqu'à 6 téléphones sans fil plus un appareil avec fil ou un fax, le tout doublé d'un confort d'utilisation hors pair: qualité sonore numérique, possibilité de communiquer simultanément à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise et de commuter les appels entre les différents usagers mobiles, signalisation acoustique des appels en attente, exploitation ciblée des lignes principales et nombre d'autres fonctions, toutes gages d'une souplesse exceptionnelle. Sans oublier que ce système est extrêmement simple à installer.

La Direction Télécom que vous pouvez joindre par le biais du 113 se fera un plaisir de vous donner de plus amples informations sur le thème "Rayon d'action au travail". Vous pouvez également vous adresser à votre revendeur spécialisé/partenaire contractuel Télécom PTT.



28-1557

DIVERS

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 h. Discretion absolue. Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus. ☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.
Pour un crédit de Fr. 5000.-, par exemple, avec un intérêt annuel effectif de 15.9%: total des frais de Fr. 413.20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).
132-13002

La Chaux-de-Fonds. **IMMEUBLE LOCATIF** à vendre à quelques minutes du centre 50 appartements, 900 m² de locaux industriels ou commerciaux, entrepôt et 5 garages
S'adresser à: Gérance Kuenzer, Parc 6 ☎ 039/28 75 78 ou Pierre Grandjean, Jardinière 15, ☎ 039/24 16 40
132-13051

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds:

bureaux de 60 m²

Situés au centre ville
Libres dès le 31 octobre 1994
Prix: Fr. 385.- plus 40.- de charges

appartement de 4 pièces

Situé au centre ville
Libre tout de suite
Prix: Fr. 800.- plus 100.- de charges

S'adresser à la gérance **Métropole**
av. Léopold-Robert 75
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 33
132-12690

Affaire exceptionnelle
Maison 8 pièces
Atelier de 85 m²
Terrain de 1309 m²
Fr. 805'000.-
☎ 021/903.24.84
077/ 23.35.82

Région Louhans, 500 m des bords de la Saône: **COQUETTE FERME** en partie rénovée. 3 pièces, salle de bains, WC, cheminée, dépendances, sur 1800 m² arborés.
Fr. 72.500.- (crédit 90% possible).
☎ 0033/85 74 92 51
Fax 0033/84 85 09 54
18-1073

DYNACTIF SA le No 1 POUR VENDRE OU ACHETER UN COMMERCE, UNE ENTREPRISE ou rechercher un partenaire...

☎ 038/33 05 33 241-620201

espace & habitat

À VENDRE

Devenez propriétaire au Val-de-Ruz d'un TRÈS BEL APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Jouissant d'une situation privilégiée près de la forêt avec un ensoleillement maximum, une très belle vue, un coin jardin. Comprenant: cuisine agencée, grand salon, salle à manger, 2 chambres à coucher, salle de bains, W.C. refaite à neuf, balcon. Place de parc comprise dans le garage collectif.
Prix avantageux

Tél. 039/23 77 77-76

A LOUER

AU LOCLE

APPARTEMENTS 1 PIÈCE

Gare 5
Primevères 7

Fr. 282.- + charges

APPARTEMENTS 2-2 1/2 PIÈCES

Gare 5
France 23

Dès Fr. 550.- + charges

APPARTEMENTS 3-3 1/2 PIÈCES

Billodes 59 - 61 - 63 - 73
Hôtel-de-Ville 19
Grand-Rue 32
Jeanneret 51

Dès Fr. 550.- + charges

APPARTEMENTS 4-4 1/2 PIÈCES

Gare 5
Billodes 59 - 61 - 63 - 73
Daniel-JeanRichard 10
Foyer 25 bis

Dès Fr. 599.- + charges

APPARTEMENTS 5 1/2 PIÈCES

Corbusier 25
Dès Fr. 1151.- + charges
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGES SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34 C-F dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cavé et ascenseur.

3 1/2 PIÈCES (80 m²)

5 1/2 PIÈCES (110 m²)

Libres tout de suite ou à convenir.

4 1/2 PIÈCES (98 m²)

Libre à partir du 1er octobre.

Pour tous renseignements:

28-486



Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

VACANCES - VOYAGES

VF Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

NOUVEAU

Voyage dans les Abruzzes à

VASTO DI MARINA

du 22 au 29 octobre 1994

Hôtel*** en pension complète (sauf 2 repas de midi à l'aller et au retour)

Fr. 595.- par personne

Fr. 70.- de supplément

chambre individuelle
28-661

...programmes détaillés sur demande...



Aix-en-Provence

du 16 au 19 octobre 1994 (4 jours)
pour le prix de **Fr. 225.-**
(suppl. single: Fr. 100.-)

Comprenant: le car assuré par les **Voyages FAVRE**, le logement et les petits déjeuners en hôtel***
Repas libres

Inscriptions: ☎ 038/45 11 61
28-661

DIVERS

Cette annonce s'adresse à quelqu'un aimant les animaux!

Cherchons personne qui s'occuperait d'un chien (petite race) pendant que les propriétaires sont en voyage. Contre rémunération.

Veillez prendre contact pendant les heures de repas au numéro de téléphone suivant: 038/55 12 22.
132-514020

Avis aux habitants de Cortébert et de Courtelary

Les CFF informent les habitants résidant à proximité des gares de Cortébert et de Courtelary que des travaux de voie auront lieu pendant la nuit du 13 au 14 septembre 1994.

Ils les prient d'ores et déjà de se excuser pour le bruit qui en résultera. La direction du chantier s'efforcera de limiter les inconvénients au strict minimum par l'utilisation de machines permettant d'en réduire la durée.

Les CFF remercient d'avance chacun de sa bienveillante compréhension.
DIRECTION DU
1er ARRONDISSEMENT CFF
241-262684



Jeûne fédéral

Délais pour la remise des annonces

Editions du:

samedi 17 septembre 1994: jeudi 15 septembre à 10 h
lundi 19 septembre 1994: pas d'édition
mardi 20 septembre 1994: jeudi 15 septembre à 10 h
mercredi 21 septembre 1994: vendredi 16 septembre à 10 h

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

Avis mortuaire urgent



PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/31 14 42
Téléfax 039/31 50 42

132-12536

Neuchâtel



Le premier bâtiment est un succès!

Dans le deuxième bâtiment nous louons 9130 m² de surfaces industrielles, artisanales et administratives de 40 à 2300 m² (par étage), divisibles selon vos besoins spécifiques

Exemple:

location rez-de-chaussée Fr. 113.- par m²/an

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel.

Alfred Müller SA

Entrepreneur général
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin
Téléphone 038 33 12 22



197-12684

Football - Coupe de l'UEFA: les Sédunois ne s'attendent pas à une partie de plaisir aujourd'hui à Limassol

La prudence est de mise

Le FC Sion a pris ses quartiers à Limassol en bord de mer, mais l'humour n'est de loin pas au farniente. Après une journée de lundi essentiellement consacrée à la théorie, la troupe d'Umberto Barberis a rallié le stade en début de soirée pour une légère séance d'entraînement axée sur la reconnaissance de la pelouse et des conditions de jeu.

«La température est idéale et le terrain en très bon état, se réjouissait le capitaine Alain Geiger. Mais ce ne sera pas une partie de plaisir. Nous devons être attentifs. Marquer un but serait idéal dans l'optique du match retour.»

LONFAT ABSENT

Avis partagé par l'entraîneur Umberto Barberis: «Nous avons visionné deux cassettes de notre adversaire, celle de la rencontre de Coupe d'Europe contre l'Inter Milan et une sur

un match de championnat de la saison en cours. Nous avons pu nous rendre compte que c'est une équipe solide, même si on dit qu'actuellement son meneur de jeu serbe Spoljaric n'est pas dans sa meilleure forme.»

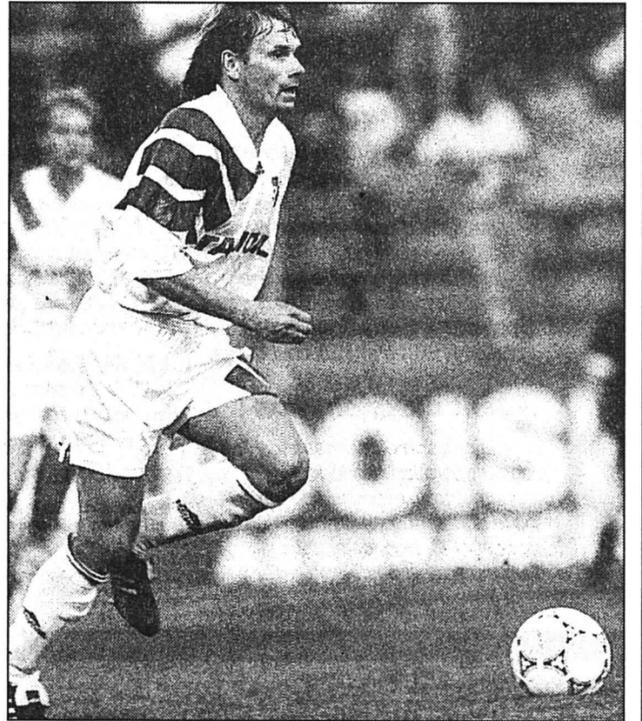
Roberto Assis se voulait aussi prudent: «Nous avons vu des images, mais sur le terrain c'est une autre réalité à laquelle nous serons confrontés. Mais je suis confiant. L'équipe a retrouvé confiance en ses moyens.» L'ambiance au sein du groupe est en effet très sereine, après les pénibles semaines traversées en championnat.

Barberis pensait pouvoir compter sur les services de Johann Lonfat. Mais il n'en sera rien. L'international espoir se ressent encore trop douloureusement de son entorse à la cheville et s'est contenté d'un léger

footing. Mis à part Milton et Quentin, restés à la maison, tout le contingent est disponible.

LIMASSOL AU COMPLET

Apollon Limassol a essuyé une nouvelle défaite en championnat de Chypre samedi. Mais même si le champion de Chypre est à la traîne au fond du classement, l'entraîneur Dieter Ferner alignera certainement la formation standard face à Sion. L'Allemand dispose de deux internationaux (Iosifides, Ioannou) qui ont fait bonne figure la semaine dernière contre l'Espagne pour le compte des éliminatoires de l'Euro 96 où Chypre ne s'est incliné que d'une longueur (1-2). Ioannou, le stoppeur, s'est par ailleurs distingué avec Apollon lors des deux derniers championnats en inscrivant 31 buts. (si)



Alain Geiger

Le capitaine sédunois et ses coéquipiers sont sur leurs gardes. (Impar-Galley)

Equipes probables

Apollon Limassol: Christofi; Yiagoudakis, Charalambous, Ioannou; Iosifides, Pittas, Chrysostomou, Spoljaric, Sophocleous; Csepovic, Krcmarevic.

Sion: Lehmann; Oggier, Geiger, Herr, Fournier; Giannini; Karl, Assis, Orlando; Marin, Bonvin. (si)

Avant Aarau - Marítimo Funchal

Les Brésiliens du Portugal

Des trois équipes suisses engagées cette semaine en coupes européennes, Aarau est confronté à l'opposition la plus forte. Marítimo Funchal, le premier club de l'île de Madère, est d'un tout autre calibre que la formation slovène du FC Mura, que les Argoviens affrontèrent lors du tour préliminaire de la Coupe de l'UEFA.

Rolf Fringer est revenu très impressionné d'un récent séjour au Portugal où il a vu à l'œuvre son adversaire du jour: «Nous devons jouer au maximum de nos possibilités, lors des deux rencontres, pour avoir une chance de qualification!» a-t-il déclaré. Le match aller au Brüggelfeld, ce mardi (coup d'envoi à 20 h), ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Pièce maîtresse, Marcel Heldmann, qui souffre d'une contracture musculaire, est incertain. Ses chances de participation sont plus grandes que celles du gardien Hilfiker (fracture d'un doigt) qui devrait une nouvelle fois céder sa place à sa doublure Walter Müller.

La règle des trois étrangers oblige l'entraîneur argovien à un choix douloureux. Contre les Slovénes, le Brésilien Ratinho au profit des deux Polonais Skrzypczak et Kucharski. Le jeune Dejan Markovic, qui est de nationalité suisse, pourrait remplacer Ratinho sur le flanc droit de la ligne médiane. Le Croate Pavlicevic est indispensable en défense.

Marítimo Funchal est fortement influencé par l'école brésilienne. L'entraîneur Paulo Autuori, qui dirige l'équipe depuis quatre ans, est de Rio de Janeiro. Le patron de la défense, le Mulâtre Robson, jouait la saison dernière à Cruzeiro. Cependant, le meilleur attaquant est Canadien. Joueur de couleur, Alexander Bumbury dit Alex (27 ans) compose un duo percutant avec le Brésilien Jorge Andrade, le meilleur buteur de la formation. (si)

BRÈVE

Football
Tottenham battu

Angleterre, cinquième journée: Tottenham - Southampton 1-2.

A l'affiche

LIGUE DES CHAMPIONS, première journée

Demain

Groupe A: Manchester United - IFK Goeteborg
Barcelone - Galatasaray

Groupe B: Dinamo Kiev - Spartak Moscou
Paris Saint-Germain - Bayern Munich

Groupe C: Hajduk Split - Benfica Lisbonne
Anderlecht - Steaua Bucarest

Groupe D: Ajax Amsterdam - AC Milan
Austria Salzbourg - AEK Athènes

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE seizièmes de finale, aller

Aujourd'hui

Maccabi Tel Aviv - Werder Brême

Jeudi

FC Pirin - Panathinaïkos Athènes
Besiktas Istanbul - HJK Helsinki
Croatia Zagreb - Auxerre
GRASSHÖPPER - Tchernomoret Odessa
Branik Maribor - Austria Vienne
FK Bodo - Sampdoria
Brøndby IF - Tirana
Chelsea - Viktoria Zizkov
CSCA Moscou - Ferencvaros Budapest
Omonia Nicosie - Arsenal
Dundee United - Tatra Presov
Gloria Bistrita - Real Saragosse
Sligo Rovers - FC Bruges
FC Porto - Lodz
Jalguiris Vilnius - Feyenoord Rotterdam

COUPE DE L'UEFA, premier tour, aller

Aujourd'hui

Anorthosis - Athletic Bilbao
CSKA Sofia - Juventus
Katowice - Aris Salonique
AARAU - Marítimo Funchal
Olympiakos Pirée - Olympique Marseille
Rosenborg - Deportivo La Corogne
Apollon Limassol - SION
Twente Enschede - Honved Budapest
Vitesse Arnhem - Parme
Akranes - Kaiserslautern
Royal Anvers - Newcastle United
Linfield - Odense BK
Seraing - Dinamo Moscou
AIK Stockholm - Slavia Prague
Dinamo Minsk - Lazio
Bayer Leverkusen - PSV Eindhoven
Boavista Porto - Anjalankoski
Admira/Wacker Vienne - Gornik Zabrze
Rotor Volgograd - Nantes
Napoli - Skonto Riga
Slovan Bratislava - FC Copenhague
Trazbonspor - Dinamo Bucarest
Real Madrid - Sporting Lisbonne
Cannes - Fenerbahce Istanbul
Rapid Bucarest - Charleroi
Dinamo Tbilissi - FC Tyrol
Borussia Dortmund - Motherwell
Bordeaux - Lillestroem
Blackburn Rovers - Trelleborg
Tekstilchik Kamychine - Bekescsaba

Jeudi

Inter Milan - Aston Villa
Olympija Ljubljana - Eintracht Francfort

Le thermomètre de la troisième ligue

Confirmations...

Dite anglaise puisque trois matches y étaient agendés, la semaine qui vient de s'écouler aura surtout été celle des confirmations. Trois équipes ont fait le plein - Le Locle II et Trinacria dans le groupe 1, Comète dans le groupe 2 - mais on aura surtout constaté que La Sagne a égaré son premier point et que l'AS Vallée est rentrée dans le rang.

Le Locle II: les réservistes des Jeanneret ont donc signé trois victoires, pour le plus grand plaisir d'Alain Piegay: «On ne peut être que satisfaits... Cela étant, si nous sommes sur la bonne voie, la marge de progression est encore réelle. Ainsi, l'équipe manque d'agressivité, peine à se trouver.» Et de rappeler que la II du Locle représente une sorte de tremplin pour tous ceux qui, momentanément, ne sont pas titulaires en première équipe.

Trinacria: après un départ difficile, les Italos-Loclois ont remarquablement redressé la tête. «Ça commence à tourner, se félicite Giuseppe Maesano. Nous sommes désormais remplacés et, moralement, c'est très important. De plus, nous venons d'inscrire quinze buts en trois matches. En fait, la rencontre face à Etoile aura constitué un tournant: les gars ont pris conscience qu'ils pouvaient rivaliser avec les ténors du groupe.»

Deportivo: battus par Etoile, les Hispano-Chaux-de-Fonniers ont rapidement retrouvé leur verve, AS Vallée et Les Bois peuvent en témoigner. «Nous avons encore manqué de régularité face aux Jurassiens, constate Manuel Cano. Nous nous sommes néanmoins remis dans le bain et le match de vendredi face au Locle II - 20 h au Communal - servira de test. Ou nous nous imposons et confirmons ainsi nos prétentions, ou...»

La Sagne: s'ils demeurent leaders, les Sagnards ont cédé leur premier point, concédé leurs premiers buts. «Je ne sais pas si nous avons égaré un point ou si nous en avons gagné un, s'interroge Juan Nuñez. Nous étions encore menés 3-1 à sept minutes de la fin. Nous dormions et nous nous sommes réveillés. C'est bon signe, preuve d'amour-propre. Par ailleurs, il faut être réaliste: nous perdrons encore d'autres points dans ce championnat.»

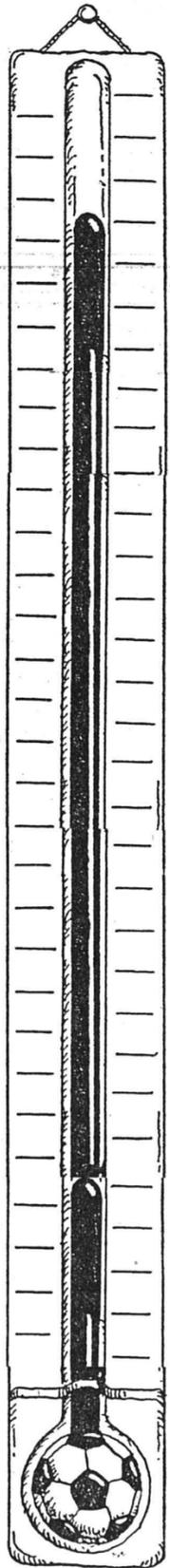
Etoile: une défaite devant Trinacria, expliquée en grande partie par de nombreuses absences, et une large victoire pour se remettre sur les bons rails: Pascal Hofer et Etoile maintiennent leur cap. Dérangés une mi-temps durant - le score était de 1-1 à la pause - à Sonvilier, les Stelliens ont par la suite facilement passé l'épaule. «Le match de demain soir à La Sagne (20 h) nous situera mieux» estime Pascal Hofer, confiant avant ce choc au sommet.

Floria: les néo-promus auront alterné le bon et le moins bon durant cette semaine. «Après avoir pris deux points devant Superga, nous sommes passés à côté du sujet à Bôle, déplore Rafael Velazquez. Pourtant, si nous nous étions imposés, nous aurions fait le trou avec les derniers classés. Je n'arrive pas à m'expliquer ce manque de motivation. Vraiment, il y avait un monde de différence entre ces deux matches.»

Ticino: «Un nouvel entraîneur, donc un système différent, sept nouveaux joueurs, jeunes pour la plupart, beaucoup d'absents...» En quelques mots, Jean-Claude Blatter résume les difficultés auxquelles Ticino est confronté en ce début de championnat. «Je savais qu'il faudrait du temps pour faire l'amalgame. Néanmoins, j'avais espéré plus de points. Cela étant, le moral est bon et l'équipe ne peut aller qu'en s'améliorant. Il s'agira de ne pas se loucher lors des trois prochains matches.»

AS Vallée: après un début de championnat prometteur, les néo-promus sont rentrés dans le rang. «Je suis un entraîneur meurtri, commente Bernard Corti. Si notre défaite face à Deportivo était indiscutable, ce 6-0 infligé par Trinacria fait désordre. Il y a défaite et défaite. Ce match-là, mes gars ne l'ont pas joué honnêtement. Ils ont triché. Je vais remettre les pendules à l'heure dès ce soir à l'entraînement.»

J.-F. B.





Qui souhaite participer à nos succès?

Professionnels de l'horlogerie

ETA FONTAINEMELON vous offre d'intéressants postes de travail!

Chef «Assurance de la Qualité»

niveau ing. ETS ou technicien ET avec de très bonnes connaissances en horlogerie et informatique, au bénéfice d'une formation dans le domaine de la qualité TQII et/ou TQIII + solide expérience, sens des responsabilités, fermeté et objectivité, langue française, notions d'allemand et d'anglais souhaitées.

Agent d'exploitation

pour la création et maintenance des plans d'opérations horlogers, chronométrage, avec expérience dans le domaine, intérêt pour travaux sur PC, bonnes notions d'allemand souhaitées.

Vous êtes compétents, entrepreneurs, prêts à relever d'intéressants défis?

Alors vous êtes les spécialistes que nous recherchons. Vous trouverez au sein du groupe ETA à FONTAINEMELON / NE des postes de travail enthousiasmants!

N'hésitez pas et envoyez vos offres de services accompagnées des documents usuels à:

ETA SA, Fabriques d'Ebauches
M. J.-M. Richard
Service du personnel
2052 Fontainemelon
Tél. 038 / 54 11 11

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-12128-2004x4



47-49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une importante société horlogère, nous recherchons un

constructeur en microtechnique

exigences: expérience en développement/construction de mouvements horlogers;

formation: dessinateur, technicien ET, ingénieur ETS, utilisateur CAO/DAO;

attributions: construction de nouveaux produits, études d'amélioration de produits existants, gestion de dossiers techniques.

Place stable, pour entrée immédiate ou à convenir.

Contactez au plus vite **M. Gomes** pour plus d'informations et/ou envoyez les documents usuels CV et certificats.

L'annonce, reflet vivant du marché

MONTREMO SA

Cadrans soignés
Emancipation 55
2305 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

une décalqueuse

professionnelle ou à former

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà de l'expérience sur le cadran

un passeur aux bains

pour notre département de galvanoplastie

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au numéro 039/28 38 88 pour prendre rendez-vous.

132-12516

Vous, OK, et personne d'autre

Mandaté par une entreprise internationale, nous recherchons un ou une

assistant(e) commercial(e) fr-all-angl à l'administration des ventes

Ce poste «évolutif» offre:

- la responsabilité de toute la gestion et du suivi complet des dossiers clients, des offres, de la facturation et des travaux de secrétariat en général;
- de nombreux contacts avec la clientèle.

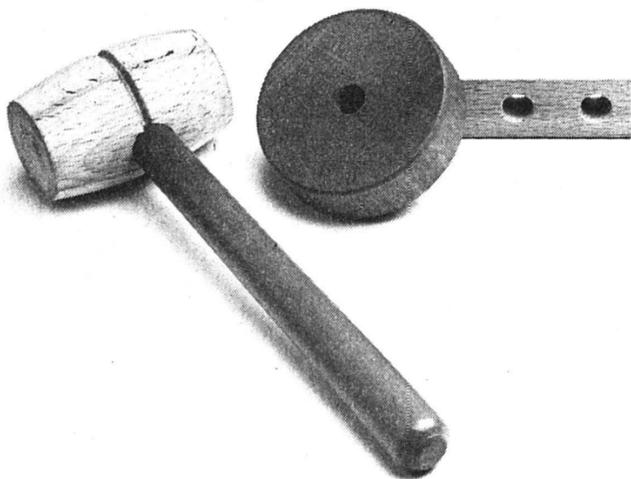
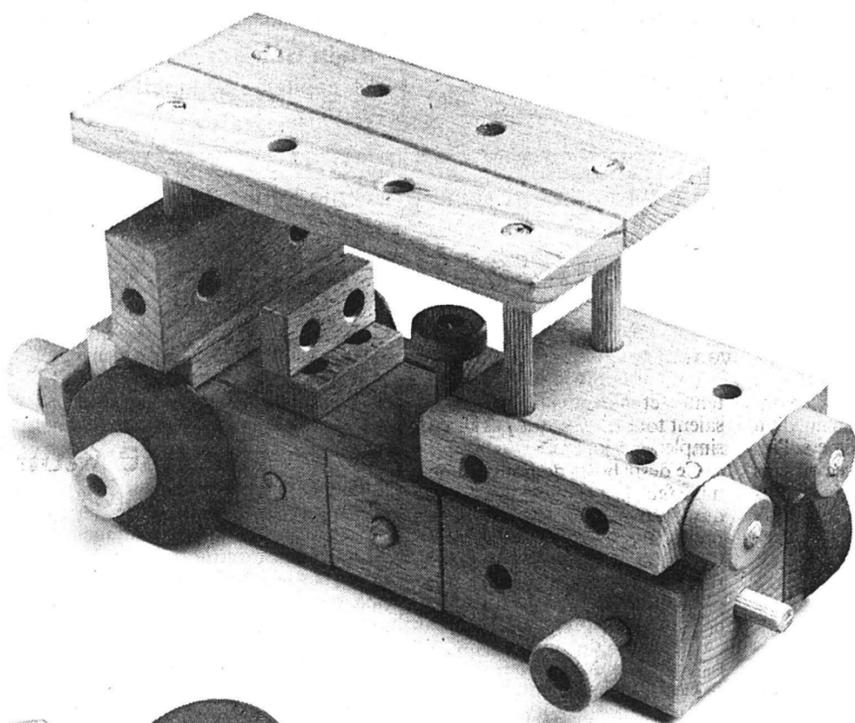
Nous demandons une bonne pratique dans le milieu commercial, de l'organisation et une bonne maîtrise de l'allemand et de l'anglais.

Ce poste correspond à votre profil et à vos attentes, dans ce cas ne manquez pas cette opportunité, contactez M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

DIVERS



Du nouveau dans l'assurance casco automobile: vous choisissez vous-même les garanties "sur mesure" et adaptez la prime à vos besoins de couverture.

Vous y trouverez notamment de nouveaux rabais. Par exemple, si vous roulez peu, ou si votre voiture prend de l'âge..., ou encore si elle comporte des équipements de sécurité.

Pour en savoir plus, veuillez nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous.

Construisez vous-même votre assurance auto.

Je désire être renseigné sur la nouvelle assurance automobile de la Neuchâteloise.

Nom/prénom: _____

Rue/n°: _____

NPA/localité: _____

Téléphone: _____

A retourner à: Neuchâteloise Assurances, Réf. GBR, Rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel

R.CO 94

Neuchâteloise Assurances

1869 125 1994

41-1999-02/ROC



JEANRENAUD SA
A.-M.-Piaget 72
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

mécanicien faiseur d'étampes

et

frappeur (cadrans)

avec expérience

Faire offre manuscrite avec documents usuels

132-12782

Ihre Stärke ist Selbstständigkeit und Initiative

Als kontaktfreudige/r

Sachbearbeiter/Sachbearbeiterin
(kaufm. Ausbildung)

mit Erfahrung im Hypothekar-/Kreditgeschäft finden Sie bei uns eine neue Herausforderung. Ihre sehr guten Französisch-Kenntnisse in Wort und Schrift wenden Sie täglich an und bearbeiten selbständig einen eigenen Kreditbereich.

Haben Sie Interesse?

Dann senden Sie Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen an Frau N. Konrad. Wir freuen uns, Sie kennenzulernen.

Telefon 061 277 31 11
Coop Lebensversicherungs-Genossenschaft
Basel
Ressort Personal, Aeschenvorstadt 67,
4002 Basel

03-1477/4x4

Coop Versicherung

Weil man zu Coop Vertrauen hat

Tennis - Après la victoire d'Andre Agassi à l'US Open

Le prince de New York

Venu sans tambour ni trompette, Andre Agassi est reparti prince de New York, après son sacre de l'US Open, sur le Central de Flushing Meadow et devant un parterre médusé par sa performance et sa prestation. Lui-même était surpris - à genoux sur le tapis vert new-yorkais - de ce final, cette victoire-éclair sur l'Allemand Michael Stich. Cela malgré sa confiance affichée depuis le début de la quinzaine et qui allait grandissante au fil des jours.



Andre Agassi

L'étoile de Las Vegas a retrouvé tout son éclat.

(Keystone-EPA)

Il est vrai que l'Agassi nouveau fut véritablement époustoufflant, pour un joueur qui, depuis son triomphe de Wimbledon en 1992, était tombé dans un certain anonymat tennistique même s'il conservait son image publicitaire.

Un joueur qui avait perdu la magie de son tennis, de ce retour de service, ce coup droit-missile qui passait les meilleurs volleyeurs. Qui n'était plus transcendé dans les grands rendez-vous, éliminé au premier tour sur la terre battue de Roland-Garros et au quatrième sur le gazon de Wimbledon.

A New York, l'étoile de Las Vegas a retrouvé tout son éclat. Elle a entamé une progression régulière jusqu'au firmament, laissant dans son sillage les Michael Chang, Thomas Muster, Todd Martin et Michael Stich.

Aucun de ces ténors actuels n'a pu stopper le no 20 mondial. Celui-ci a su trouver les armes pour combattre les points forts de chacun d'eux, rivalisant de patience avec Chang, de puissance avec Muster, sachant parfaitement contenir les assauts des serveurs-volleyeurs tels Martin et Stich.

Sa finale fut encore plus impressionnante. Agassi a montré d'entrée qu'il était le maître des lieux et su ensuite tenir en respect un Stich presque écœuré par la facilité avec laquelle l'Américain maîtrisait son sujet.

TRAVAIL DÉMONIAQUE

Pour le bonheur d'un public new-yorkais, où s'était mêlée encore une fois l'actrice Brooke Shields, idylle du joueur, mais aussi de l'US Open... Car la performance d'Agassi, son look et

son entourage hollywoodien ont aidé l'édition 1994 à sortir d'un certain anonymat, même si l'intéressé estimait «qu'avec ou sans moi le tennis survivra».

Etonnant pour la majorité, l'exploit n'a pas véritablement surpris Brad Gilbert. Le nouveau mentor d'Agassi a ainsi dévoilé le travail démoniaque effectué à Las Vegas après l'élimination prématurée à New Haven et juste avant l'US Open. Sept jours d'entraînement consécutifs durant les après-midi torrides du Nevada (35 degrés) et par un vent tourbillonnant, celui-là même qui fut omniprésent durant la deuxième semaine de l'Open et qui a beaucoup gêné les autres joueurs.

A 24 ans, Agassi parle aussi d'expérience. «Je suis plus âgé et plus expérimenté, estime-t-il. Je n'ai plus ce poids qui me pesait sur les épaules, ces mots «at-

tentes et potentiel» qui détruisaient tout le désir que j'avais de simplement jouer.»

Ce désir brûle de nouveau de mille feux et a réveillé l'ambition du camp Agassi. «Sur les huit prochaines finales du Grand Chelem, Andre en gagnera trois» a assuré Gilbert, laissant penser que le «petit prince» vise désormais un trône!

Un avertissement pour tous: les Stefan Edberg, Boris Becker, Jim Courier, Sergi Bruguera et autres. Voire même Pete Sampras, même si ce dernier n'a pu véritablement défendre ses chances par manque de compétence.

Déçu de son échec, Stich a tout de même fait taire ses détracteurs, ceux qui pensaient qu'il n'était pas l'homme des grands rendez-vous malgré son titre de Wimbledon 1991, et confirmé son statut dans la hiérarchie. (si)

Dans le «top ten»

Andre Agassi effectue son retour dans le «top ten» du classement ATP où il figure désormais au neuvième rang. Son compatriote Pete Sampras conserve la première place. Michael Stich a progressé de deux rangs et l'Allemand occupe la deuxième place au détriment du Croate Goran Ivanisevic, qui recule d'une place. Le Genevois Marc Rosset, meilleur Suisse, conserve son dix-septième rang malgré son élimination au troisième tour, à New York, face à l'Allemand Bernd Karbacher. (si)

LE PALMARÈS

Simple messieurs: Andre Agassi (EU).
Simple dames: Arantxa Sanchez (EU).
Double messieurs: Jacco Eltingh/Paul Haarhuis (Ho).
Double dames: Jana Novotna/Arantxa Sanchez (Tch/Esp).
Double mixte: Elna Reinach/Patrick Galbraith (AS/EU).
Simple juniors garçons: Sjeng Schalken (Ho).
Simple juniors filles: Meilen Tu (EU).

Tournoi de Bordeaux: Hlasek éliminé

Une rentrée ratée

Jakob Hlasek a perdu son premier match officiel après une pause de six semaines due à son arthroscopie du genou. A Bordeaux, il a été battu en trois manches par le Français Rodolphe Gilbert, vainqueur par 3-6 7-6 (7-3) 6-3.

Hlasek avait pourtant bien entamé ce match de rentrée (il n'avait joué qu'en exhibition il y a une semaine à Saint-Julien-en-Genevois). Vainqueur du premier set par 6-3, il a tenu jusqu'au tie-break de la deuxième manche. Après avoir pourtant réussi le break, il a laissé le Français renverser la situation pour gagner le jeu décisif par 7-3. Sur sa lancée, Gilbert n'a eu aucune peine à enlever l'ultime manche face à un adversaire en difficulté sur le plan physique.

Hlasek n'a pas pris cette défaite au tragique: «Je suis content d'avoir bien joué pendant deux sets. Par la suite, j'ai

payé mon manque de compétition et j'ai été un peu court sur le plan physique. Gilbert a bien joué sur les points importants. Pas moi. Je vais rester à Bordeaux (il doit disputer le double, réd) et disputer le plus de sets possibles. Je dois absolument combler mon retard sur le plan du physique et retrouver toutes les sensations de la compétition.»

Marc Rosset disputera son premier match aujourd'hui en fin de matinée (pour autant que la pluie ne continue pas à faire des siennes) contre le Danois Kenneth Carlsen (ATP 113).

Bordeaux (400.000 dollars).
Simple messieurs, premier tour: Gilbert (Fr) bat Hlasek (S) 3-6 7-6 (7-3) 6-3. Olhovskiy (Rus) bat Tarango (EU) 6-3 7-6 (7-3). Les autres rencontres ont été reportées en raison de la pluie. (si)

Athlétisme - Coupe du monde: les Etats-Unis sur la sellette

Un camouflet unique

Dernière grande épreuve de la saison, la Coupe du monde, qui a confirmé la montée de l'athlétisme africain avec une victoire chez les hommes et une quatrième place chez les femmes, a été marquée par la catastrophique sortie des Etats-Unis.

Sixième chez les hommes, dernier chez les femmes, l'athlétisme américain, qui fait (encore) référence, a subi un camouflet unique dans son histoire. Comment le pays qui compte dans ses rangs tant d'éléments de valeur a-t-il pu aligner notamment des coureurs de 400 m haies à 53"58 et de 100 m à 10"63, être dans l'impossibilité de présenter un relais 4 x 400 m et totaliser dix dernières places?

Parce que la fédération ne contrôle plus depuis longtemps ses vedettes, qui optent pour les épreuves rémunératrices ou pour l'augmentation de leur va-

leur marchande, aux Jeux olympiques et championnats du monde. En outre, la sélection pour Londres s'est effectuée sur les championnats des Etats-Unis du printemps, qu'un nombre important d'athlètes de premier plan avaient boycottés.

PLACE EN DANGER

A tel point que la question était posée: doit-on maintenir une place d'office aux Etats-Unis dans cette épreuve? Pour les plus sévères, non. Le président de la Fédération internationale Primo Nebiolo est plus nuancé. Certains voient dans cette réserve des préoccupations électoralistes. Il sollicitera un cinquième mandat l'an prochain et ne veut pas entrer en guerre contre un pays dont l'homme fort, Ollan Cassell, viserait son fauteuil.

«Il y a effectivement un problème avec les Etats-Unis, a estimé le président de l'IAAF. Si ce

genre de situation se renouvelle, nous pourrions être amenés à changer les choses. Mais nous maintiendrons cette épreuve car elle apporte encore une bouffée d'air frais dans notre sport, avec ou sans les champions américains.» Tout en laissant la fédération américaine balayer devant sa porte, Primo Nebiolo a précisé que son Conseil allait réfléchir au problème.

QUADRIENNALE

«A l'évidence, nous devons modifier notre système de sélection si nous voulons conserver notre place, a estimé Ollan Cassell. Mais l'IAAF pourrait peut-être changer la date de cette épreuve, trop tardive dans la saison, et nous aider plus financièrement.» Il n'a pas avancé de solution. Rien ne presse car, désormais, pour ne pas surcharger le calendrier, la Coupe du monde sera quadriennale. (si)

BRÈVE

Tennis

Coupe Davis: Stich mais pas Becker

Au lendemain de sa défaite face à l'Américain Andre Agassi en finale de l'US Open de tennis, l'Allemand Michael Stich a été l'un des quatre joueurs désignés pour représenter l'équipe d'Allemagne qui affrontera la Russie en demi-finales de la Coupe Davis du 23 au 25 septembre à Hambourg. Boris Becker, qui avait quitté l'équipe l'an dernier, manquera à nouveau la demi-finale contre les Russes. Lundi, la Fédération allemande de tennis a confirmé qu'elle avait engagé des négociations avec le manager de Becker pour sa réintégration au sein de l'équipe.

GAINS

Sport-Toto

2 x 12 Fr. 19.343,60
 49 x 11 Fr. 592,20
 491 x 10 Fr. 59,10

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 300.000 fr.

Toto-X

1 x 5+cpl Fr. 8.632,30
 17 x 5 Fr. 2.538,90
 902 x 4 Fr. 47,90
 14.520 x 3 Fr. 3.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 510.000 fr.

Loterie suisse

à numéros

1 x 5+cpl Fr. 498.206,20
 104 x 5 Fr. 10.645.—
 7.931 x 4 Fr. 50.—
 162.191 x 3 Fr. 6.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2.000.000 fr.

Joker

5 x 5 Fr. 10.000.—
 43 x 4 Fr. 1.000.—
 495 x 3 Fr. 100.—
 4.553 x 2 Fr. 10.—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 700.000 fr.

BANCO JASS

- ♥ 10, D, A
- ♣ 6, 10,
- ♦ 7, 9, 10, D
- ♠ 6, D, A

comptoir suisse

ouverture
mercredi 14 septembre
entrée fr. 5.-
journée swatch



Hôtes d'honneurs: Swatch, Zoug et Glaris, Fédération Suisse de Ski, Tunisie.
Ouverture 10h-20h. Caves jusqu'à 22h. Adultes 9.- Garderie Nestlé (3-9 ans).
Gratuit pour les jeunes jusqu'à 16 ans accompagnés.

10h-20h

tous les jours

caves 10h-22h

alors... pourquoi rester à la maison?

IMMOBILIER

A LOUER À LA SAGNE
MAGNIFIQUES
APPARTEMENTS DE

3 et 3½ PIÈCES

Cuisine agencée, salle de bains-
WC, cave.
Date d'entrée: à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI



À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
au nord-ouest de la ville
petit immeuble à rénover
Comprenant: 2 appartements duplex
avec balcons, caves, petit jardin arborisé.
Ensoleillement excellent.

Pour tous renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-12082

Changez
votre cadre de vie

686

AU LOCLE

28-440

**Habitez votre appartement
refait à neuf
(sanitaire, bloc cuisine,
carrelage...)**

en devenant propriétaire
d'un 3 pièces, avec balcon
pour une mensualité
égale à un loyer

de **Fr. 745.-** tout compris.

Prenez rendez-vous
pour visiter, vous informer.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

FINANCE

**UN PRÊT?
UNE ADRESSE**

Appel gratuit (8h00-17h00)

155 90 60

Votre CS-Prêt personnel

Appelez ou envoyez le coupon:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5'000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue no: _____

NPA/localité: _____

Tél. p.: _____

Tél. b.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

144-273045/ROC

00/28L

CREDIT SUISSE
CS

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER

Job

47-49, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise horlogère,
nous recherchons des

contrôleuses

- Aptes à effectuer des contrôles techniques et esthétiques en habillage horloger
- Possédant une expérience d'emboîteuse, monteuse de boîtes, etc.

Places stables, entrée immédiate
ou à convenir.

Veuillez contacter au plus vite
M. Dougoud au **039/23 22 88**.

CREDIT RAPIDE

038 511833

DISCRETION ASSURÉE
TEL. DE 09.30 A 20.30
MEYER FINANCE • LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15,9%
MONTANT DURÉE COÛT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 451.10
6-1575

ADIA

039/23 63 83

31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

ADIA

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons:

**CONTRÔLEUR
TECHNIQUE**

Pour un emploi fixe.
La connaissance du cadran de
montre serait un avantage.
Vous qui êtes mécanicien ou des-
sinateur, qui cherchez un chan-
gement de situation, appelez
Patrice Blaser.

Vous, OK, et personne d'autre

Pour une entreprise horlogère de la
région de La Chaux-de-Fonds, nous
recherchons un(e)

visiteur(euse)

expérimenté(e) dans le contrôle
technique et esthétique de pièces
d'horlogerie.
Poste indépendant pour un(e)
candidat(e) maîtrisant les méthodes
de contrôle, étant à même de pre-
ndre des décisions et possédant une
excellente vue.

Appelez sans tarder M. Gérard Forino

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Cours du soir à Neuchâtel

UNE FORMATION POUR REUSSIR

Le marché de l'emploi privilégie la polyvalence,
formez-vous pour une profession d'avenir.

Développer ses capacités personnelles
Comprendre les mécanismes de l'entreprise
Acquérir les outils de gestion indispensables

**ASSISTANT(E)
DE DIRECTION**

A travers ce cycle de formation "multibranche" de 13 sé-
minaires: marketing, vente, relations publiques, publicité,
créativité, management, économie, gestion du temps, res-
sources humaines, organisation, etc.

Vous apprendrez à évoluer dans une fonction de cadre
par l'acquisition de méthodes et techniques de travail.

Egalement à Lausanne, Genève et Sion.

CEFCO
Centre Formations Commerciales
Bureau central:
Av. Cécil 2, CP 74,
1000 Lausanne 9

Demandez notre
documentation détaillée,
en téléphonant au

021/311 77 78



Engageons tout de suite:

**mécanicien faiseur d'étampes
aide-mécanicien**

pour différents travaux d'usage

Veuve R. Bourquin SA
Musées 8, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 44

132-12821

Natation - Championnats du monde: la valeur des performances des Chinoises est largement remise en question

Le spectre du dopage

WTA: Graf tient bon - L'Allemande Steffi Graf occupe toujours la première place du classement WTA malgré sa défaite en finale des Internationaux des Etats-Unis, à Flushing Meadow, face à l'Espagnole Arantxa Sanchez. La blonde allemande précède un duo espagnol composé de Sanchez et de Conchita Martinez. La Tessinoise Emmanuelle Zardo, meilleure Suissesse classée, pointe au 78e rang. (si)

BRÈVES

Football

Coupe des Seniors: destins divers

Les deux équipes neuchâteloises engagées dans l'édition 1994-95 de la Coupe de Suisse des Seniors ont connu des destins divers. Les Brenets ont pris la mesure de Guin (2-0), alors que Le Locle a subi une lourde défaite à Münstingen (1-10). Au prochain tour (le 1er octobre), Les Brenets auront l'occasion de venger les Loclois.

Automobilisme

F1: Lotus sous administration judiciaire

L'écurie de Formule 1 Lotus, dont les dettes s'élèvent à 10 millions de livres (16 millions de dollars) a été placée sous administration judiciaire par la Haute Cour de Londres et elle pourra ainsi continuer son activité.

IndyCar: et de deux pour Al Unser Jr

Al Unser Jr a conquis son deuxième titre, après 1990, dans le championnat IndyCar. En prenant la deuxième place de la 14e manche, à Elkhart Lake (Wisconsin), le pilote américain s'est en effet mis hors de portée de ses rivaux à deux manches de la fin et il a succédé ainsi au palmarès au Britannique Nigel Mansell.

Tennis

Deuxième succès de Mohr

Patrick Mohr a signé sa deuxième victoire sur le circuit challenger en Turquie. A Istanbul, le champion suisse a facilement battu en finale le Suédois Patrik Fredriksson, en deux sets, 6-1 6-2.

Hippisme

J. Whitaker victorieux

John Whitaker a remporté le Grand Prix du CSIO de Calgary pour la troisième fois après 1986 et 1992. Le Britannique a précédé le Suisse Thomas Fuchs au terme du barrage d'une épreuve dotée du «price money» (680.000 francs suisses) le plus élevé en Coupe du monde.

Handball

Les mondiaux 1997 au Japon

La fédération internationale, réunie en congrès à Noordwijk (Ho), a décidé d'attribuer les championnats du monde de 1997 à la ville de Kumamoto, au Japon.

Les championnats du monde de Rome ont été dominés par les Chinoises, qui ont gagné douze médailles d'or sur seize possibles chez les femmes et battu cinq records du monde sur les dix améliorés (trois masculins, sept féminins), mais leurs performances, déjà mises en doute cet hiver à Palma de Majorque, demeurent entachées du spectre du dopage.

Les doublés du Russe Alexander Popov (50 et 100 m libre), de l'Australien Kieren Perkins (400 et 1500 m libre) avec un superbe record du monde du 400 m (3'43"80), du Hongrois Norbert Rozsa (100 et 200 m brasse), ainsi que les records du monde du Finlandais Jani Sievienen (1'58"16 dans le 200 m 4 nages) et de l'Américain Tom Dolan (4'12"30 dans le 400 m 4 nages)

ont été éclipsés par la déferlante chinoise.

La nouvelle génération de nageuses chinoises a pour nom Le Jingyi (sprint), Liu Limin (papillon), He Cihong (dos) Dai Guohong (4 nages et brasse) et Lu Bin (nage libre et 4 nages).

SOUCIS AMÉRICAINS

Finalement, il n'y qu'en brasse avec l'Australienne Samantha Riley, titrée sur 100 m (record du monde 1'07"69) et 200 m, sur 200 m nage libre avec l'Allemande Franziska Van Almsick (record du monde: 1'56"78) et sur 800 m avec Janet Evans que le «reste du monde» a réussi à briser l'hégémonie chinoise.

La médaille d'or de la nageuse allemande a elle aussi une odeur de scandale: l'Allemagne a retiré sa deuxième nageuse, Dagmar Hase, de la finale pour faire place à sa vedette. «Franzi» a certes battu le record du monde «seule» comme elle le dit, mais sa place sur le plot de départ en finale était discutable car elle ne l'avait pas gagnée dans le bassin.

A deux ans d'Atlanta, la natation féminine américaine se fait



Liu Limin

Son record du monde dans le 200 m papillon a fait plus d'un sceptique. (Keystone-AP)

bien du souci avec une seule médaille d'or, celle de Janet Evans, qui sauve l'honneur toute comme elle avait permis à son équipe de surnager à Séoul face à la vague est-allemande.

CONTRÔLES INOPINÉS?

Dimanche, à quelques heures de la clôture, les entraîneurs de 18 pays ont donc fait une sorte de pétition. Ils n'ont pas proposé à la Chine de signer. Sinon, a dit

l'entraîneur Zhou Ming, elle l'aurait signée. Ils veulent des contrôles inopinés mieux faits et plus nombreux. L'an passé, la FINA avait fait deux de ses douze contrôles inopinés en Chine. Cette année, ce programme prévoit 100 contrôles dans le monde entier.

«Comment peut-on parler de contrôles surprises dans un pays où il faut un visa d'entrée?», a questionné Paul Quinlan (Aus),

vice-président de l'association des entraîneurs. «Il faut agir maintenant», a ajouté Don Talbot, l'entraîneur australien. «Je suis dans la natation depuis longtemps et je n'ai jamais vu cela. Dès que quelqu'un bat un record, il est suspect. Nous ne voulons pas que nos athlètes, qui ne trichent pas, soient suspectés ou se retirent prématurément, fatigués de se battre pour les accessits.» (si)

Menaces de boycott

Beaucoup d'entraîneurs ont dressé un parallèle avec l'époque des Wundermädschen de la RDA en assurant qu'ils ne voulaient pas en revenir là. «Les résultats des Chinoises sont artificiels. Ils laissent un goût amer car nous nous battons honnêtement. Si rien n'est fait pas la FINA, je recommanderai de ne pas envoyer d'équipe en 1998 aux championnats du monde de Perth. Un boycott en 1996 à Atlanta ne serait pas envisageable», a dit l'entraîneur américain Richard Quick. (si)

Cyclisme - Un nouveau club aux Franches-Montagnes

Le VCFM comble une lacune

Le Haut-Plateau compte désormais une société sportive de plus, le Vélo-Club des Franches-Montagnes. Le district, qui a produit de nombreux coureurs cyclistes de valeur nationale, tels Alphonse Kornmayer et les professionnels Jocelyn et Jacques Jolidon, ne possédait pas encore de club cycliste. Cette lacune est désormais comblée.

C'est à l'initiative de quelques mordus de la petite reine, à la tête desquels on trouve bien sûr

l'incontournable Claude Jolidon pour qui cyclisme rime avec passion, que le club est né.

Samedi matin, les membres du club étaient réunis au Bellevue pour la présentation de leur nouveau maillot. Le président Claude Jolidon a salué les membres présents, Charles Perron, président de la Fédération jurassienne de cyclisme, Hugo Marini, ancien champion reconverti dans le golf, et les deux sponsors, Yves Aemisegger et Richard Truffer, les patrons de la

Verte Herbe, à Goumois, et du Bellevue, à Saignelégier. La société compte déjà quarante-trois membres parmi lesquels douze licenciés et une belle brochette de cyclo-touristes.

Charles Perron a apporté les félicitations et les vœux de la Fédération jurassienne, se déclarant très heureux de la naissance de ce club et de la collaboration qui va s'instaurer notamment pour l'organisation de diverses manifestations. Bonne route au VCFM! (y)



Le VCFM pose pour la postérité

Les Franches-Montagnes possèdent enfin un club cycliste.

(Aubry)

Tour de l'Avenir: Den Bakker reste en jaune

Dufaux distancé

L'amateur français Bertrand Ziegler a remporté la sixième étape du Tour de l'Avenir, disputée sur 134,5 km entre Mauron et le Mont Saint-Michel, en s'imposant légèrement détaché devant ses compagnons d'échappée, son compatriote Bruno Thibout et le Danois Marc-Strange Jacobsen.

Souffrant d'ennuis gastriques, Laurent Dufaux a connu une journée très difficile et il a terminé l'étape à plus de dix minutes. Quatrième au départ de l'étape, il s'est ainsi retrouvé à la 112e place du classement général.

Le Néerlandais Maarten Den Bakker (TVM), quatrième à deux secondes du vainqueur, a conservé son maillot jaune de leader après avoir surveillé de près ses adversaires les plus dangereux, dont l'Espagnol Casero, qui ne le suit qu'à deux secondes au classement général.

Comme dimanche, cette étape a été encore très animée. Un total de 14 coureurs ont réussi à fausser compagnie au gros du peloton et, se relayant bien, ils ont réussi à conserver près d'une minute d'avance sur la ligne d'arrivée, placée au pied du célèbre Mont Saint-Michel, où Bertrand Ziegler a brûlé la politesse aux «pro» pour s'offrir sa première victoire d'étape.

Tour de l'Avenir. Sixième étape, Mauron - Mont Saint-Michel (134,5 km): 1. Ziegler (Fr) 2h50'12". 2. Thibout (Fr) à 2". 3. Jacobsen (Da). 4. Den Bakker (Ho). 5. Leysen (Be), tous même temps. **Puis:** 136. Dufaux (S) à 10'35". **Classement général:** 1. Den Bakker (Ho) 22h53'21". 2. Casero (Esp) à 2". 3. Ziegler (Fr) à 30". 4. Van Bon (Ho) à 35". 5. Bouyer (Fr) à 37". **Puis:** 112. Dufaux à 10'57". (si)

Tour de Catalogne: victoire de Jalabert

Chiappucci tient bon

Le Français Laurent Jalabert a remporté au sprint la cinquième étape du Tour de Catalogne disputée sur 188 km entre Caldes de Bois et Lerida.

Le coéquipier d'Alex Zülle au sein de l'équipe espagnole ONCE a devancé les Italiens Davide Bramati et Samuele Schiavina, remportant sa première course depuis sa lourde chute lors du Tour de France 1994.

Au classement général, l'Italien Claudio Chiappucci conserve le maillot de leader devant l'Espagnol Pedro Delgado et son compatriote Fernando

Escartin. Les Suisses Alex Zülle (25e) et Beat Zberg (35e) accusent un retard de respectivement 9'01" et 12'17" sur le leader au classement général.

Tour de Catalogne. Cinquième étape, Caldes de Boi - Lerida (188 km): 1. Jalabert (Fr) 4h32'06" (41,477 km/h). 2. Bramati (It). 3. Schiavina (It). 4. Van Heeswijk (Ho). 5. Edo (Esp), tous m.t. **Puis:** 57. Zberg à 5". 85. Zülle, m.t. **Classement général:** 1. Chiappucci 21h21'41". 2. Delgado (Esp) à 2". 3. Escartin (Esp) à 10". 4. Belli (It) à 34". 5. Sanchez (Esp) à 1'12". **Puis:** 25. Zülle à 9'01". 35. Zberg à 12'17". (si)



LES ECHOS DU WEEK-END

Colombie: match meurtrier - Une personne au moins a été tuée dans une fusillade qui a éclaté après le match de football en Colombie. La rencontre opposait les équipes de Tulua et Cali (1ère division). Après le match, qui s'est terminé par 3 à 0 en faveur de l'équipe locale de Tulua, alors que le public se dirigeait vers les sorties, des coups de feu ont été entendus. (ap)

BRÈVES

Aviron

Les frères Gier en demi-finales

Les Championnats du monde d'Indianapolis ont bien débuté pour la petite délégation suisse puisque les frères Michael et Markus Gier, en remportant leur série du double scull des poids légers, ont obtenu leur qualification directe pour les demi-finales.

Tir

De l'or pour la Suisse

L'équipe de Suisse, composée de Hansruedi Schneider, Urs Tobler, Hansruedi Gsell, Stephan Krauer et Andreas Schweizer, a remporté la médaille d'or au pistolet par équipes lors des championnats du monde militaires qui se déroulent à Lausanne. Les Helvètes, qui ont obtenu 2316 points, ont devancé la Russie et la Corée du Sud qui totalisent toutes deux 2315 points.

TV-SPORTS

TSR

22.25 C'est très sport.
Football, UEFA:
Aarau - Funchal.

DRS

22.20 Sport.

TSI

12.25 Eurogoal.
22.40 Sportsara.

TF1

16.55 Football. UEFA:
Vologograd - Nantes.
22.45 Résultats des courses.

F2

20.40 Journal des courses.

F3

20.35 Tout le sport.

RAI

20.40 Hippisme.

TVE

15.30 Cyclisme.
Tour de Catalogne.

RTP

19.00 Desporto.

EUROSPORT

09.00 Golf.
10.00 Danse sportive.
11.00 Course de chars.
12.00 Eurogoals.
15.30 Cyclisme.
16.30 VTT.
17.30 Football.
18.00 Eurogoals.
19.30 Eurosportnews 1.
20.00 Les grandes heures du sport.
22.00 Boxe.
23.00 Football.
01.00 Eurosportnews 2.

LA RÉPUTATION DE MANFREDA

Au sortir du match Lugano - NE Xamax (1-1), l'ancien Xamaxien - et actuel meilleur buteur (quatre réussites) de Lugano - «Pino» Manfreda était atterré. Non pas tant en raison de l'égalisation sur le fil d'Ivanov ou du fait qu'il n'avait pas réussi à trouver le chemin des filets contre son ancien club, mais bien à cause de l'attitude des arbitres à son égard.

Souvenez-vous: il y a trois ans, Manfreda, qui portait alors le maillot du FC Sion, avait simulé - et obtenu - un penalty contre Zurich. Ralenti à l'appui, Manfreda avait alors été taxé de comédien de première... image qui lui colle toujours à la peau. Samedi, par exemple, M. Détruche n'a pas bronché quand Lionel Martin l'a «séché» sur la ligne des seize mètres, ou quand Trifon Ivanov l'a bousculé - épaule contre épaule - dans la surface de réparation xamaxienne. «Je ne dis pas qu'il y avait forcément penalty, mais j'en ai marre d'être pénalisé pour une chose que j'ai commise il y a trois ans, expliquait Manfreda. Il n'est pas normal que j'en fasse les frais durant tout le reste de ma carrière. Il faut que les arbitres s'en rendent compte et oublient une fois pour toutes ce penalty de Sion.»

Et d'enchérir: «Le samedi précédent, j'ai reçu un violent coup sur la pelouse de Grasshopper (réd: il ne dira pas de qui). L'arbitre n'a pas bronché, j'ai fini le match tant bien que mal, et on a par la suite décelé une fracture d'un orteil. Résultat: je n'ai pas pu shooter de toute la semaine et j'ai joué sous piquère contre NE Xamax. C'est ça que je ne trouve pas normal. Car une fois, je me retrouverai à l'hôpital sans que l'arbitre n'ait sanctionné la faute de mon agresseur. Et je ne pourrai peut-être plus jouer...»

Autant nous sommes de ceux qui estiment que «Pino» en rajoute souvent, autant on ne peut pas lui donner tort dans le cas précis...

WALKER A EU CHAUD

La scène s'est produite à la 39e minute: le gardien luganais Philip Walker, sorti dans les pieds d'Isabella, s'est retrouvé hors de ses seize mètres face à Lajos Detari, qui avait le ballon au bout du pied. Plutôt que de tirer instantanément, le Hongrois a cherché à «promener» Walker et ainsi à l'éloigner de ses buts. Mais le Tessinois s'est fait l'auteur d'un méchant tackle par derrière - même si Detari nous semble l'avoir cherché... - que M. Détruche n'a sanctionné que d'un carton jaune.

Le manager de NE Xamax François Laydu n'a pas franchement apprécié cette sanction: «Si l'on se réfère au nouveau règlement, l'arbitre doit expulser Walker. Aujourd'hui, un tackle par derrière entraîne automatiquement le carton rouge.»

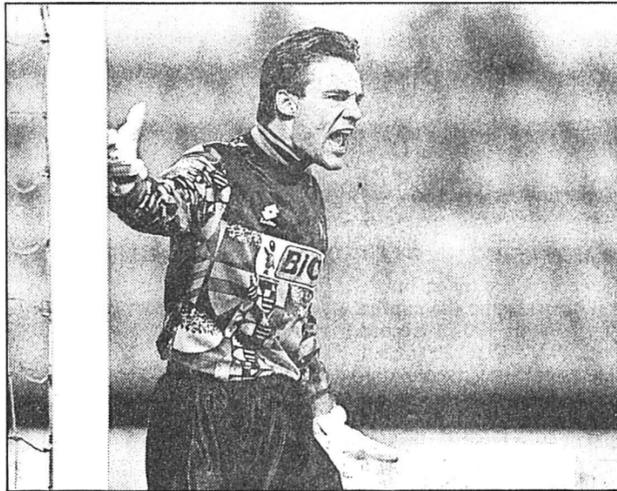
Un avis corroboré par... Walker lui-même: «C'est vrai, j'ai volontairement commis une faute sur Detari. Je ne voulais pas qu'il m'embarque à quarante mètres de mes buts. Et quand l'arbitre s'est approché de moi, j'étais persuadé que j'allais voir rouge...»

Tout le monde était donc du même avis. Sauf M. Détruche, bien sûr!

GRESS FURIBARD

Gilbert Gress est connu pour ses coups de gueule sur le banc de touche. A Lugano, l'Alsacien n'a pas dérogé à ses principes, qui s'est levé à plus d'une reprise pour invectiver ses joueurs. Il en voulait particulièrement à... Trifon Ivanov.

Promu avant-centre en deuxième mi-temps, le Bulgare a



Philip Walker

Le gardien luganais l'a échappé belle.

(Lafargue)

multiplié les appels de ballon. En vain. «Trifon-le-Terrible», qui en avait certainement marre de se dépenser pour rien, se contentait alors de revenir en marchant vers le milieu du terrain une fois l'action terminée.

Le problème, c'est que NE Xamax a toujours - et très rapidement - récupéré le cuir. Corollaire: plus d'une attaque xamaxienne a été brisée par la faute d'Ivanov, forcément signalé en position de hors-jeu. Il fallait voir Gress sur son banc...

Mais gageons que tout cela ne représente plus qu'un vague souvenir, Ivanov s'étant racheté à la 91e minute. Allez, sans rancune! (rt)

STABILITÉ PAYANTE

Battu par Bôle samedi dernier, Fontainemelon ne constitue pas moins l'agréable surprise du début de championnat de deuxième ligue. «Notre stabilité au niveau du contingent commence à porter ses fruits, se félicite José Ehrbar. Notre ambition? Terminer le mieux possible, tout simplement. Et puis, pourquoi pas rêver? Ainsi, nous nous rendons à Noiraigue sans le moindre complexe, pour jouer notre match.»

Voilà les Nérouais avertis!

UN CADEAU DU CIEL

Si les «Melons» se tiennent plutôt bien, Patrick Matthey n'y est peut-être pas pour rien. «C'est le régulateur que je cherchais, glisse José Ehrbar. Il nous apporte beaucoup et, de plus, il se met au service de l'équipe, se fond parfaitement dans notre collectif. Vraiment, son arrivée aura été un cadeau du ciel.»

Question: le FCC est-il maître du ciel?

LES DEUX FONT LA PAIRE

Dans le Val-de-Ruz, Bôle a donc confirmé ses prétentions. «Noiraigue représentera un gros morceau, mais nous ferons tout pour lui barrer la route, glissait Pierre-André Magne. Qui, en

compagnie de Roland Freiholz, forme une paire pour l'instant gagnante. «Nous nous mettons d'accord avant les matches. Puis, nous y allons chacun de nos conseils...»

Les deux font la paire, qu'on vous dit...

DES CONSIGNES PRÉCISES

Lorsqu'il est entré en jeu samedi à Fontainemelon, José M'Poy savait parfaitement quel rôle il avait à remplir. «José, tu fais péter la turbine devant et tu bosses défensivement» encourageait Roland Freiholz.

Voilà des consignes qui ont le mérite de la clarté.

LES REPROCHES DE MÜLLER

Laurent Bachmann a réussi un sans faute sur la pelouse des «Melons». Pourtant, il a parfois été la cible de critiques, comme lorsqu'il a repoussé, sans la bloquer, une volée de Patrick Matthey qui avait le poids de l'égalisation. «C'est incroyable, il relâche tout ce gardien» s'est alors exclamé Rolf Müller.

Heureusement que «Bachus» n'a pas entendu ces reproches, car quelque chose nous dit qu'il n'aurait pas forcément apprécié.

SHIRAJEV BIEN TÔT APTE AU SERVICE

Pour la première fois depuis longtemps, on a pu voir Valeri Shirajev se déplacer sans l'aide de béquilles. A Porrentruy, l'Ukrainien se voulait rassurant quant à son avenir immédiat. «Je serai d'attaque pour le début du championnat» certifiait-il.

Du coup, on respire mieux du côté des Mélézes.

DEUX POUR TROIS

Gaëtan Boucher et Willy Kohler ont été dans tous les bons coups du HCC samedi face à Sierre. Le Prévôtois aurait même été le meilleur buteur de la rencontre si l'arbitre avait va-

lidé le troisième de ses buts. «Il n'a rien vu... Ce n'est pas trop grave, glissait le brave Willy. Autant aujourd'hui qu'en championnat.»

RETOUR AU BERCAIL

Après avoir transité par Lugano et Davos, Didier Massy est rentré au bercail. «Je ne peux pas chasser deux lièvres à la fois et il est temps de songer à l'après-hockey, racontait le Sierrois. De plus, je me sens bien avec ces jeunes qui travaillent bien. Franchement, je crois que nous sommes partis pour une bonne saison.»

Quant à savoir si Sierre aura les moyens de briguer une place en LNB, c'est une autre paire de manches. «Ce n'est pas notre but, mais il va sans dire que si la possibilité se présente, nous saurons la saisir» assurait l'ex-international. (jfb)

BEFFA: «UNE QUESTION DE MOTIVATION»

Abattu, Eugenio Beffa, le président du FCC, ne dramatisait pas pour autant après la défaite subie par ses protégés, samedi à Colombier. «Pour moi, c'est une question de motivation, estime l'homme au cigare. On verra maintenant ce qui va se passer. Nous allons discuter ce soir au comité, mais, de toute façon, nous n'allons rien changer pour l'instant.»

Voilà Christian Broillet rassuré.

LIGNE OU PAS?

«Non, nous ne jouons pas en ligne, clamait Christian Broillet aux Chézards. Normalement, un défenseur devrait à chaque fois se décaler pour assurer la couverture. Le problème c'est que certains de mes joueurs n'appliquent pas ce système.» Du coup, c'est bien en ligne que l'arrière-garde du FCC a évolué samedi.

Question: un entraîneur ne doit-il pas adapter son système aux joueurs qu'il a à disposition ou imposer son système quelque soit son contingent?

STEVIC BIEN SEUL

«Apparemment, seul Stevic est capable de marquer des buts et comme aujourd'hui il n'a pas souvent été servi, nous ne pouvions pas scorer, analysait encore Christian Broillet. Tout ça n'est pas normal car cette équipe avait inscrit 54 buts la saison dernière.» Alors où se situe le mal?

Suggestion: il faudrait, peut-être, mieux entourer le buteur bosniaque.

DES DÉPARTS PAS COMPENSÉS

Blessé face à Serrières, Fabrice Maranesi ne s'est toujours pas remis de sa déchirure aux adducteurs. «J'espère faire ma rentrée en tout cas le mercredi 21 septembre à Riehen» glissait «Mara». Un retour qui fera du bien à son équipe. «On s'aper-

çoit que nous n'avons pas beaucoup de remplaçants en défense» reconnaissait Christian Broillet. Une autre manière d'avouer que le FCC version 1994-95 est plus faible que celui de l'exercice précédent.

Force est, en effet, d'admettre que les jeunes, et méritants, Gatschet et Aubry, n'ont pas remplacé Vallat, A. Matthey ou Gaille. A propos que fait ce dernier de ses souliers à crampons?

UN CARTON STUPIDE, UN!

José Luis Guede n'en revenait toujours pas à la fin du match. «Comment ai-je pu récolter un avertissement aussi stupide, se demandait-il. Je m'apprétais à exécuter ce maudit coup-franc et je discutais avec un des mes coéquipiers pour savoir si on allait le jouer directement ou pas. Du coup, je n'ai pas écouté les directives de l'arbitre et j'ai tiré sans attendre son coup de sifflet. Cela m'a coûté ce carton.» Plus bête, tu meurs.

LEHNHERR AU REPOS

Bien que figurant sur la feuille de match, l'entraîneur de Colombier, Michel Lehnher, n'a pas fait son apparition face au FCC. «Si je n'ai pas besoin de jouer, je ne joue pas» indiquait-il. En voilà un qui souhaite s'aligner le moins souvent possible.

LE MONDE À L'ENVERS

«Tais-toi et joues» lança Manai à Pirazzi qui discutait une décision arbitrale. «D'accord, Pirazzi doit se taire, mais ce n'est tout de même pas à Manai d'aller le lui signifier» remarquait un dirigeant colombien. Il est vrai que le stopper des Chézards est rarement le dernier à ouvrir son bec quand il s'agit de dire ses quatre vérités à un directeur de jeu. Le monde à l'envers, en quelque sorte.

FRANCIS L'ÉTOURDI

Francis Oppliger n'était pas vraiment dans son assiette dimanche lorsque il a pris le départ du Grand Prix du concours hippique du Mont-Cornu. Apparemment tendu, il commit une incroyable erreur de parcours sur un tracé qui ne comptait que dix efforts. «Je ne sais pas ce qui m'a pris, déplorait-il. Heureusement, je n'ai pas trop de remords car avec les quatre points que j'ai récoltés dans la deuxième manche, je n'aurais de toute façon pas pu me qualifier pour le barrage.» Maigre consolation tout de même...

QUAND «LANDJUNGE» SE FÂCHE

Un étalon seul dans un camion, ça peut faire des dégâts. La propriétaire de «Landjunge», Laurence Sprunger, peut en témoigner. En effet, son cheval, fou de rage lorsqu'il dut regagner son camion, rua de toutes ses forces contre les parois dudit véhicule et finit par en casser une partie. Voilà une petite crise qui va coûter cher. (jc)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

La Comète en priorité!

L'emplacement de la Comète, une vaste parcelle aux Foulets et l'immeuble Steinmann, ce sont là trois «objets» immobiliers appartenant à Alfred Müller S.A.; ils sont en veilleuse depuis plusieurs années mais une réalisation pourrait démarrer ces prochains mois. C'est La Comète qui est en priorité. Pour les autres, patience!

Page 16

Le Locle

Jardin du Marais: 100 ans!

Il y a 100 ans presque jour pour jour, c'était le 10 septembre 1894, que la dynamique - mais défunte - Société locloise d'intérêt public et d'embellissement remettait à la commune le jardin public du Marais.

Page 18

Jura

Des forgerons du Moyen Age

Dans le cadre des fouilles archéologiques conduites sur les chantiers de la Transjurane, des vestiges d'ateliers de forgerons et de zones d'habitations du Haut Moyen Age (7e-9e siècle après J.-C.) ont été mis au jour à Develier et dans le village voisin de Courtételle.

Page 23

**Météo:**

Le plus souvent très nuageux avec des averses, par moments orageuses.

Demain:

Temps souvent très nuageux et quelques précipitations.

Lac des Brenets
750,54 mLac de Neuchâtel
429,40 m**Fête à souhaiter mardi 13 septembre 1994: AIMÉ**

17°

Lever: 7 h 07
Coucher: 19 h 48

13°

Lever: 15 h 53
Coucher: 0 h 13

0°

3200 m



L'Impartial

Lac de Neuchâtel: poissons menacés et mauvaise pêche en eau propre

Mystères aquatiques

Les eaux du lac de Neuchâtel ont retrouvé une propreté satisfaisante grâce à la décroissance des apports en phosphore. Toutefois, certaines espèces de poissons se font de plus en plus rares (la truite du lac, la nase, les cyclostomes) et les nouvelles conditions biologiques des eaux créent des difficultés majeures aux pêcheurs professionnels.

La situation n'est pas caractéristique au lac de Neuchâtel: tous les plans d'eau qui ont bénéficié de l'épuration sont dans un état identique. A l'exception d'espèces dont la diminution préoccupe les spécialistes, «les poissons sont là, mais la pêche est mauvaise durant le printemps et l'été», dit l'inspecteur cantonal de la pêche Arthur Fiechter. Des propos confirmés par le pêcheur professionnel Claude Stumpf qui reconnaît que «les rendements à l'hectare n'ont pas diminué, mais se concentrent sur un tiers de l'année». La raison est, en apparence, toute simple. Des algues se fixent au filets des pêcheurs qui, après deux ou trois heures, font figure de rideau bien trop visible pour le poisson. Actuellement, la pêche est donc de nouveau bonne pour une période d'environ quatre mois. On peut imaginer toutefois les difficultés économiques des professionnels. Ils doivent assurer leur subsistance sur un tiers de l'année seulement et «au

**Un lac beau et propre**

A l'intérieur des eaux, la situation est plus complexe...

(Impar-Gerber)

moment où les restaurateurs affichent la chasse», remarque Claude Stumpf qui avoue, sans se plaindre, qu'il faut «trouver une autre source de revenu comme appoint».

CHANGEMENT INEXPLIQUÉ

S'il est aisé de comprendre pourquoi le poisson peut jouer au plus fin avec le pêcheur, il est en revanche très difficile de trouver le (ou les) facteur(s) qui contribuent au changement du milieu

aquatique, à la prolifération du phytoplancton et l'évolution de l'ensemble. Le Service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE) procède notamment, depuis deux ans, à des analyses. L'étude a été confiée à l'hydro-biologiste Berta Pokorni qui menait justement une grande campagne de prélèvement sur le lac, hier.

En apparence, la «propreté» du lac est en contradiction avec la prolifération des algues. Toutefois, comme le relève Michel Liechti, chef du SCPE, si une lente décroissance de la teneur en phosphore du lac de Neuchâtel a été constatée, elle a créé d'autres conditions qu'auparavant: «il y a d'autres équilibres qui doivent prendre place». Il cite une des explications de Mme Pokorni, partagée par d'autres biologistes: «comme on a, en surface, un développement d'algue inférieure (moins de phosphore, donc moins de matière fertilisante), la lumière solaire pénètre plus profondément qu'auparavant et ceci peut conduire au développement de

nouvelles algues qu'on n'avait pas auparavant».

L'explication de la prolifération des algues liées à la lumière corrobore le constat des pêcheurs. «Toute l'année, on a de l'eau claire. Le lac ne «tourne» plus. Il n'y a plus d'«eau blanche» en été et au printemps», remarque Claude Stumpf qui, philosophe, ajoute: «Il a fallu trente ans pour eutrophiser le lac, il faudra peut-être encore trente ans pour le rendre un peu mésotrophe»...

VERS UNE PÊCHE «ACTIVE»?

Pour l'heure, les pêcheurs étudient d'autres modes de prélèvement du poisson. Des essais de senne seront menés avec la commission intercantonale qui gère le lac de Neuchâtel. Il s'agit d'un grand filet tendu et relevé depuis l'embarcation, un mode de pêche dit «actif» par rapport à la «pêche passive» du filet relevé quelques heures après avoir été posé.

Si le poisson voit maintenant le filet, les observateurs, eux, voient aussi le poisson grâce aux

eaux claires... Arthur Fiechter rapporte que, dans le lac des Quatre-Cantons (plus propre que celui de Neuchâtel) on a constaté que les poissons «ne bougent pas». Curieux. Par ailleurs, dit-il, «le lac de Sempach, riche en phosphate, produit toujours du poisson». Etrange, n'est-il pas?

La situation est donc des plus complexes et elle est aggravée par la menace qui pèse sur l'existence de certaines espèces, notamment la truite du lac, la nase et les cyclostomes (lire le «regard»). Pour l'heure, des truites sont produites en pisciculture dans le canton. Mais l'Etat devra se conformer à la nouvelle loi fédérale qui exige la reproduction naturelle des espèces. Or, la truite du lac se reproduit comme le saumon, en remontant les cours de rivières. Dans le canton, elle se heurte aux barrières humaines dressées sur l'Areuse. Des aménagements sont prévus dans le cadre des travaux de la N5, à Boudry. La truite y gagnera sept kilomètres de rivière. Suffiront-ils à sa survie? AT

Val-de-Ruz: journée contre le racisme au Louverain

«La vie se nourrit des différences»

«La vie se nourrit des différences», a dit le philosophe Albert Jaccard. Reprise par Marianne Ebel, du mouvement «Solidarités» - Neuchâtel, la citation illustre mieux que tout autre la «Journée contre le racisme» organisée samedi au Centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane.

«Le pluralisme est une expérience positive. Cette journée est la preuve par l'acte que l'autre n'est pas une menace mais une richesse à découvrir». C'est pour mieux la vivre cette expérience que, samedi, le Centre du Louverain et le mouvement «Solidarités» - Neuchâtel se sont associés pour organiser une «Journée contre le racisme». Une journée de fête colorée, gastronomique et musicale, entièrement placée sous le signe de l'ouverture et dans le cadre de la campagne de soutien à la loi contre le racisme, en votation populaire le 25 septembre: gens de tous horizons, petits plats venus d'ailleurs et concerts en tous genres, en plus d'une exposition

de peintures réunissant neuf artistes immigrés.

Le Louverain a profité de l'occasion pour engager une réflexion sur le thème: «Le pluralisme contre le racisme: une chance!» Quatre personnes étaient invitées à s'exprimer: Christiane Perregaux, du comité romand de «Oui à la loi contre le racisme!», Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâtoise, Monique Laederach, écrivaine, et André Ntashamaje, rwandais et président du Conseil général de Bulle (FR).

Une bonne centaine de personnes ont participé à ce débat. Débat intéressant où quatre points de vue différents se sont exprimés, mais néanmoins resté en vase clos, «entre convaincus presque tous tiers-mondistes, quelques fois plus ou moins gauchistes», comme l'a très lucidement constaté un intervenant. «L'Impartial» y revient aujourd'hui dans le seul but d'élargir le débat. (se)

● Page 21

REGARD

Protéger! Mais comment?

Au mois de juillet, un symposium organisé par l'Université de Berne a réuni une centaine de spécialistes, originaires d'une vingtaine de pays européens, pour étudier la protection des poissons menacés d'extinction, une préoccupation qui ne touche donc pas uniquement le lac de Neuchâtel. Ces spécialistes ont constaté que les connaissances actuelles ne permettraient pas d'établir dans quel milieu les espèces pouvaient être maintenues et protégées...

Voilà qui est fâcheux pour les poissons les plus menacés: la truite du lac, la nase (un beau poisson pratiquement disparu du lac de Neuchâtel) et les cyclostomes. Ces derniers sont les derniers représentants d'un groupe (les Agnathes) apparu sur terre il y a quelque 500 millions d'années et comprenant les vertébrés les

plus primitifs. Leur caractéristique principale est constituée par une bouche ronde et ventouse, dépourvue de mâchoire et soutenue seulement par quelques éléments cartilagineux. La lamproie appartient notamment à la classe des cyclostomes.

Sur les 54 espèces et sous-espèces de poissons et de cyclostomes particuliers à la Suisse, sept ont déjà disparu. Les spécialistes réunis à Berne ont estimé que parmi les 47 espèces qui subsistent, le 75% est actuellement menacé d'extinction! Leur protection, donc leur survie, dépend de connaissances biologiques et écologiques dont l'état actuel est lacunaire. L'arête reste en travers de la gorge des scientifiques, mais ce sont bien les poissons qui risquent d'étouffer...

Annette THORENS

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA RONDE SA

Fritz-Courvoisier 55, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél 039/28 33 33

FIAT. SÉCURITÉ. QUALITÉ. SERVICE.

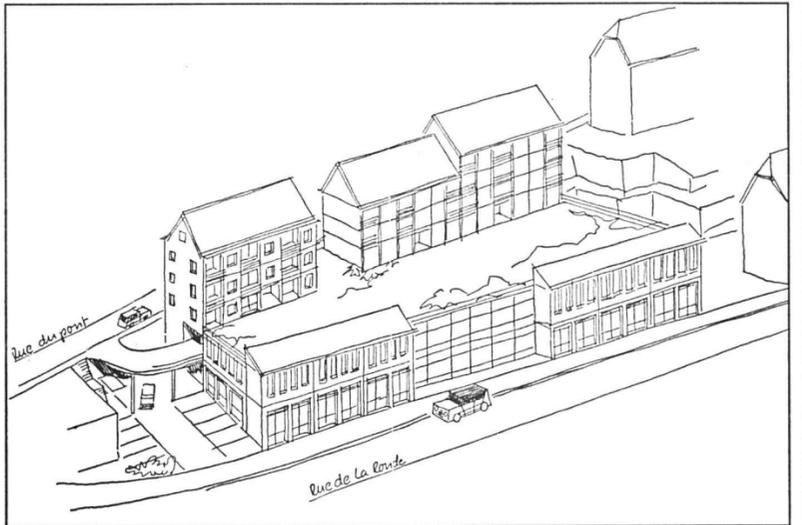
FIAT

En grande première à La Chaux-de-Fonds Du 16 au 24 septembre

Découvrez de nouveaux horizons avec les FIAT Monospace Ulysse, Coupé FIAT, Punto et Punto Cabrio

Projets immobiliers de Alfred Müller S.A.

Priorité à La Comète



Parcelle rue de la Ronde, anciennement La Comète et le projet définitif
La maison A. Müller S.A. a mis cette construction en priorité

(Impar-Gerber - doc. sp)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

P'tit Paris

Concours de poésie

Vingt et un participants ont pris part au concours de poésie organisé par la librairie Fantasia. La finale, ouverte au public (entrée libre), aura lieu mercredi 14 septembre à 20 h à la cave du P'tit Paris. Romina Stefanini et Emmanuel Moser liront les poèmes. Le jury, composé de Bernadette Richard, Gabriella Wennubst, Fernanda Cataldo directrice de la librairie Fantasia, décerneront les prix. Ouvrages littéraires et tableaux récompenseront les cinq premiers. Le pianiste Daniel Pintaudi ponctuera la soirée de musique de circonstance.

(DdC)

Promenade

Kermesse renvoyée

Initialement prévue jeudi dernier, la kermesse du collège de la Promenade, déjà renvoyée une fois à ce mardi, est à nouveau repoussée, pour cause de prévisions météo défavorables. Si les éléments le permettent, elle aura lieu le jeudi 22 septembre. (Imp)

Club 44

Ruth Dreifuss et la loi sur le racisme

Le peuple suisse est invité à se prononcer le 25 septembre sur la nouvelle loi contre la discrimination raciale. On sait que des milieux opposés à un renforcement des dispositions pénales sur les injures racistes et l'incitation à des violences d'inspiration raciste ont lancé un référendum contre ce texte de loi «au nom de la liberté d'opinion» et en craignant des dérapages dans l'application de la loi. Un débat sera organisé sur ce thème particulièrement délicat au Club 44, jeudi 15 septembre à 20 h 30, avec la participation de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. La soirée sera présidée par le conseiller d'Etat et conseiller national neuchâtelois Francis Matthey. (nm)

Musée des beaux-arts

Conférence sur Léopold Robert

Le Rotary club et la Société des amis des arts proposent une conférence de Pierre Gassier, ancien professeur d'histoire de l'art à l'Université de Neuchâtel, intitulée: «Léopold Robert et Marcotte d'Argenteuil: une amitié romantique exemplaire». Elle aura lieu mardi à 20 h 15 au Musée des beaux-arts. (Imp)

L'emplacement de la Comète, une vaste parcelle aux Foulets et l'immeuble Steinmann, ce sont là trois «objets» immobiliers appartenant à Alfred Müller S.A. Ils sont en veilleuse depuis plusieurs années, mais une réalisation pourrait démarrer ces prochains mois. C'est La Comète qui est prioritaire. Pour les autres, patience! (lire l'encadré).

Dans les belles années, Alfred Müller S.A. n'a pas résisté aux sirènes du boom immobilier, acquérant ainsi l'ancien immeuble de la Comète, rue de la Ronde, ainsi qu'une parcelle de 20.000 m² aux Foulets et l'immeuble de Steinmann Tissage Crin. Sur la place, cette entreprise est bien connue pour avoir construit des locaux industriels aux Eplatures et aux rues du Collège et Fritz-Courvoisier.

Lorsque Alfred Müller S.A. a acheté le vieil immeuble Comète-Sanzal, en 1987, l'entreprise visait la diversification, et projetait de réaliser un complexe mixte de locaux administratifs et

pour l'artisanat, ainsi que du locatif. L'immeuble a été démoli l'hiver suivant; ce fut ensuite le début d'un ballet de projets et de refus, les premiers plans ne respectant pas les gabarits, entre autres points de controverse. En janvier 1992, quasi à la veille du début des travaux, Alfred Müller décidait de sursoir à cette construction, proposant même de lâcher la parcelle à qui la voudrait.

PROJET SIMPLIFIÉ

Un projet a refait surface l'année dernière, dans un ciel plus serein. Entre-temps, un nouveau directeur, Francis M. Godel, est arrivé à la succursale romande de Marin. Le dialogue a repris avec les autorités. Entre une appréciation objective de la conjoncture actuelle et des besoins, et les souhaits de la commission d'urbanisme et de la direction des TP, un consensus a été trouvé. Un avant-projet simplifié a été soumis, afin d'éviter un nouveau chassé-croisé.

«Nous avons de bons contacts avec M. Francis Godel, confirme Alain Bringolf, conseiller communal directeur des TP; les problèmes que nous avions soulevés à l'époque se sont avérés justifiés et le projet en tient compte. Par exemple, nous avions demandé une simplification, et l'aspect architec-

tural correspond mieux à la typologie de la rue de la Ronde».

Le concept de locaux mixtes demeure; le projet comporte trois immeubles locatifs (dont deux contigus et un séparé), avec 31 logements, (1 pièce ½, 2 ½, 3 ½ et 4 ½) et des locaux pour l'artisanat et l'administration, soit 1700 m².

Comme on peut le voir sur le dessin, les immeubles locatifs

bordent la rue du Pont, avec un accès de plain-pied. Les appartements sont traversants, comme le souhaitait le service d'urbanisme, et bénéficieront ainsi du soleil levant. Une cour est créée entre les maisons d'habitation et les locaux commerciaux et ateliers, qui eux bordent la rue de la Ronde. Depuis les deux niveaux, soit rue du Pont et rue de la Ronde, des accès rejoignent le

parking souterrain construit sous les locatifs.

AIDE FÉDÉRALE?

L'ensemble occupe bien le site; mieux encore, les constructions se coulent dans la configuration du terrain, utilisant judicieusement la dénivellation. Les plans, réalisés par un architecte suisse-allemanique, ont déjà tourné dans les différents services communaux et le préavis est favorable. Il est prévu de les soumettre à la sanction préalable cet automne.

«M. Alfred Müller a décidé de mettre ce projet en priorité sur La Chaux-de-Fonds», précise Francis Godel, directeur de la succursale de Marin. En premier lieu parce que ce trou ne plait pas au promoteur, et aussi parce qu'il comporte beaucoup d'ancrages à surveiller.

Prochamment, le budget définitif sera établi, «après nous chercherons des investisseurs», précise Francis Godel. Il est possible que l'aide fédérale soit demandée pour réaliser des logements à prix accessible et les immeubles locatifs pourraient être alors vendus clés en main. Des contacts sont en cours pour les ateliers et locaux destinés à l'artisanat, qui seront loués ou vendus aux intéressés.

La Comète entamera peut-être sa dernière trajectoire. A moins que M. Alfred Müller ne change encore d'avis... I.B.

Foulets et Steinmann

Sur la parcelle de 20.000 m² acquise aux Foulets, Alfred Müller S.A. a projeté une occupation selon le règlement communal en vigueur. Les premiers plans ont été refaits, tenant compte de la portée de l'ombre de la forêt bordant la parcelle au sud. Au nord, cinq groupes de deux villages jumelés sont prévus. Les intéressés peuvent acquérir simplement la parcelle et construire eux-mêmes, et le terrain sera vendu au prix du marché, précise simplement Francis Godel. Rappelons qu'il avait été acheté au prix fort au temps du boom immobilier.

Au sud devraient s'élever 40 villas mitoyennes, soit dix groupes de quatre maisons, ou huit groupes de cinq, construites par le promoteur et vendues clef en main. Modèle simple, sur trois niveaux, avec un toit pentu, la petite maison devrait avoisiner les 500.000 francs. C'est la deuxième priorité de A. Müller S.A.

Quant à l'immeuble Steinmann, rue de la Ruche, il occupe la troisième place dans l'ordre des projets. Le dossier ne cause pas de souci aux promoteurs; l'immeuble a été acquis à prix correct, l'emplacement est bon. Dans un temps dépendant de la conjoncture économique, la vieille usine sera démolie, c'est inéluctable, et un immeuble commercial et locatif prendra sa place. L'ensemble est sous surveillance, puisque la police cantonale y pratique régulièrement des exercices d'entraînement. (ib)

Portes ouvertes à Foyer Handicap

Foyer en folie...

Pour ses premières portes ouvertes, Foyer Handicap a fait fort. Toute la journée de samedi, entre le vernissage de l'exposition des peintures et dessins de neuf créateurs-résidents, la visite des locaux, les repas, l'animation théâtrale «Foyer en folie» et la soirée champêtre, les invités comme les résidents semblaient être au mieux de leur forme.

Terminé il y a deux ans, Foyer Handicap n'avait pas encore ouvert grandes ses portes au public. Samedi, dès 9 heures, le mal a été réparé... Vingt-neuf résidents permanents, le directeur et tout le personnel étaient présents pour accueillir les nombreux visiteurs qui se sont pressés au portillon.

Il faut dire que le programme était chargé. Outre le vernissage de l'exposition des peintures et dessins de neuf pensionnaires, le public a pu n'en faire qu'à sa tête. Accueillis par la clique des Zigomatics, présente toute la journée, les nombreux visiteurs n'ont pas manqué de déambuler dans la maison, prendre part

aux repas, assister à l'animation théâtrale surprise pour enfin terminer la soirée en compagnie d'un orchestre champêtre.

Heureux, le directeur Francis Kneuss l'était et ce, malgré une toute petite mise au point. Sur l'air de «Tout va très bien, Madame la marquise», six acteurs-

résidents, ainsi que quelques membres du personnel, «en tout bien tout honneur», et en donnant de la voix, lui avouèrent que s'il était vraiment sympa, ils n'hésiteraient désormais pas à faire en sorte qu'ascenseurs et stores ne tombent plus si souvent en panne... C.M.



Un programme riche et complet.

Vernissage, animation théâtrale et orchestre champêtre. (Impar Gerber)

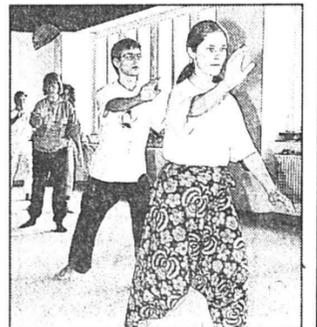
Nouveaux locaux pour le Tai-Chi-Chuan

Le yin ou le yang

Les portes des nouveaux locaux de l'école de Tai-Chi-Chuan, dirigée par Cornelia Gruber, étaient grandes ouvertes samedi rue Bellevue 22. Le public, venu nombreux, a eu l'occasion de se familiariser avec cet art martial chinois réputé pour ses effets thérapeutiques, mais également comme technique d'auto-défense.

Cet art martial repose sur des lois qui régissent l'interaction et l'alternance des deux principes de base de l'univers, selon la pensée chinoise: le yin, principe négatif féminin, le yang, principe positif masculin.

Composé de 67 mouvements, le Tai-Chi-Chuan est né, sous sa forme nouvelle, dans les années 50. Membre de la Fédération suisse de Tai-Chi-Chuan, C. Gruber, qui enseigne cet art martial depuis plus de dix ans, conduit les adeptes à la recherche d'un monde plus harmonieux, tout en ouvrant les méridiens, en stimulant le sens vital et en canalisant les énergies à travers le mouvement. (cm)



Un art martial

Canaliser les énergies.

(Impar-Gerber)

AVIS URGENT

Nous cherchons

maçons et aides
expérimentés

OK PERSONNEL SERVICE

039/23.04.04

132-12089

Pose de nouveaux ralentisseurs rue Numa-Droz

Attention bandes rugueuses

Les intersections de la rue Numa-Droz avec celles des Armes-Réunies et Docteur-Coullery causent bien du souci à la police locale. Les accidents y sont en effet nombreux, malgré une signalisation renforcée. Dernière trouvaille: des bandes rugueuses posées sur la chaussée, pour rappeler à l'ordre les conducteurs distraits.

Les services communaux concernés ont donc décidé de tenter une expérience. Des bandes rugueuses ont été posées sur la voie nord devant la Bibliothèque de la ville et sur la voie sud à la hauteur du temple de l'Abeille. Il ne s'agit pas d'obstacles, contrairement aux gendarmes couchés. Pas de secousse lorsque le véhicule passe dessus, mais un bruit qui rappelle au conducteur qu'il doit être attentif. Des dispositifs de ce type ont été posés à Saint-Blaise, aux abords du giratoire qui commande l'entrée de l'autoroute. En France, ils sont d'un usage très courant, pour signaler les virages dangereux.



Rue Numa-Droz, devant la Bibliothèque

Une série de bandes rugueuses ont été posées hier, pour signaler la proximité d'un carrefour à problèmes.

de riverains de différents quartiers, indique le premier-lieutenant Gyger, officier de circulation. Il rappelle que des panneaux de signalisation munis de

feux clignotants ont été posés à la rentrée scolaire aux abords du collège de la Promenade et du jardin d'enfants de la rue Fritz-Courvoisier, deux établisse-

ments situés sur des axes à grande circulation, où les parents craignent pour la sécurité de leurs enfants.

A. M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Rue du Locle Tonneau

Lundi très tôt vers 1 h, une voiture, conduite par Mme A. C., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la rue du Locle en direction est. Pour une raison indéterminée, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta un signal lumineux. Suite à ce choc, la voiture effectua un tonneau pour finir sur le toit une trentaine de mètres plus loin. Blessée, Mme A. C. a été transportée par une tierce personne à l'hôpital, établissement qu'elle a pu quitter après y avoir reçu des soins.

Espacité Déménagements

Espacité se remplit peu à peu. Le Service cantonal de la formation technique et professionnelle, ainsi que le Service de l'enseignement secondaire, déménagent leurs bureaux dès le 15 septembre, de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Ils occuperont les 3e, 4e et 5e étages de la tour. (Imp)

Conseil des jeunes Elections ouvertes

Les élections au Conseil des jeunes sont ouvertes depuis hier. Les élèves de l'école secondaire désignent leurs délégués à la première chambre, alors que la seconde représente tous les jeunes de 16 à 20 ans domiciliés en ville. Ceux qui fréquentent le Gymnase, l'Escom ou le CPJN peuvent voter dans leur établissement. Quatre sièges sont réservés aux autres, qui peuvent déposer leur candidature au CAR (Centre d'animation et de rencontre), Serre 12, jusqu'à vendredi, et voter la semaine prochaine au même endroit. (Imp)

Coupe des érables Apéro insecticide

Les jardiniers de la ville vont procéder prochainement à la tonte habituelle des érables du Pod. Mais pour que ces «Figaros» puissent travailler sans être dévorés par tous les insectes qui ont élu domicile dans les feuillages, ils pulvériseront l'insecticide habituellement utilisé. Cela se fera lors de prochaines nuits, pour autant que la météo le permette en se mettant au sec. (Imp)

Les stops de la rue Numa-Droz sont pourtant dûment signalés, mais les accidents y sont malgré tout nombreux. Trop d'automobilistes ne se rendent pas compte qu'ils perdent la priorité. Ce phénomène est particulièrement sensible à l'intersection avec la rue Docteur-Coullery pour les véhicules venant de l'est, et à l'intersection avec la rue des Armes-Réunies pour ceux qui viennent de l'ouest.

À L'ESSAI

Les nouveaux ralentisseurs sont posés à titre d'essai à la rue Numa-Droz. Comme ils sont simplement collés sur la route, il est à craindre que les chasse-neige les arrachent en hiver. Mais si l'expérience est concluante, d'autres tronçons de routes communales pourraient en être garnis à l'avenir. Une demande existe, émanant

Boolimik Festival à Bikini Test

Un programme éclectique



No One Is Innocent

Ce groupe français sera la vedette de la soirée rock de vendredi.

Attention les oreilles! Trois jours durant, neuf formations d'une remarquable diversité vont se succéder sur la scène de Bikini Test. Trois jours de concerts-découvertes propres à titiller la curiosité et diffusés en direct sur les ondes de Couleur 3.

Le Boolimik Festival a parié sur l'ouverture et la diversité. En effet, la grande majorité des artistes programmés ne s'étaient jusqu'à présent jamais produits en Suisse. L'occasion est donc belle pour apprécier les améliorations apportées à la salle pendant la pause estivale, à commencer par la fresque monumentale qui recouvre les façades sud et ouest!

A l'intérieur, le guichet est installé... dans une cabine de téléphérique! Côté technique, Bikini Test inaugure une nouvelle sono ultra-compacte en remplacement de l'ancienne, qui ressentait de nombreux signes de fatigue. Ces trois jours de concerts nous permettront de juger la différence.

● Vendredi 16: nuit rock avec No One Is Innocent (F), A Subtle Plague (USA) et The Married Monk (F).

The Married Monk ont récemment signé un amour de petit CD pop acoustique, entre neurasthénie et intimisme. Une limpidité à découvrir d'urgence. A Subtle Plague est un groupe basé à San Francisco. Souvent appréciés en première partie de Noir Désir, qui ont pour eux beaucoup d'estime, ses musiciens défendent un rock métré très élaboré. Leurs prestations scéniques jouissent d'une réputation flatteuse. No One Is Innocent, c'est la nouvelle bombe

française. Dans le même registre que Rage Against The Machine, ils ont récemment éclipsé ceux-ci aux Eurockéennes de Belfort.

● Samedi 17: nuit world avec Chikha Rimitti (ALG) et Mad Sheer Khan (ALG).

Ce sera l'événement du festival et un moment riche de symboles dans le tragique contexte des événements algériens. Légende vivant du raï, la mythique Cheikha Rimitti, 70 ans, a récemment créé la sensation avec son audacieux nouvel album «Sidi Mansour», sur lequel sa voix rencontre quelques-uns parmi les plus influents des musiciens rock contemporains. La pérennité de Rimitti, sa jeunesse d'esprit incarnent l'espoir. Concert événementiel. En première partie, Mad Sheer Khan, jadis vu en compagnie de Sapho, entre autres.

● Dimanche 18: nuit dub-rap-dance avec Scorn + Third Eye Sound Sytem (USA) et Agurk Players (SWE).

Scorn est le projet étrange de l'ancien batteur de Napalm Death (!). C'est une sorte d'ambient-dub sombre et hypnotique, mais dansant. Une puissance incroyablement enveloppante. Quant aux Agurk Players, ils nous viennent de Suède avec des idées acrobatiques et jonglent avec les genres. Au sein du groupe, un DJ tient en quelque sorte le rôle de guitariste. Bigarré, excentrique et à découvrir. (mam)

● Attention: en raison de la densité de la programmation, les portes ouvriront à 20 h pendant les trois jours du festival. Un abonnement général est en vente à un prix avantageux.

Les radicaux ont parlé réestimation cadastrale

La bataille de la taxe foncière

Le Parti radical s'est réuni hier soir à l'hôtel des Endroits, pour parler de la réestimation cadastrale en cours dans le canton. C'est à Marc-André Nardin, notaire et conseiller général, qu'il appartenait de faire un état des lieux de la réestimation cadastrale en cours et de dégager les enjeux d'une révision de la taxe foncière, qu'il avait déjà appelée de ses vœux lors d'une intervention à la séance des comptes du législatif communal.

La réestimation est en cours. La procédure utilisée, ses résultats intermédiaires et ses effets prévisibles ont fait l'objet de plusieurs articles dans «L'Impartial». Rappelons simplement que la précédente estimation, datant de 1972, ne reflétait plus la réalité, et qu'avec la nouvelle, les valeurs locatives de nombreux im-

meubles vont prendre l'ascenseur.

SPÉCIALITÉ DU HAUT

Effet pervers prévisible, les revenus de la taxe foncière pourraient enfler considérablement. Seules trois communes du canton la prélèvent: La Chaux-de-Fonds, Le Locle et... Montalchez. A La Chaux-de-Fonds, la taxe foncière a rapporté quelque 4,5 millions de francs durant l'exercice 93. Elle pourrait grimper à sept millions, si on la calcule selon les critères de la réestimation cadastrale. «Ce bonus de 2,5 millions sans tirer un trait de plume est inacceptable pour une ville qui a déjà l'une des pressions fiscales les plus fortes du canton (123 sur une moyenne neuchâteloise de 100)», estime M. Nardin.

Comment, dans ces conditions, inciter quelques-uns des

5000 pendulaires qui viennent travailler à La Chaux-de-Fonds à s'y établir? De plus, cette taxe est perçue comme un impôt par la commune. Elle n'est en effet affectée à aucune tâche particulière, mais va au contraire grossir les rentrées fiscales. M. Nardin ne réclame pas la suppression de la taxe, car «si l'on veut être responsable, et nous le voulons, on ne peut pas priver d'un seul coup le ménage communal de 4,5 millions».

Une position qui ravit le directeur des finances et député radical Daniel Vogel, qui a appelé de ses vœux une discussion politique sur la question. C'est dans le cadre de l'élaboration du budget 95 que les choses pourraient bouger. Reste aux partisans de la révision à compter leurs forces qui, hier soir, paraissaient plutôt éparées.

(am)

Heures musicales à Saint-Jean

Invention et couleurs

Associer une flûte, un alto, une guitare, ne tombe pas sous le sens. C'est ainsi par un concert original que débute dimanche la saison des «Heures musicales» au temple Saint-Jean. Le trio «Merm-et-Pellaton-Battais» fut intarissable d'invention, de musicalité.

Connues et admirées au XVIIIe, au XIXe siècles, les œuvres de Leonhard von Call, Francesco Molino, Anton Fürstenau, tombèrent ensuite dans l'oubli. Ecrites pour violon ou flûte tra-

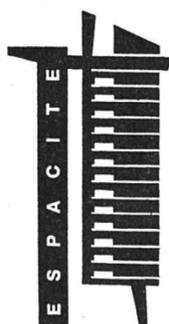
versière, alto et guitare, on apprécia d'en retrouver l'écho dimanche dans les couleurs retenues par les musiciens. La sonorité, la virtuosité de Christian Mermet à la flûte traversière, donnent à ces musiques une lumière solaire.

Le «Trio» de Alfred Uhl, compositeur né en 1909, débute, en canon, dans les tonalités Renaissance. Le thème exposé se développe en variations aussi belles que d'excellente écriture. Un mouvement vif précède un «scherzando» final. Le compo-

teur a écrit cette partition pour violon, alto et guitare mais il agréera à coup sûr la transcription pour flûte traversière, d'autant plus qu'elle est entre les mains de subtils interprètes.

Dimanche 13 novembre, les «Heures musicales de Saint-Jean» recevront l'ensemble vocal «Cantamini», dirigé par Christophe Kumpli. Dimanche 19 mars, Anne Bassand, harpiste et Simone Monot-Geneux, organiste titulaire de l'instrument du temple, donneront un concert en duo. D. de C.

AVIS URGENT



Visite de la Tour COMMUNIQUÉ

En raison des travaux de finition, l'accès à la Tour est autorisé au public de 17 h à 19 h 30, ceci jusqu'à

l'ouverture du bar CITERAMA le vendredi 16 septembre 1994 à 8 heures.

132-12083

NAISSANCE

Enfin me voici!
Je me prénomme

BASTIEN

et je suis né
le 10 septembre 1994
à la Maternité de Landeyeux.

J'espère faire bientôt
votre connaissance.

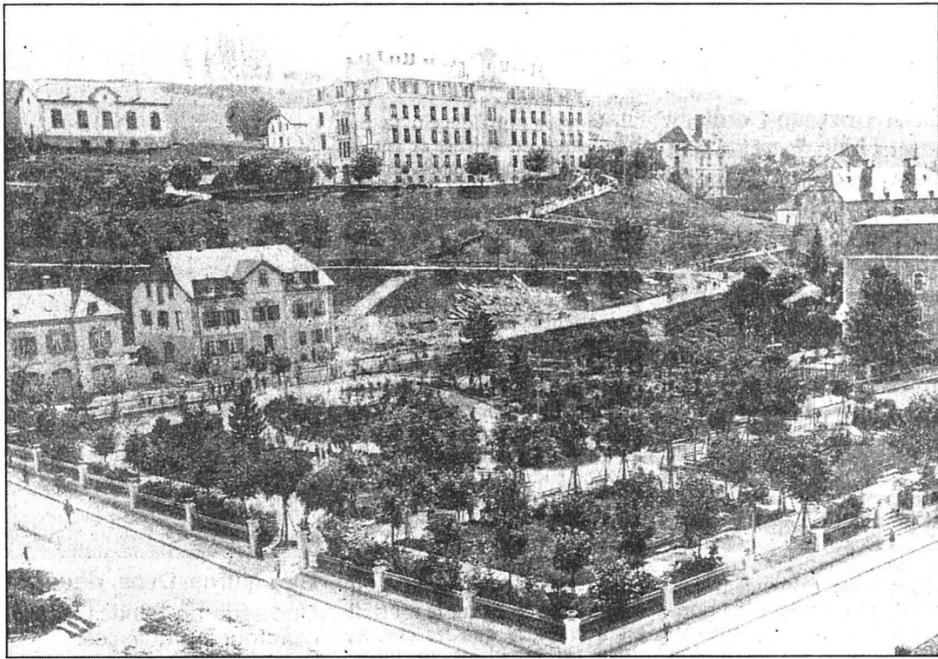
Yvan et Danielle
LEUBA - SCHAEER
2055 St-Martin

132-514033

Il y a 100 ans la commune recevait le jardin du Marais

Active Société d'embellissement

Il y a 100 ans presque jour pour jour, le 10 septembre 1894, la dynamique, mais défunte, Société locloise d'intérêt public et d'embellissement remettait à la commune le jardin public du Marais. Cette cérémonie tenait en fait aussi lieu d'inauguration de la réalisation, dont le coût s'éleva très précisément à 36.463 fr 69 rappelle, en 1912, le rapport du 25e anniversaire de cette société.



Au pied du «nouveau» collège de Beau-Site

Il y a 100 ans le jardin du Marais voyait le jour et la commune en prenait possession.

Nombre de réalisations, d'actions diverses sont à mettre au crédit de la Société locloise d'intérêt public et d'embellissement, dont nous avons retrouvé la trace jusqu'en 1931. Cette année-là, le comité sortant, présidé par Albert Pignet, souhaitait bonne chance aux nouveaux responsables qui devaient être nommés. L'ont-ils été? Nous n'avons pu le découvrir. En revanche, il ressort clairement que cette société a été fondée au domicile du citoyen Albert Pignet le 18 juillet 1887 et que son premier comité a été élu la semaine suivante.

La première assemblée générale a lieu le 30 août et son souci

premier est de lancer une souscription publique afin de commencer à garnir sa caisse. Le procès-verbal de l'époque (voir encadré) recense bien des soucis des Loclois. Diverses kermesses, sur Les Monts (en 1889) puis aux Queues (1891) permettent de glâner des fonds. C'est à la gare que la nouvelle société de

manifeste d'abord, en créant son esplanade, avec une terrasse ombragée, l'établissement d'un trottoir et la pose de bancs publics. La dépense est de 6000 francs. Mais les responsables de l'association rêvent, depuis plusieurs années, d'un projet plus ambitieux: la création d'un jardin public.

LE COUP DE LA LOTERIE

En 1888 déjà, une vente suivie d'une loterie rapporte 8000 francs et une souscription publique draine 6700 autres francs. Ce n'est pas suffisant, mais le début est encourageant. Le lieu du jardin est défini comme à implanter dans la région du Ma-

rais. D'une part parce que la commune y possède des terrains, dont elle autorise le changement d'affectation, mais surtout parce qu'un Loclois, Eugène Humbert, accepte «de renoncer à bâtir ou vendre les chéseaux» qu'il possède à la rue du Marais et qu'il les cède gratuitement à condition que la commune s'engage à l'entretien de ce futur jardin et qu'elle ne puisse «jamais changer la destination de ces terrains pour une affectation à quelque autre but d'intérêt public».

L'affaire est maintenant bien engagée et un tir cantonal est organisé sur cet emplacement. Ce sera l'occasion de lancer une grande loterie de 40'000 billets et les travaux pourront alors démarrer, sous la conduite de MM. Baur, de La Chaux-de-Fonds et E. Pignet, architecte au Locle. C'est donc lors d'une fête, terminée par un feu d'artifice, que J.-A. Pignet remet officiellement le jardin du Marais à la commune, par son président, Numa Dubois. Prigent aussi la parole le professeur Charles Perregaux et Henri Rosat, président du Conseil général, Charles-Emile Tissot, conseiller national et Oscar Evard, juge de paix. Déjà en cette année 1894, il était question d'équiper le lieu d'un kiosque à musique. Plus tard, des plans furent même ébauchés, mais cette réalisation ne vit finalement pas le jour. JCP

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

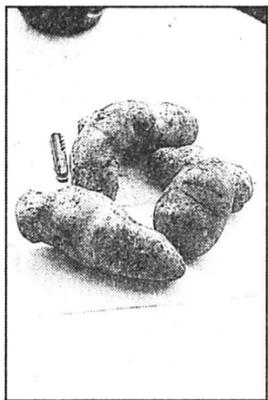
BRÈVES

Les Ponts-de-Martel Crédits acceptés

Dans sa dernière séance extraordinaire, le Conseil général des Ponts-de-Martel a accepté les deux crédits qui lui étaient soumis. Le premier, initialement arrêté à 45.000 fr, a finalement été poussé à 50.000 fr, pour disposer d'une marge supplémentaire en vue des travaux qui seront entrepris pour l'amélioration du carrefour Prairie - route cantonale. Ce secteur sera complété d'un trottoir légèrement surélevé. Ainsi en a décidé la majorité du législatif, alors que le rapport de l'exécutif préconisait plutôt le contraire. Mais celui-ci s'en est volontiers remis à l'avis du Conseil général. Celui-ci a aussi accepté le second crédit de 6000 fr destiné à la réfection d'un petit tronçon de route à Martel-Dernier. (jcp)

Les Brenets

«Grosse légume!»



Une pomme de terre oubliée l'automne dernier dans un coin de son jardin par M. Zéphirin Kolly des Brenets, a germé ce printemps. Rien d'extraordinaire à cela, mais ce qui le fut davantage fut la hauteur de la fane qui en résulta, près de 1 m 80. Autre surprise lors de l'arrachage, les cinq tubercules de ce «pied» de patate pesaient en tout 3 kg 200, le plus gros affichant à lui seul juste le kilo. C'est ce qui s'appelle sans doute «avoir la frite!» (photo dn)

BRAVO À

Jean-Pierre Carrel...

... que le Conseil communal vient de féliciter puisqu'il vient de fêter ses 25 ans d'activité comme monteur eau et gaz aux Services industriels de la ville du Locle. (comm)

La Chaux-du-Milieu: les 125 ans de la Fanfare

Une belle histoire

1869 - 1994: un sacré bail pour la fanfare de La Chaux-du-Milieu. En 125 ans d'existence, elle a vécu des hauts et des bas, comme toutes les sociétés qui se respectent. Pourtant, l'amitié et la solidarité sont toujours demeurées intactes. Autant d'éléments qui ont suffi à atténuer les crises ou à les traverser avec une certaine sérénité. Ce passé glorieux a aujourd'hui des répercussions très positives sur les quelque 45 musiciens qui composent l'ensemble et qui œuvrent à la promotion de la musique hors des frontières de la commune.

Cet anniversaire est l'occasion de jeter un regard sur les années passées et de nous transporter 125 ans en arrière. A cette époque, les libéraux constituent la majorité des citoyens de la commune de La Chaux-du-Milieu. Sans doute pour les narguer, les radicaux créent clandestinement une fanfare à la Rocheta, dans

une ferme perdue au milieu de la forêt et qui domine la vallée de La Brévine. Ils s'achètent des instruments et apprennent la moitié d'une marche. Un trio un peu ardu est laissé de côté pour plus tard... Avec ce fragment de musique, ils affrontent pour la première fois le public et remportent tous les suffrages.

Peu après, ils font appel à un professeur du Locle. C'est le début de la prospérité. Les libéraux sont évidemment furieux. Pourtant, un événement heureux - la naissance d'un enfant de père radical et de mère libérale - remet les pendules à l'heure. Le jeune père forme et dirige une fanfare libérale. Ainsi dès 1877, deux groupements sont en activité sur le territoire chaulier. En 1882, la formation radicale participe à un concours international à Genève. Tenue: blouse grise et chapeau de paille! Elle signe un nouveau succès. Par trop arrosée, la fête

se termine en queue de poisson, car aucune âme n'est là pour accueillir les musiciens.

La fusion se réalise tout de même en 1898, année du cinquantenaire de la République neuchâteloise. C'est l'apparition des premiers uniformes, qui dureront plus de 50 ans. L'association, baptisée l'Ouvrière, va son bonhomme de chemin jusqu'en 1919, où elle est victime d'une crise passagère. En automne 1920, elle connaît un redémarrage sous le nom de Fanfare de La Chaux-du-Milieu. Un sous-directeur de la Musique militaire du Locle tient la baguette. Georges Perrin, Louis-Edgar Brunner, Charles Landry, Louis-Albert Brunner et Frédéric Monnard se sont succédé depuis lors. Aujourd'hui, Martial Rosselet en détient les rênes. Il contribue à perpétuer une tradition musicale vieille de 125 ans, mais qui n'a pris aucune ride. (paf)



Fanfaristes en action

Un nouvel uniforme pour marquer le 125e anniversaire de la société.

(Favre)

Ce bon vieux Locle

Le premier procès-verbal de la société, en 1887, contient les observations suivantes et certaines n'ont presque rien perdu de leur actualité.

«Le Locle ne possède aujourd'hui et pour une population de 10.500 âmes, ni salle de concert un peu vaste, ni de salle de théâtre, ni jardin public, ni squares, enfin, rien de ce qui fait l'ornement de tout centre réduit à de minimes proportions. Nos jeunes gens ne se plaisent pas dans notre localité, nos mères de famille sont réduites à abandonner en quelque sorte leurs jeunes enfants sur la rue pour y prendre leurs ébats, qui risquent de les faire écraser par les équipages qui traversent les rues de notre village, ou encore à promener de gros bébés aux joues roses dans une atmosphère étouffante en été et sur une route poussiéreuse...»

Tous les citoyens fondateurs de «l'embellissement» ont été unanimes pour «tenter un effort dans le sens d'un relèvement esthétique de ce bon vieux Locle...» (p)

Fête villageoise au Cerneux-Péquignot

Un monstre fou-rire!



Joyeuse ambiance.

Il faut dire qu'avec Cuche et Barbezat... (Impar-Perrin)

Dimanche soir, les membres du comité de l'Association de développement du Cerneux-Péquignot, fer de lance de la fête villageoise, avaient le sourire, car tout au long du week-end, un public nombreux et chaleureux avait répondu à leur invitation.

Samedi soir, Cuche et Barbezat, dès 21 heures et pendant deux heures, ont lancé la fête dans un monstre fou-rire dont se souviendront les zygomati-

ques des 400 spectateurs. Ovationnés par un public qui en redemandait, ils ont passé le témoin aux quatre musiciens de «Lady Dingo» pour le bal coutumier.

Le dimanche dès 11 h, la fanfare de La Sagne, sous la baguette de son chef Jean-Claude Rosselet, a largement contribué à la réussite de l'apéritif et du repas campagnard. Ambiance conviviale maintenue jusqu'à minuit avec le quartett Trub. (cl)

Débat entre Franc-Comtois et Neuchâtelois à Morteau

La famille en question

Le Mouvement populaire des familles de Suisse romande (MPF) et Val de Morteau association familiale (VMAF) organisaient samedi passé à Morteau un débat qui s'intitulait: «La parole aux familles». Malgré un public peu nombreux, les rencontres autour des quatre thèmes abordés en carrefour furent très enrichissantes.



Défense des familles sans frontière
Petit public pour une rencontre originale.

Le MPF, créé en 1942 pour faire entendre la voix des familles modestes indépendamment des tendances politiques, syndicales ou religieuses, joue un rôle d'information auprès des familles, partage leurs difficultés et leurs expériences et apporte une aide à la formation en proposant des cours. Il soutient également des projets de formation dans le tiers monde.

Né il y a 14 ans, VMAF tente de s'approcher des familles et propose des permanences adaptées aux problèmes rencontrés par les habitants du val de Morteau (touchant les locataires, les consommateurs, les copropriétaires, le domaine social ou juridique, etc.). Elle organise aussi

différentes manifestations et conférences. Entretien des relations amicales depuis plusieurs années, les deux associations avaient préparé des questions autour de quatre thèmes évoquées en petits groupes.

Première constatation: le paysage de la famille d'aujourd'hui est diversifié: famille monoparentale, famille reconstituée, parents travaillant tous deux, etc. Les participants suisses ont ré-

clamé davantage de garderies. Dans le domaine de l'accueil des familles étrangères, le vice-président de l'UDAF de Besançon, M. Haon, a évoqué les nombreuses contraintes récentes liées au regroupement familial des immigrés en situation légale. D. Perrin (président de VMAF) a proposé d'octroyer le droit de vote pour les étrangers au niveau local, puisqu'ils paient des impôts. Leurs droits devraient cependant aller de pair avec des

devoirs: service militaire par exemple.

S'agissant du rôle des associations familiales, celles-ci devront faire un effort d'ouverture envers les familles qui rencontrent des problèmes, car elles ne savent pas toujours auprès de qui les exprimer. L'absence d'un vrai projet de société a été ressentie et pourrait servir de thème pour un travail de recherche prochainement. Une proposition d'action pour une plus

grande reconnaissance des associations familiales a également été émise.

LA PALME À LA FRANCE

Avec une importante liste de prestations familiales touchant les femmes enceintes, les enfants, les parents, le logement, la France, dans le domaine des avantages sociaux, décroche la palme. Pourtant, plusieurs revendications ont été lancées, telles que le versement des allocations familiales basé sur les ressources, et ceci à partir du premier enfant, ainsi que la demande du versement des allocations familiales jusqu'à 25 ans et leur adaptation au coût de la vie. Tous souhaitent que l'école soit réellement gratuite jusqu'à 16 ans (fournitures scolaires).

Du côté Suisse, le MPF réclame une assurance maternité, ainsi que des allocations familiales décentes, égales pour tous et versées quelles que soient les conditions de travail. Profamilia a calculé qu'un enfant coûtait 800 fr par mois et que 400 fr d'allocation par enfant couvrirait la moitié de ces frais. Il demande également une assurance-maladie et accident familiale.

Ces échanges franco-suisse se sont déroulés dans une bonne ambiance. Après la clôture des débats, un apéritif était offert par la municipalité de Morteau. Ensuite, un repas et une soirée dansante terminaient cet après-midi bien rempli. E. M.

BRÈVES

Les Hôpitaux-Vieux Ferme de La Seigne dévastée

Haut lieu de milliers de disciplines de ski nordique, le gîte étape de La Seigne aux Hôpitaux-Vieux, a été détruit accidentellement par une poubelle qui a pris feu. C'est vers 20 h dimanche soir que l'incendie s'est déclaré. Malgré l'intervention rapide et massive des pompiers, le bâtiment en lamelle-collé aménagé en 1989 pour près de huit millions de FF. (p.sch)

Sancey-le-Grand Quincaillerie brûlée

Les combles de la quincaillerie de Sancey-le-Grand et l'appartement du commerçant ont été détruit par le feu. L'alerte était donnée au cours de la nuit de dimanche à lundi. Tout le matériel du commerçant ainsi que son appartement et sa toiture ont été sérieusement endommagés mais il n'y a pas eu de victime. (p.sch)

Baume-les-Dames Chasseresse à 88 ans!

Anna Chaillard, âgée de 88 ans, a été étreinte dimanche dernier son 59e permis de chasse dans les bois de son village de Huanne, entre Besançon et Montbéliard. C'est à son mari, ancien militaire de carrière qu'elle doit sa passion pour les armes, se souvenant aussi que durant l'Occupation, les Allemands lui avaient confisqué quatre fusils! (pr.a)

Incendies dramatiques près de Morteau

Deux morts dans les décombres

Deux tragédies ont eu lieu près de Morteau, dimanche soir. La ferme du maire de Chaux-Neuve a été entièrement détruite par un incendie et sa femme retrouvée morte dans la fosse à lisier. Un peu plus tard, à quelques dizaines de kilomètres de là, un homme sans vie était découvert à Villeneuve d'Amont dans son appartement également en feu.

C'est un terrible drame qui frappe la famille de Jacques Pagnier, maire du village et exploitant agricole. En fin d'après-midi dimanche, cet homme de 57 ans s'était absenté pour traire les bêtes qui se trouvaient dans l'alpage. Ses enfants avaient eux aussi quitté durant

quelques heures la ferme familiale où restait seule son épouse Bernadette, âgée de 59 ans.

A leur retour vers 20 h, ils ont constaté qu'une épaisse fumée sortait d'un débarras situé dans la partie habitation du bâtiment. Le temps de donner l'alerte et de tenter de circonscire ce début d'incendie, le feu s'étendait très rapidement à la grange à fourrage. A l'arrivée des pompiers, les flammes embrasaient déjà l'ensemble de la ferme, malgré la mise en action de plusieurs grosses lances à incendie.

Les membres de la famille cherchaient alors désespérément la disparue, une femme traitée depuis quelques temps pour une profonde dépression.

Elle était introuvable dans les décombres comme aux alentours de la ferme. Mais au cours des recherches, la trappe ouverte de la fosse à purin a attiré l'attention des sauveteurs. Le drame tant redouté était confirmé peu avant 21 heures: Bernadette Pagnier se trouvait bien dans la fosse où elle gisait noyée.

Pendant de longues minutes les médecins tentèrent en vain de la réanimer. Une enquête est en cours. Des experts devront déterminer l'origine du feu et les enquêteurs examiner s'il existe un lien entre ce sinistre et le décès tragique de l'agriculteur.

Quelques heures seulement après le drame de Chaux-

Neuve, un homme a été retrouvé mort dans le début d'incendie de sa maison à quelques dizaines de kilomètres de là.

BOUTEILLES DE GAZ ET BIDON DE CARBURANT

L'alerte était donnée peu avant 17 heures lundi soir à Villeneuve d'Amont, près de Levier, à la frontière entre le Doubs et le Jura.

Le feu commençait à dévaster l'appartement de Paul Buhler, un homme de 53 ans, sans emploi, lorsque les pompiers sont intervenus. Ils ont réussi à maîtriser le sinistre, avant de découvrir le corps inanimé de l'occupant des lieux qui gisait décédé au milieu des décombres.

Les premières investigations semblent indiquer qu'il pourrait s'agir d'un acte désespéré. Après du corps, les gendarmes ont en effet découvert deux bouteilles de gaz qui avaient été ouvertes, ainsi qu'un bidon de dix litres de carburant vidé de son contenu. En outre, des tubes de somnifères se trouvaient à côté de la victime.

C'est sans doute la raison pour laquelle le médecin présent sur place a refusé de délivrer le permis d'inhumation. Immédiatement, le substitut du procureur de la République de Besançon, André Merle, a ordonné une autopsie du corps qui devrait permettre de comprendre les circonstances exactes de ce décès. (p.sch)

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 6 PIÈCES

Grande terrasse, plafonds décorés, parkets, salle de bains, WC séparés, cuisine agencée. Fr. 260.000.- à débattre. Ecrire sous chiffres K 28-799040 à: Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1

A louer au centre de Saint-Imier pour le 1er novembre 1994:

1 APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort avec un garage à disposition

1 APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

tout confort Se renseigner auprès de: Mme L. Jeanneret ou M. Mario Gianoli senior. ☎ 039/41 35 50, heures bureau. 160-920160

Tout de suite ou date à convenir
Ravin 1, La Chaux-de-Fonds

A louer

STUDIOS

dès Fr. 350.-, plus charges

APPARTEMENT 2 PIÈCES

Fr. 590.-, plus charges

☎ 038/24 22 45 28-152

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre ville

Bel appartement 1 1/2 pièce, 55 m²

REFAIT À NEUF

(bloc cuisine, sanitaires, carrelage)

Idéal pour personne seule

Pour traiter: Fr. 17.000.-

Mensualité dès Fr. 637.- + charges.

☎ 038/24 57 31 28-440

A vendre à La Chaux-de-Fonds

VILLA DE 7 PIÈCES

Sur terrain arborisé, en très bon état, avec garages. Situation calme. Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffres V 157-13435 à:

Publicitas, case postale 2054

2302 La Chaux-de-Fonds 2

SMH GERANCE
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

SMH IMMEUBLES SA

À LOUER

Gare 4, Les Brenets

GARAGE

Loyer: Fr. 114.-

Libre: tout de suite ou date à convenir

MEMBRE

UNPI

157-14273

LE LOCLE - Rue Girardet 57 - ☎ 039/31 62 40

Etudiants Apprentis

Nous vous proposons un sympathique studio à louer au centre du Locle à 2 minutes de la gare.

Libre: de suite ou à convenir.

☎ 039/23 26 55 132-12083

A vendre dans quartier historique du Locle Maison typique

de 10 appartements et 2 garages



Location-vente
Transactions
immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16 157-14057

FINANCE



Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom

Prénom Date de naissance

Rue No

NP/Domicile

Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue

L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 /

13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de fr. 413 20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCI).

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le Conseil général de Neuchâtel épuise son ordre du jour!

Exécutif bien disposé

L'exploit! Hier soir, dans sa séance de relevée, le Conseil général de Neuchâtel est enfin arrivé jusqu'au dernier point de son ordre du jour qui en comprenait dix-huit... Le Conseil communal, de son côté, a montré des dispositions unanimement favorables aux neuf postulats qui ont été votés.

Une pluie de mandats est tombée hier soir sur l'exécutif neuchâtelois qui l'a reçue avec faveur, sans jamais ouvrir tout grand le parapluie. Il s'est vu confier une étude favorisant le transport des vélos sur les bateaux de la Société de navigation, un postulat d'EcoSol qui demandait, par ailleurs, la promotion d'un tourisme de type doux à Neuchâtel. Dans un autre postulat du même groupe politique, la desserte du cimetière de Beauregard par les transports publics était confiée aux bons soins de l'exécutif. Enfin, le même parti a obtenu satisfaction dans une demande relative à un meilleur soutien des enfants étrangers en classes primaires.

Le parti socialiste a aussi pris le sentier du tourisme doux en priant le Conseil communal d'étudier la mise en place d'une signalisation pour les piétons et, dans la foulée, il lui a par ailleurs confié la possibilité d'installer un «kiosque à musique» couvert devant le collège Numa-Droz ou sur les Jeunes-Rives. Il s'est aussi uni au groupe EcoSol pour demander le développement des classes enfantines des «quatre ans» et d'envisager leur gratuité.

Les libéraux ont également obtenu satisfaction par deux fois. Les voies et les moyens de réduire les prix de l'électricité pour les gros consommateurs devront être trouvés par le Conseil communal. Le vœu formulé dans le second postulat (qui a été retiré) a déjà été mis en application dans la présentation du prochain budget: tenir compte des intérêts liés aux dépenses, notamment pour toutes les présentations comptables des immeubles de la ville.

CINQ MOTIONS

Cinq motions ont été développées au cours de la soirée: tenir un inventaire des appartements laissés vacants, étudier les moyens légaux d'éviter qu'ils restent vides durant des mois et rechercher des possibilités d'oc-



Rue des Sablons

Une motion a été déposée sur les immeubles laissés vacants.

(Impar-Gerber)

cupation sous contrat de confiance (PS); vendre le domaine du Cheval-Blanc, que la ville possède dans les Préalpes vaudoises, (ou accorder un droit de superficie) à des milieux protecteurs de la nature (EcoSol); améliorer l'acoustique de la salle du Conseil général (PRD); créer des jeux et restaurer les installations sportives du jardin de la Boine (EcoSol); étudier la gratuité de l'abonnement «onde verte» pour les chômeurs les

moins indemnisés de la commune (EcoSol).

Au chapitre des interpellations, Françoise Bachmann (PS), n'a été qu'en partie satisfaite d'apprendre qu'un mode de subvention de «La Lanterne magique» est en discussion avec les communes du Littoral et qu'il n'interviendra pas avant 1995. Jean-Claude DuPasquier (PL-PPN) espérait mieux que l'attention impuissante du Conseil communal au manque

de place de la bibliothèque Pestalozzi et de la ludothèque. En revanche, Jean Studer (PS) a été contenté par les réponses à ses nombreuses questions relatives à l'incendie de l'immeuble No 2 de la rue de l'Hôpital. Enfin, Eric Augsburger (EcoSol) s'est vu répondre qu'il était impossible de donner des précisions sur l'esquisse d'un projet de casino flottant, alors que la loi sur les jeux n'est, de surcroît, pas sortie des limbes de l'élaboration. AT

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Neuchâtel

Overdose

Lundi 12 vers 14 heures, le corps d'un homme a été retrouvé dans les WC d'un établissement public à Neuchâtel. Le décès paraît selon les premières constatations remonter à un ou deux jours. La cause est très certainement une surdose d'héroïne. Du matériel de toxicomane a été retrouvé à côté du corps, qui était enfermé de l'intérieur. Le défunt a pu être identifié, il s'agit d'un toxicomane âgé de 24 ans domicilié à Neuchâtel. L'intéressé était bien connu de la justice. Il s'agit du 11e décès dû à une overdose de drogue dans notre canton depuis le début de l'année. Une enquête est ouverte. Les examens médico-légaux sont en cours. Il faudra déterminer aussi les circonstances ayant conduit au décès. Tous les renseignements utiles peuvent être communiqués à la police cantonale à Neuchâtel. Tél. 038/24 24 24.

(comm)

Université de Neuchâtel Nominations

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a nommé professeur extraordinaire M. Antoine Maurice, professeur associé de journalisme à la faculté des lettres. Agé de 51 ans, marié et père de deux enfants, A. Maurice est porteur d'une licence en droit et d'un doctorat en sociologie. Il est aussi actuellement rédacteur en chef du Journal de Genève. Au cours de la même séance, le Conseil d'Etat a par ailleurs autorisé M. Marco Grioni à donner un cours de privat-docent en physique de la matière condensée à la faculté des sciences et a décerné le titre de professeur associé à M. Daniel Cornu, chargé de cours à la faculté des lettres. (comm)

Môtiers

Un conseiller communal à nommer

Le législatif de Môtiers est convoqué en séance extraordinaire, lundi 26 septembre à 20 h à la salle du Tribunal de l'Hôtel de district. Outre l'appel, le procès-verbal, les motions et interpellations, il devra élire un conseiller communal en remplacement de Claude Restelli. (paf)

Conseil général de Buttes

Un crédit pour les chemins

Certains des 35 kilomètres de routes gérés par la commune de Buttes sont dans un piètre état. Il en va surtout des routes du remaniement parcellaire construites il y a une vingtaine d'années. Selon l'exécutif, toutes nécessitent aujourd'hui une réfection.

Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil général a voté un crédit de 25.000 francs destiné à un «flachage» des chemins du secteur de l'Envers; une première étape qui sera immédiatement suivie par d'autres.

A ce propos, le conseiller communal Pierre-Auguste Thiébaud a en effet précisé qu'à l'avenir une somme plus importante (14.000 francs actuellement) sera inscrite chaque année au budget, de manière à ce qu'un tournus pour l'entretien des chemins puisse s'instaurer progressivement.

Dans les divers, le président de commune François Matthey a expliqué qu'une somme de 3500 francs vient d'être versée à une fondation pour le creusage

d'un puits au Sahel. «C'est en quelque sorte notre quatorzième fontaine», a relevé Michel Riethmann avec humour.

A la question de savoir où en sont les travaux sur le futur parcours vita, François Matthey a répondu que «des exercices techniques sont en place, mais que les travaux de terrassement et d'aménagement des sites manquent encore. On a du retard car pour l'instant, les entreprises sont occupées à d'autres tâches. Toutefois, ça devrait se faire cette année encore». (paf)

Buttes: le home se médicalise progressivement

Renverser la vapeur à fin 1995

Voici deux ans que le home Clairval de Buttes est en transformation pour médicaliser le premier étage de la maison. Samedi, une journée portes ouvertes a été organisée pour marquer la fin des travaux devisés à un million de francs. Outre le fait que 25 lits sur 45 sont aujourd'hui complètement équipés, l'établissement s'est doté d'une cafétéria joliment éclairée, lieu d'échanges par excellence, pour accueillir les familles des pensionnaires et les visiteurs.

Ce home, entièrement privé, est géré par une fondation. Il a été créé il y a une trentaine d'années dans le but de répondre, à l'époque, à une très forte demande. Actuellement, les entrées sont toujours aussi nombreuses. Cependant, avec le développement des soins à domicile et leur effet bénéfique, elles sont devenues plus spécifiques. C'est-à-dire que, bien souvent, les gens attendent d'être très handicapés avant de s'inscrire. Cette évolution a obligatoirement impliqué

un changement d'affectation. D'où la raison de ces travaux!

Moyennant une autorisation du Service cantonal de la santé publique, tout le premier étage de Clairval a donc été médicalisé, avec la création de salles de bain et de toilettes pour handicapés, ainsi que l'équipement des chambres en lits électriques. Par ailleurs, un ancien appartement a été transformé en salle de soins, avec pharmacie, et en un cabinet de consultation pour les médecins. Il est même possible d'y pratiquer de petites interventions chirurgicales, afin d'éviter des déplacements à l'hôpital.

Sur le plan du personnel, trois infirmières diplômées, une aide-infirmière et un cuisinier-pâtisier œuvrent au bon fonctionnement de l'institution, au côté d'une bonne vingtaine de collaborateurs. A l'image de la cerise sur le gâteau car non obligatoire, la cafétéria offre aux pensionnaires un plus non négligeable. «D'ici à fin 1995, nous prévoyons de poursuivre la médicalisation des étages supérieurs, tout en conservant une dizaine de lits en home simple. Notre souhait est de permettre aux personnes qui le désirent de venir pour des vacances ou une convalescence», confie le directeur Philippe Menétrey. (paf)



La nouvelle cafétéria

Une salle agréable où il fera bon se retrouver. (Favre)

Cortailod: Silicon Graphics certifié ISO 9002

Reconnaissance de qualité

Le Centre industriel européen du leader mondial des systèmes d'ordinateurs et de stations de travail de visualisation 2D et 3D s'est vu remettre hier son certificat ISO 9002. Un label de qualité récompensant le travail de toute une équipe et fêté hier à l'usine de Cortailod.

Comme sa division sœur de Mountain View, en Californie, le Centre industriel européen de Silicon Graphics, implanté à Cortailod depuis 1992, est désormais certifié ISO 9002. Le label international, qui sanctionne la mise en place d'un système qualité, a été délivré hier à l'entreprise par le représentant de l'organisme de contrôle indépendant, la société allemande TÜV-Rheinland, soit le même organisme qui avait certifié la société sœur américaine l'an dernier. Originalité du système qualité mis en place au centre de Cortailod: toutes les documentations de procédures sont informatisées et accessibles en temps réel à tous les employés à tous les stades de la production. Michel Bernard, directeur du centre européen, a loué l'effort

accompli par l'ensemble du personnel pour décrocher ce label en moins de neuf mois. Des louanges partagées par Bob Bishop, président de Silicon Graphics World Trade: «Ce titre récompense le plus haut niveau de qualification technique. Plus encore aujourd'hui, l'usine de Cortailod est appelée à jouer un rôle déterminant dans l'essor de nos activités européennes».

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois, tout en apportant les félicitations de l'exécutif neuchâtelois, s'est dit impressionné par les résultats tant économiques que qualitatifs obtenus par le centre de Cortailod. Il a aussi loué l'exemple d'assimilation que l'implantation de Silicon Graphics symbolisait.

Ouvert en 1992, le Centre de Cortailod compte 140 employés et a produit plus de 12.500 systèmes informatiques l'an dernier. Une production qui devrait s'accroître de 50 % cette année, a estimé le directeur. Pour l'année fiscale en cours, 300 millions de dollars de chiffre d'affaires sont prévus dans toutes les filiales européennes dépendant du centre de production de Cortailod. (cp)

Congrès d'herméneutique à Neuchâtel

D'une lecture à l'autre

Pour célébrer le vingtième anniversaire de son existence, l'Institut de recherches herméneutiques et systématiques (IRHS), de l'Université de Neuchâtel, organise un congrès international sur le thème de l'interprétation.

Ouvert hier à l'aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel et prévu jusqu'à mercredi, il accueille quelque 140 participants - théologiens, linguistes, psychologues, philosophes et scientifiques - en provenance de pas moins de 17 pays.

Le but du congrès est de prendre en compte les modifications majeures intervenues durant ces dernières décennies dans les sciences du langage et de la com-

munication et d'en mesurer les conséquences pour l'interprétation du langage parlé et écrit, a expliqué hier Pierre Bühler, doyen de la faculté de théologie.

L'attention se portera particulièrement sur les déplacements qui s'opèrent dans le travail de l'interprétation. Les conférences et ateliers se dérouleront en trois langues. Une publication en français des actes du congrès est prévue. Le public est invité à suivre, mercredi à 17 h 15, dans le bâtiment principal de l'Uni, la conférence du professeur Paul Watzlawick, spécialiste de la théorie de la communication de l'Université de Palo Alto, en Californie, sur le thème de «L'organisation névrosée». (cp)

Les Geneveys-sur-Coffrane: la loi sur le racisme en discussion au Louverain

La pluralité, une chance

Le pluralisme? C'est une chance contre le racisme, estiment les responsables du Louverain et du mouvement «Solidarités Neuchâtel». Dans l'attente d'un «oui» massif dans les urnes, ils ont invité, samedi, quatre personnes à exprimer cette chance: une militante, un pasteur, une écrivaine et un politicien. Brefs récits susceptibles de prolonger la réflexion.

veut; la discrimination sous toutes ses formes, c'est la gangrène. La loi ne supprimera pas le racisme, mais elle sera un symbole, une référence pour une attitude politique et une éthique correcte dans les relations humaines. De plus, elle permettra d'adhérer à la convention de l'ONU contre le racisme: si nous n'y adhérons pas, nous serons privés d'outils pour la prévention».

objectifs: un peuple doit affirmer ses principes et les limites qu'il ne doit pas dépasser; il doit fixer les barrières qui permettent la coexistence entre gens qui habitent au même endroit».

heureuse si elle s'érige contre la personne humaine».

«L'antiracisme n'est pas naturel»

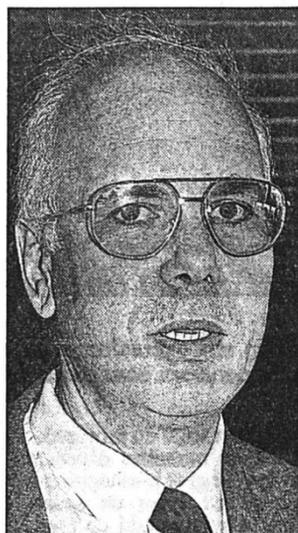


André Ntashamaje, Rwandais et président du Conseil général de Bulle (FR)

«Le racisme a deux causes: la peur et l'intérêt. Dans la peur de l'autre, le raciste légitime son agression. Dans son intérêt, il le considère comme un être inférieur. Pourquoi faut-il une législation préventive dans ce domaine? Son importance réside dans le fait que l'esprit humain a toujours tendance à être raciste. Pour lutter efficacement, la simple persuasion ne suffit plus. Il faut prévenir les agressions. Le racisme est naturel, l'anti-racisme ne l'est pas, mais il est le fruit d'une conquête, longue et difficile, par le biais de l'école. Au Rwanda, les Hutus extrémistes considéraient les Tutsis comme des moins que rien. Ils pouvaient le clamer partout, sans nulle conséquence. Tout le monde sait aujourd'hui comment de tels comportements ont ravagé le pays». (se)

● Dans le prolongement de la Journée contre le racisme organisée samedi dernier, le Centre du Louverain expose neuf artistes immigrés. A voir jusqu'au 25 septembre.

«Nous pouvons le prouver»



Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise.

«Les relations interculturelles et multiraciales sont une véritable chance. Dans l'Eglise, nous le vivons et nous pouvons le prouver. C'est une chance, un don et même une grâce. Cela suppose un effort: le pluralisme demande à être organisé sinon le racisme s'en mêle. Dans nos sociétés et nos écoles, il manque une bonne éducation à ce pluralisme pour qu'il devienne une valeur en soi reconnue. Nous avons besoin d'une politique d'intégration cohérente. Faut-il une loi anti-raciste? Oui et pour atteindre deux

«Nous ne sommes pas heureux et c'est la faute des autres»



Monique Laederach, écrivaine

«Nous acceptons des produits à des prix insolents et nous évacuons une réalité: derrière ces objets, il y a des personnes. Elles nous gênent, elles nous menacent! Nous sommes des enfants gâtés: aujourd'hui, c'est tout et n'importe quoi qui nous dérange. Pas seulement l'étranger mais tout ce qui sort de la norme. Nous ne sommes pas heureux: nous prenons des tranquillisants, la Suisse connaît le taux de suicide le plus élevé du monde. Comment? nous qui avons tout? Et nous en rejetons la cause sur les plus faibles, les plus menacés. Cette loi contre le racisme n'est qu'un tout petit commencement de dignité humaine. On ne laisse pas croître la haine et le racisme. Il s'agit d'avancer vers une société plus heureuse. Elle ne sera jamais

«La doctrine qui tue»



Christiane Perregaux, du comité romand de «Oui à la loi contre le racisme!»

«Le racisme est une doctrine qui tue, c'est la négation de l'autre, la mort, l'anti-thèse de la démocratie. Avancée par les opposants à la loi contre le racisme, la question de la liberté d'expression est un piège sur lequel on peut discuter mais dans lequel il ne faudrait pas tomber: la liberté d'expression ne signifie pas qu'on puisse dire ce que l'on

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03

BRÈVE

Fontainemelon
Bernard Zaugg
s'en va!

«J'avais dit que je ferais une législature et les deux ans de présidence». Voilà qui est fait. Aujourd'hui, le socialiste Bernard Zaugg, entré au Conseil communal de Fontainemelon en 1988, jette l'éponge. «Il y a beaucoup de choses à apprendre, mais c'est aussi beaucoup de boulot... La ren-gaine des conseillers communaux qui se double, chez M. Zaugg, d'un petit ras-le-bol politique. Jeudi 22 septembre, date de la séance du Conseil général, on lui trouvera un remplaçant. Le chasseur invétéré, sympathique président de commune par ailleurs, s'en retournera alors dans «sa» forêt traquer le renard du bout de son fusil ou de sa caméra vidéo. De retour chez lui, le bricoleur continuera plus que jamais à tailler le noyer pour en dégager «ses» cross de fusil, son dada. Original personnage que ce politicien-là, dommage qu'il s'en aille. (se)

Chézard-Saint-Martin

OK pour l'ilot

Réuni hier soir, le législatif de Chézard-Saint-Martin a accepté par 27 voix et une abstention la demande d'emprunt de 850.000 francs pour l'achat d'un terrain passé entre les mains d'un office de faillite «d'un autre canton» et de Cernier comme nous l'écrivions par erreur.

Un achat dont les éléments techniques n'ont été communiqués qu'aux conseillers généraux. Et encore, oralement. «Pourrions nous avoir les renseignements par écrit», a demandé un socialiste? «Nous en discuterons», a répondu le Conseil communal.

Accepté également, par 16 voix contre 10 et 2 abstentions: le crédit de 85.000 francs pour l'aménagement d'un passage pour piétons avec ilot central à la hauteur du collège. Par lettre, la société de fromagerie, qui a pignon sur la rue, a fait savoir «son opposition catégorique» à ce projet. Dans la discussion, l'ilot a été ballotté de gauche et de droite: «Il faut se rendre à l'évidence que cet aménagement n'est pas forcément nécessaire», a lancé le libéral Christian Blandenier. «La nécessité ce projet n'est plus à faire», a insisté Gérard Guillaume, socialiste. Et le milieu, l'ilot central, l'a emporté...

Enfin, le législatif a encore approuvé la vente d'environ 300 m² de terrain à la Fondation d'Ebauches SA et un crédit de 15.000 francs pour un couvert sur l'entrée de l'abri PC au collège. (se)

NAISSANCE

Anna et Mario
DI PIETRO - MORTELLARO
ont l'immense joie d'annoncer
la naissance de

LUCA

le 12 septembre 1994.

Maternité de Landeyeux

La Pelleuse 1
2207 Coffrane

132-514031

IMMOBILIER

espace & habitat

À VENDRE

Résidence «ANTARES»



Appartements en PPE de 4½ et 5½ pièces

dans un petit immeuble de 7 appartements avec ascenseur. Très bien situé, quartier sud-ouest de La Chaux-de-Fonds. Garages. Exécution soignée. Excellent rapport qualité-prix.

Tél. 039/23 77 77

132-12185

Entre lac et sapins...

C'est à Fontaines (Val-de-Ruz) que se construit votre futur appartement de 4½ pièces (112 m² environ).

Située à dix minutes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, par la nouvelle route de la Vue-des-Alpes, votre propriété bénéficiera d'un emplacement particulièrement tranquille et ensoleillé au maximum, dans un immeuble de six appartements.

Finitions à choix
(carrelages, revêtements des murs, sols)

Appartement dès Fr. 330 000.-
Garage: Fr. 25 000.-
Place de parc: Fr. 5 000.-

Disponibles: fin 1995

Les bureaux suivants se feront un plaisir de vous renseigner:

Promias SA
Faubourg 5
2525 Le Landeron
☎ 038/51 55 22

Gérançia & Bolliger SA
Av. Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

132-12057



«DOMAINE DE BEAUMONT»

Boulevard des Endroits
La Chaux-de-Fonds

Un habitat de qualité dans un environnement exceptionnel, tant par sa situation géographique que par la configuration du terrain

À VENDRE
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
de 2½ à 5½ pièces

avec possibilités de jardin
Entrée en jouissance: immédiate

Portes ouvertes

SAMEDI 24 septembre 1994 de 9 à 16 h

Pour tous renseignements et visites:

Gérance immobilière Bosshart & Gautschi
Av. Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds

à l'attention de Mme N. Mulchi

Tél. 039/23 17 83

132-12263

L'annonce, reflet vivant du marché

Canton de Berne: le tourisme d'excursion nettement sous-estimé jusqu'ici

Jura bernois: pour un jour

D'une enquête effectuée l'hiver dernier sur mandat de l'Etat, il ressort que le tourisme d'excursion a été nettement sous-estimé jusqu'ici dans le canton. Dans le Jura bernois par exemple, huit à neuf visiteurs sur dix ne sont là que pour un jour. A relever qu'ils y dépensent beaucoup moins que dans les autres régions.



Canton de Berne

Le secteur touristique doit beaucoup aux excursionnistes, visiteurs d'un jour, qui sont nettement plus nombreux que les vacanciers, sauf dans l'Oberland. (ASL-a.)

L'Etat de Berne ayant demandé une étude sur le rôle économique du tourisme dans le canton, 1600 vacanciers ont été interrogés l'hiver dernier sur le lieu de leur hébergement, tandis que 2600 enquêtes ont été menées auprès d'excursionnistes et que 25.000 personnes ont été sondées pour déterminer la proportion entre vacanciers et excursionnistes.

60% DE BERNOIS

Les résultats intermédiaires de cette enquête révèlent que le rôle du tourisme d'excursion, qui n'avait guère été étudié encore, a jusqu'ici été largement sous-estimé.

Ainsi, on apprend que seul l'Oberland est tributaire des vacanciers, surtout en hiver. La part des excursionnistes y atteint pourtant 45%! Et dans les autres régions touristiques du canton, à savoir le Jura et le Mittelland, ainsi qu'en ville de Berne, la proportion d'excursionnistes est plus importante encore, puisqu'elle est de huit à neuf touristes sur dix ne viennent que pour la journée. Par ailleurs, l'étude révèle que

dans l'Oberland et la capitale, la moitié des excursionnistes proviennent du canton même, une grosse part du reste de la Suisse et moins de 10% des pays voisins. Dans le Mittelland et le Jura, la proportion des touristes bernois atteint près de 60%.

LARGES VARIATIONS ENTRE LES DÉPENSES

Le rôle économique du tourisme est mis en évidence par les dépenses journalières moyennes des excursionnistes. Ces dépenses atteignent 100 à 130 francs dans l'Oberland, le Mittelland et la ville de Berne, mais 53 francs seulement dans le Jura

bernois. Un fossé dû principalement à de moindres dépenses pour le voyage et le «shopping», ainsi qu'aux types de sports moins techniques (ski de fond, par exemple).

Les vacanciers dépensent bien sûr des sommes nettement plus importantes, qui passent de 90 (hôtel de classe moyenne dans le Jura bernois) à 260 francs («5 étoiles» dans l'Oberland).

Les enquêteurs se sont penchés par ailleurs sur les moyens de transport utilisés par les touristes. On y apprend ainsi que 80 à 90% des excursionnistes voyagent avec leur propre véhicule. Seule la ville de Berne fait excep-

tion: près de la moitié des visiteurs d'un jour s'y rendent en train.

À COMPLÉTER

La directrice de l'économie publique, Elisabeth Zölch, s'est déclarée très satisfaite de la qualité et de la variété des informations ainsi acquises. Mais elle recommande d'attendre les résultats de l'enquête similaire, effectuée cette fois en saison estivale, ainsi que de celle qui sera menée auprès des entreprises. Alors, et alors seulement, on pourra cerner le rôle économique exact du tourisme dans le canton. (de-oid)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Pour les étudiants Services sociaux

Le canton de Berne apporte son soutien, depuis des années, à la cantine, à la crèche et aux logements pour étudiants de son université. Ces fonds figuraient jusqu'alors au budget. En vertu de la nouvelle Constitution, ils devront être approuvés par le Grand Conseil, à compter du début de l'année prochaine. Aussi, le Conseil exécutif sollicite du parlement l'octroi d'une subvention globale de 902.000 francs pour les années 1994 à 1997. (oid)

Villeret Allocation fixée

L'allocation familiale communale, versée donc pour chaque enfant ayant moins de 18 ans au 30 juin, a été fixée pour l'année courante à 35 francs. Les parents des enfants concernés seront invités à retirer leur dû auprès de l'administration communale. (mw)

AGENDA

Bienne Un astronaute en conférence



Le célèbre astronaute suisse Claude Nicollier (photo ESA), dont on se souvient qu'il a participé en fin d'année dernière au vol de la navette Endeavour, en tant que spécialiste de mission, donnera lundi prochain une conférence publique à Bienne, à 20 h 15 au Palais des Congrès, avec projection d'un film et de diapositives, sous le titre «Science et aventure en orbite». Ensuite de son exposé, Claude Nicollier répondra aux questions du public. Le bénéfice de cette soirée, qu'organise le Lions Club Bienne, sera remis intégralement aux écoliers de Bienne et environs. Location des places au Ticket Corner de la SBS, Place Centrale, tél. 032 218 222, et vente à la caisse d'entrée selon disponibilité. (de)

Villeret: programme des investissements jusqu'en 99

Une quinzaine de projets

Le Conseil municipal a largement débattu, récemment, du programme des investissements pour les cinq prochaines années. Une quinzaine de projets ont été retenus.

Le programme des investissements élaboré par l'Exécutif est nécessaire pour l'élaboration du plan financier. Il comprend une quinzaine de projets, dont certains ont déjà été sanctionnés en assemblée municipale, tels la réfection de la place de jeux sise en annexe du complexe communal, l'aménagement de trottoirs dans le quartier des Planches ou encore le renouvellement des véhicules de la voirie.

Ce programme d'investissements 1994-1999 prévoit près de 1,8 million de francs de charges d'investissements, ainsi que des dépenses totales évaluées à près de trois millions au niveau des placements.

Placements qui concerne essentiellement les projets de viabilisation de la zone industrielle des Champs du Clos et du solde du terrain des Planches.

Il appartient désormais au caissier municipal, Michel Walther, de dresser le plan financier 1994-1999, en tenant compte des objectifs du Conseil. Rappelons que la planification financière a pour but primordial de pourvoir

l'autorité d'un instrument nécessaire, dans l'optique d'une saine gestion des finances communales à moyen terme.

MISE EN SOUMISSION

Eu égard à la décision prise par la dernière assemblée municipale, l'Exécutif local a procédé récemment à la mise en soumission des travaux de réfection du mur du cimetière.

Deux options ont été proposées aux cinq entreprises sollicitées et le Conseil procédera tout prochainement à l'adjudication des travaux.

Des travaux qui devront effectivement être terminés le 22 octobre prochain. (mw)

Courtellary

Néophytes à l'œuvre

Le comité des matcheurs du district de Courtellary avait mis sur pied, récemment, un après-midi de tir de match destiné aux débutants et organisé au stand du chef-lieu. Cette action faisait suite au succès rencontré l'année dernière par le cours d'initiation proposé dans la même discipline.

Ainsi, sous l'expertise direction de matcheurs chevronnés, sept tireurs néophytes ont pu expérimenter la difficulté du match.

Les jeunes tireurs d'une part, les actifs de l'autre, ont accompli pour l'occasion un minimatch de trente coups, à savoir dix coups «coup par coup», en position couchée, deux fois cinq coups en série de trente secondes et enfin dix coups à genoux sur cible A5.

A relever que malgré la chaleur, les conditions de tir étaient idéales, ce dont se sont réjoui les participants.

RÉSULTATS

Jeunes tireurs: Yves Kaufmann (Tavannes) avec 117 points et Sylvie von Allmen (Saint-Imier) avec 102. Actifs: Giuseppe Jannantuoni (Sonceboz) avec 125 points, Emile Boesch (Sonceboz) avec 123, Jean-Luc Chapuis (Sonceboz) avec 114 et Jean-Daniel Ledermann (Sonceboz) avec 99.

Chaque participant a reçu une médaille souvenir. (ac)

Tramelan: une épopée d'amour inédite au CIP

Danse classique indienne

Cette fin de semaine, le Centre interrégional de perfectionnement abritera un spectacle très original, à savoir de la danse classique indienne.

En tournée en Suisse, en Allemagne, en Autriche et dans les pays scandinaves, la danseuse indienne Vijaya Rao présente le programme «Shakuntalam», un ballet «Bharata Natyam» qui n'a jamais encore été interprété de cette manière en Europe.

«Shakuntalam» est une extraordinaire ballade d'amour créée il y a 2000 ans par le poète et dramaturge indien Kalidasa.

Un écrit que Goethe considérait comme l'une des œuvres littéraires les plus grandioses!

Vijaya Rao a fait mettre en musique des extraits de cette œuvre et a créé une chorégraphie virtuose d'une danse où elle se fait accompagner par sa fille Scharmila, jeune danseuse, et des musiciens indiens.

Ce spectacle est organisé par le CIP en collaboration avec le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier. (comm)

● Vendredi 16 septembre à 19 h 30, au CIP de Tramelan



Tramelan

Spectacle rare, de la danse classique indienne au CIP. (photo privée)

Pénitencier de Thorberg

On ne sort plus!

Le conseiller d'Etat Peter Widmer a suspendu dès à présent et jusqu'à nouvel ordre tous les congés, ainsi que les sorties surveillées, des détenus de Thorberg qui peuvent constituer un danger public.

La suspension des autorisations de sortie, décidée par le directeur de la police et des affaires militaires, a été ordonnée après que Nourredine Selmi, qui purgeait une peine de prison dans les établissements de Thorberg, ait pris la fuite à l'occasion d'une permission de sortie surveillée. Le détenu s'est enfui alors que son accompagnateur l'avait confié pour cinq heures à la garde de la famille de l'un de ses frères domicilié en Suisse. Le fuyard est toujours recherché.

IMPRUDENCE!

L'enquête ordonnée par le conseiller d'Etat Peter Widmer, pour déterminer les circonstances de cette fuite, a révélé que malgré sa longue expérience en la matière, le fonctionnaire chargé de l'accompagner a mal évalué la situation de ce cas précis. En laissant Nourredine Selmi sans surveillance pendant plusieurs heures, il a outrepassé ses compétences et a contrevenu imprudemment à ses obligations. Ainsi que le prévoit la loi sur le personnel, il a reçu un blâme.

Cette affaire est tout de même révélatrice du fait que des mesures supplémentaires s'imposent en matière de permission de sortie. Aussi Peter Widmer a-t-il décidé que la procédure d'octroi des sorties et des congés, pour les détenus dont on estime qu'ils peuvent constituer un danger public, serait désormais réglée de manière plus précise.

DEUXIÈME MESURE

En attendant que les prescriptions nécessaires aient été édictées, les sorties ont été suspendues. Ces sorties ne tombent pas sous le coup de la suspension des congés décrétee en début d'année.

Précisons que les sorties accompagnées, qui n'excèdent pas quelques heures, sont accordées aux détenus pour régler des affaires urgentes et garder le contact avec leur famille. Elles ne comportent généralement que peu de risques. Le droit suisse de l'exécution des peines les autorise lorsque la compagnie d'un surveillant permet d'éviter que le détenu ne commette un délit et de parer à toute tentative de fuite. (oid)

Grand Conseil

Crédit pour toxicomanes

Le Grand Conseil bernois a voté hier un crédit de 1,4 million de francs pour les deux centres d'accueil pour toxicomanes de Berne. Il a en outre décidé de prolonger jusqu'en l'an 2000 l'impôt hospitalier en place depuis 1974.

Le centre d'accueil de la Nägeligasse sera désormais réservé aux toxicomanes qui ne participent pas au programme fédéral de remise de drogue sous contrôle médical. Celui de la Murtenstrasse sera lui à disposition des toxicomanes qui sont traités à la méthadone. (ats)

Fouilles archéologiques: important site du Haut Moyen Age mis à jour

Des forgerons à Develier

Dans le cadre des fouilles archéologiques conduites sur les chantiers de la Transjurane, des vestiges d'ateliers de forgerons et de zones d'habitations du Haut Moyen Age (VIIe-IXe siècle après J.-C.) ont été mis au jour à Develier et dans le village voisin de Courtételle. Vu l'importance de ces découvertes, plus de soixante archéologues ont annoncé leur visite, à l'occasion d'une journée qui leur est réservée vendredi.

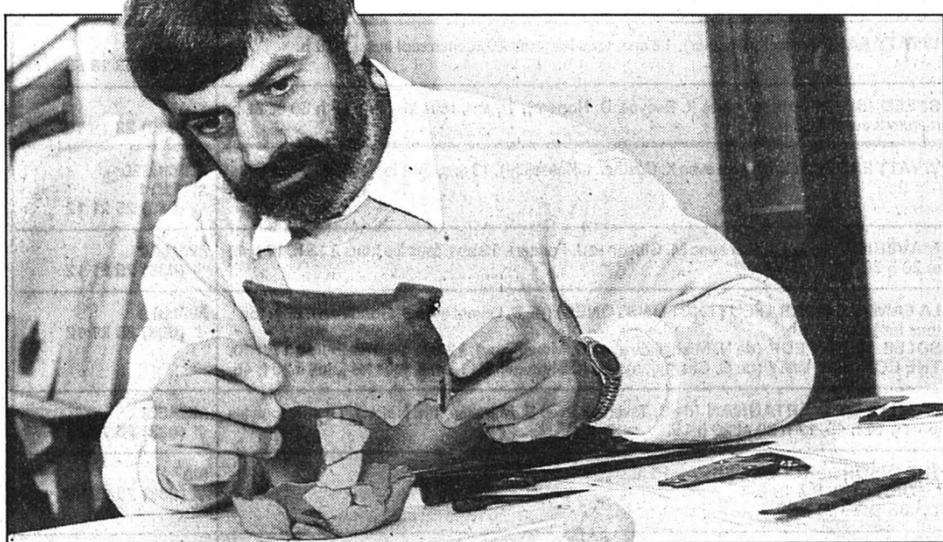
le départ des Romains, les lieux ne sont pas retournés à la nature. Ils étaient au contraire cultivés et habités.

EXPLOITATION DU FER

La découverte d'installations de raffinage du minerai de fer, après le premier traitement, au moyen de bas-foyers, ne constitue pas une vraie surprise dans la région. Il en va de même de l'abondance de scories provenant de ces traitements sidérurgiques. Mais la présence de zones d'habitat est plus étonnante. Certains bâtiments devaient servir simplement de locaux de stockage, vu leurs dimensions restreintes.

Les divers objets qui ont été découverts montrent aussi l'existence de relations très étendues, comme la provenance de pierres de la Baltique. On a trouvé aussi des tessons de céramique décorée avec une molette, des plats, des objets de parure et d'ornement en verre, en bronze et en fer, des tessons de verres, d'os, de bois et des objets qui témoignent d'une activité pastorale: éperon, fer à cheval, burin, lame de couteau. On a exhumé des boucles de ceinture, des fibules (broches), des fermetures damasquinées. D'autres objets sont ornés de motifs géométriques ou de croix de St-André.

Les analyses de la végétation et des traces de pollen qui seront



François Schifferdecker

L'archéologue cantonal présente des objets du Haut Moyen Age trouvés à Develier. (Bist)

encore faites, ainsi que les datations, permettront de dresser une carte assez précise de la vie dans la vallée de Delémont au Haut Moyen Age.

ÉTUDES À POURSUIVRE

Comme souvent, les premières découvertes faites à Develier posent plus de questions qu'elles n'en résolvent. Dans la mesure où elles se rapportent à une épo-

que mal connue, elles bousculent certaines croyances fondées sur des impressions sommaires. Ce sera donc un important travail de vérifier les suppositions nouvelles qui naîtront de l'analyse minutieuse et méthodique des trouvailles. On peut être déjà certain qu'il en résultera une connaissance approfondie et affinée de la vie dans notre région dans le Haut Moyen Age.

Le musée de l'archéologie qui, un jour ou l'autre, devra bien être aménagé dans le Jura, après la fin des fouilles sur le tracé de la Transjurane, s'en trouvera considérablement enrichi.

V. G.

● Le public aura droit à une visite guidée des fouilles de Develier, samedi de 9 à 12 heures et de 13.30 à 17 heures.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Mise chevaline
à Delémont

35 chevaux en jeu

Le Syndicat d'élevage demi-sang de Delémont a obtenu l'organisation d'une des huit mises annuelles de chevaux organisées dans notre pays. Elle se déroulera en fin de semaine à Delémont. Dès hier, quelque 35 chevaux se sont soumis aux tests d'hygiène, de dressage et de sauts d'obstacle. Ils feront l'objet de mises samedi. (vg)

Crédits LIM

Sept projets soutenus

L'Association régionale Jura a reçu confirmation de l'aide fédérale pour sept projets. Elle équivaut à des subventions pendant 15 ans. L'aide cantonale représente des crédits sans intérêts remboursables par annuité. Ces travaux sont, à Porrentruy, la rue du 23-Juin et l'Hôtel-Dieu, le télé-réseau à Asuel, le réseau de VTT de la FTJ à Saignelégier, le Centre des tourbières aux Cerlatz, le lotissement Chésal à Bourrignon et l'ancienne école de Pleigne, soit en tout 1,48 million. (vg)

AGENDA

Ludothèque des Franches-Montagnes

Championnat européen de Memory

Ouvert aux enfants de 5 à 12 ans, le Championnat d'Europe de Memory fera l'objet d'éliminatoires aux Franches-Montagnes demain à partir de 13 h 30. Ces épreuves se dérouleront dans les locaux de la ludothèque de Saignelégier, du Noirmont, des Breuleux, des Genevez ainsi qu'à l'école ménagère des Bois. Inscriptions sur place gratuite avec à la clef de nombreux prix. La finale se déroulera le 28 septembre à Saignelégier. Ces préparatifs impliquent la fermeture de la ludothèque de Saignelégier ce mardi 13 septembre. (mgo)

Au CJRC

Concert

Le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont organise un concert demain soir à 20 heures à la Salle Roc-Montès. C'est Antoine Flück et ses amis qui animeront cette soirée ouverte au public et gratuite. (mgo)

Après la Fête du peuple jurassien

Le MAJ incompris

Dire que les virulentes attaques du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) contre le Gouvernement ont été comprises par les commentateurs qui auraient assimilé la nouvelle orientation politique du MAJ, serait manifestement contraire à ce qui se dégage des commentaires parus dans la presse romande hier.

Dans Le Matin, Jean-Pierre Molliet souligne que les militants sont choqués, déboussolés, ont du mal à comprendre le virage pris par le MAJ. Ils se laissent aller à la rancœur et à l'amertume. Ils ne comprennent pas que le MAJ n'avait pas d'autre choix.

Dans 24 Heures, Alain Pichard, un habitué de la conférence de presse de la Fête du peuple, a aussi du mal à retomber sur ses pieds. Il souligne la contradiction évidente entre un terme de la résolution qui demande de «faire pression sur le Gouvernement jurassien pour qu'il retisse les liens jurassiens rompus lors des plébiscites», alors que c'est précisément l'objectif initial de la politique gouvernementale si vivement critiquée par le MAJ. De plus, cet espoir placé dans le Gouvernement accusé par ailleurs de tous les péchés du monde a quelque chose de comique.

Dans La Liberté, Pierre Kolb qualifie la politique du MAJ de «pas très claire» et met en évidence les contradictions les plus flagrantes. On pourrait y ajouter l'absence totale de reproche au Parlement, qui a pourtant largement ratifié l'accord conclu par le Gouvernement. En boudant largement le cortège officiel, les députés ont d'ailleurs donné leur claire réponse aux dirigeants du MAJ.

Les chroniqueurs alémaniques du Bund, du Tages-Anzeiger et de la NZZ ne font pas preuve de plus de compréhension envers la nouvelle stratégie du MAJ, d'autant moins quand il faut expliquer comment il se fait que le MAJ fonde des espoirs sur l'Assemblée interjurassienne qui est le premier fruit concret de l'accord conclu par le Gouvernement.

Enfin, plusieurs commentateurs mettent en doute l'affirmation du MAJ selon laquelle le Gouvernement jurassien, en concluant l'accord du 25 mars, a véritablement enterré la réunification. N'aurait-il pas plutôt choisi la seule voie praticable en vue d'entamer des négociations avec le Jura bernois, dont la population est hostile à plus de 65% à la réunification? V. G.

Bâtiments jurassiens

Tous locataires

Selon les données de la Fondation régionale de la statistique (FRS), le canton du Jura compte 17.400 bâtiments, dont 13.400 exclusivement à l'usage d'habitation. Il y a 10.600 maisons individuelles, 1500 comptant deux logements et 1260 comptant trois logements et plus.

La statistique recense aussi 13 «habitations de fortune» sans indiquer toutefois de quelles sortes d'habitat il s'agit...

On compte 28.000 logements en tout. Plus de 11.000 sont occupés par leur propriétaire. Il y a 1000 copropriétaires et 500 propriétaires d'un étage dans un immeuble locatif. Le nombre des locataires avoisine les 12.000.

En 1990, il y avait 2400 appartements dont le loyer était inférieur à 400 francs par mois.

Entre 400 et 600 francs, il y en avait 3900, 2200 de 600 à 800 francs et 1000 encore inférieurs à 1000 francs. Les loyers supérieurs à 1000 francs concernent moins de 800 logements.

Sur les 28.000 logements, 10.000 ont été construits avant 1900 et 7200 après 1970.

V. G.

Délocalisation industrielle

Craintes infondées

Dans sa réponse aux craintes émises par le groupe parlementaire radical, au sujet du déplacement possible d'entreprises industrielles dans les régions de France voisine, le Gouvernement calme les inquiétudes des radicaux. Même si le Service de développement économique du Doubs à Besançon se targue de telles implantations, celles-ci ne menacent pas véritablement le tissu industriel jurassien.

Premièrement, les implantations en cause ne concernent pas des entreprises du Jura. Il est vrai toutefois que le refus suisse de faire partie de l'Espace économique européen peut pousser des entreprises jurassiennes à rechercher une implantation dans un pays de l'UE. L'intérêt des organismes étrangers de développement économique mani-

festé envers les entreprises suisses est une preuve du sérieux de leur travail et de leur solidité.

L'Etat est cependant d'avis que le soutien étatique n'est qu'un des éléments qui peut pousser une entreprise à s'implanter ailleurs. Les conditions-cadre du commerce, la qualité de la main-d'oeuvre, son sérieux, sont d'autres éléments plus importants, car ils déterminent le niveau de compétitivité régionale.

Loin de s'alarmer des risques de départ d'entreprises jurassiennes, il convient plutôt de s'engager à mettre sur pied des conditions qui les incitent au contraire à se maintenir sur place, à y investir davantage et à y renforcer ainsi leur présence, dit en substance le Gouvernement jurassien dans sa réponse. V. G.

Conseil de la famille: quelles activités?

Une discrétion excessive

Dans une interpellation, le député socialiste Gérard Affolter s'interroge sur les activités du Conseil de la famille qui avait été mis sur pied à la suite de l'adoption d'une motion présentée au Parlement par le groupe démocrate-chrétien.

C'est d'ailleurs à la suite d'une motion du même groupe parlementaire que le Gouvernement, en 1992, avait fait savoir audit Conseil quelles étaient les lignes essentielles et les priorités en matière de politique familiale et l'avait invité à y travailler sans tarder.

Il ne semble pas toutefois que le Conseil de la famille, présidé par l'ancien député delémontain Dominique Amgwerd, place le souci de l'information en tête de ses priorités. Ce Conseil n'a jamais publié de rapport d'acti-

tés et n'a fait connaître aucune de celles-ci publiquement, ce qui témoigne d'un souci de la discrétion sans doute excessif.

Ceci est d'autant plus regrettable que certaines décisions du Conseil mériteraient de faire l'objet d'explications. Ainsi, le Gouvernement relève que le Conseil de la famille n'a pas jugé opportun de traiter d'un postulat qui préconisait d'offrir aux parents la possibilité d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en matière d'éducation des enfants.

Il serait donc souhaitable que le Conseil de la famille fasse mieux connaître le rôle qu'il remplit. L'interpellation du député Affolter fournit en tout cas au Gouvernement l'occasion d'apporter d'utiles précisions à ce sujet. V. G.

DUO DU BANC

Si l'explosion démographique continue à s'accroître, on va forcément aller vers une société à deux étages. On doit faire quelque chose!

Tu as raison, je vais tout faire pour être à...



... l'étage du dessus!



Elhinge

CINÉMAS

J'AI PAS SOMMEIL (de C. Denis), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MAVERICK (de R. Donner avec M. Gibson, J. Foster), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (de J. Landis avec E. Murphy), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
THE CROW (de A. Proyas avec Brandon Lee, E. Hudson, M. Wincott), 16 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h. LE SOURIRE (de C. Miller avec J.-P. Marielle, Richard Bohringer, E. Seigner), 16 ans, tous les jours à 18 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
WYATT EARP (avec K. Costner), 12 ans, tous les jours 20 h, mercredi aussi à 16 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
SPEED (de Jan De Bont, avec K. Reeves, D. Hopper), 16 ans, tous les jours 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
WYATT EARP (de L. Kasdan avec K. Costner, I. Rossellini), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MAVERICK (de R. Donner avec M. Gibson et J. Forster), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
LA FAMILLE PIERRAFEU (THE FLINSTONES) (de B. Levant avec J. Goodman), pour tous, tous les jours à 15 h. SOLEIL TROMPEUR (de N. Mikhalikov avec O. Menchikov), 12 ans, tous les jours à 17 h 30. THE COWBOY WAY (de G. Champion avec K. Shuterland), 12 ans, tous les jours à 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier avec S. Marceau, Ph. Noiret), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
THE DISORDERLY ORDERLY à 15 h. LE DICTATEUR à 18 h. TO BE OR à 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
SPEED (de Jan De Bont avec K. Reeves), 16 ans, à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (de J. Landis avec E. Murphy), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslovski avec I. Jacob), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
MAVERICK (de R. Donner avec M. Gibson, J. Foster), 12 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	TAVANNES
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44 CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 6 h 30-7 h, 1 turbine; 7 h-20 h 30, 3 turbines; 20 h 30-21 h, 1 turbine.	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Expo «Le Griffon: 50 ans d'édition», jusqu'au 3 septembre. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois; 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Andreas Christen, œuvres 1958-1993, jusqu'au 16 octobre. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Albena Mihaylova, gravure, jusqu'au 28 septembre. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10-17 h, jeudi 10-21 h (entrée libre). D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Frédéric Pajak, peinture, jusqu'au 15 octobre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Artistes de la galerie. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Ouverture des guichets. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. VILLA TURQUE. Marianne Eigenheer, jusqu'au 19 octobre. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à jeudi 10-12 h et 14 h 30-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h. Milton Gruber, peinture, jusqu'au 14 octobre. FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN. Mercredi à dimanche 14 h-18 h, six étudiants de l'Académie M. de Meuron. Jusqu'au 19 septembre. CLUB 44. Lundi à samedi 11 h-15 h et 18 h 30-24 h, François Hans, photographie. Jusqu'au 30 septembre. FOYER HANDICAP. Dessins et peintures de 9 handicapés. Jusqu'au 2 octobre. Tous les jours 10 h-18 h. LA SOMBAILLE. Shila Sen Gupta, techniques mixtes. Jusqu'au 16 octobre.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. Carlo Baratelli, peinture. Jusqu'au 16 octobre. MDJ ART CONTEMPORAIN. Jean-Paul Albinet, peinture, jusqu'au 2 octobre. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Anne Tiessé, huiles, sculptures, pastels. Jusqu'au 24 septembre. HOME CLOS-BROCHET. Tous les jours 14 h-18 h, Pilar Bravo-Bueno, aquarelles, jusqu'au 25 septembre. DU POMMIER. Arlette Nater, peinture, jusqu'au 1er octobre. Lundi à vendredi 10 h-12 h et 14 h-18 h. DES AMIS DES ARTS. Christiane Dubois, peinture et dessin, jusqu'au 9 octobre. Mardi-vendredi 14h-18 h, samedi-dimanche 10h-12 h et 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche 15 h-19 h. César Bailleux, sculptures. Jusqu'au 9 octobre.	HAUTERIVE
L'ENCLUME. Relâche.	BÔLE
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. Olivier Estoppey, jusqu'au 9 octobre.	AUVERNIER
JONAS. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h. Maurice Frey, huiles et pastels, jusqu'au 25 septembre.	PETIT-CORTAILLOD
DU CHÂTEAU. Pierre Raetz, peinture, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
NOELLA. Gianfredo Camesi, «Signes particuliers», jusqu'au 30 septembre. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
COLLÉGIALE. René Myrha, objets-peintures, jusqu'au 18 septembre. Tous les jours 10-12 h et 14-18 h.	SAINT-URSAANNE
DU SOLEIL. Daniel Gaemperle, jusqu'au 25 septembre. Mardi à dimanche 9 h-23 h.	SAIGNELÉGIER

LE LOCLE

*Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.
I Rois V, v. 4*

Les neveux et nièces, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Ida SAAS
née HUGUENIN

leur très chère tante, grand-tante, marraine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 103e année.

LE LOCLE, le 10 septembre 1994.

Le culte sera célébré le mercredi 14 septembre, à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Adresse de la famille: M. et Mme Roland MATTHEY
Communal 10 - 2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.
157-14004**L'ENTREPRISE BERNARD RÖÖSLI S.A.**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Giovanni MANZONIpère de Monsieur Manzoni Roberto, leur fidèle employé.
132-12086

MONTANA / MOLLENS / LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Luc KNECHT

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs offrandes, leurs dons et leurs envois de fleurs et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier à Monsieur le Dr Michel Némitz, aux infirmières des soins à domicile, aux docteurs et aux infirmières de l'Hôpital du Locle, à Monsieur et Madame Claude Calame.
157-14004Monsieur John Frutschi, ses enfants, petits-enfants, et famille,
très touchés par l'hommage rendu à**Madame Marguerite FRUTSCHI**
née LEHMANN

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Colette IMHOF

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LE LOCLE

La famille de

Monsieur Max BANDERETexprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.
157-14004

LE LOCLE

Vivement touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Marcelle HUGUENINla famille vous remercie très sincèrement. Votre présence, message, envoi de fleurs ou don lui ont été un précieux réconfort.
157-14004

LES PONTS-DE-MARTEL

La famille de

Mademoiselle Marie PERRENOUDprofondément touchée par les messages de sympathie qui lui ont été adressés pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sincères remerciements.
157-14004

La famille de

Monsieur Jacques MEYRAT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors de son deuil.

*Il y a un temps pour naître
et un temps pour mourir.
Heureux celui qui a rencontré
une femme vaillante.*

Le Docteur Jean Sigg:

Bertrand et Christine Sigg-Montandon et leur petite Christelle, à Saint-Aubin,
David Sigg;

Monsieur Paul Gnaegi,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Adèle SIGG
née MATTHEY

qui s'est éteinte paisiblement lundi, dans sa 95e année, après une vieillesse heureuse.

LE LOCLE, le 12 septembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, mercredi 14 septembre à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Corniche 7
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home médicalisé, La Résidence, Le Locle, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

*La vie n'est que passage...
mais l'amour des vivants est fidèle.*

Madeleine Christen, son amie:

Frédéric et Danièle Rappan-Bissegger et leurs enfants, Joël et Chloé,
Philippe et Martine Rappan-Lanfranchi et leurs enfants, Yannick et Roxane;

Madame Lily Hunsperger-Jean-Mairet;

Monsieur et Madame André Hunsperger-Voegelé, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Karl Rappan-Holaubek, à Berne;

Madame Ilse Rappan, à Berne,

ainsi que les familles Bugnon, Hadorn, parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame May RAPPAN
née HUNSPERGER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, qui s'en est allée à la maison, dans sa 65e année, après une longue maladie supportée avec courage et dignité.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 septembre 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 24
Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON
VAC RENÉ JUNOD S.A.**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame May RAPPAN
retraîtée

Fidèle collaboratrice de la maison pendant 20 ans et dont ils garderont le meilleur souvenir.

RENAN

Dieu est amour.

Madame Lucie Bühler, ses enfants et petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz ZELTNER

leur fidèle employé pendant 38 ans, survenu dans sa 86e année.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

La messe sera célébrée en l'église catholique-romaine de Saint-Imier, mercredi 14 septembre 1994 à 14 heures.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU

Ashis et Shila Sen Gupta et leurs familles,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Brojendra SEN GUPTA

survenu dans la nuit du 9 septembre, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: Croix-Fédérale 42.

Le piano et l'orchestre, de Mozart à Barber et de Duparc à Martin

Au service de la voix

Selon l'origine allemande ou française de la tradition, on parle de lied ou de mélodie, le premier présentant toutefois un caractère plus populaire. Il conviendrait de distinguer encore, comme chez Berlioz, la romance et la ballade. Quant à la cantate, elle s'apparente plutôt à une scène lyrique. Attachons-nous un instant à quelques illustrateurs de ces diverses formes, servis par des interprètes de premier ordre.

double plan des textes et de la musique. Les premières, notées très tôt, ont des accents doux. En revanche, les autres offrent un intérêt beaucoup plus évident sans pour autant égaler à chaque fois les modèles venus d'Autriche et d'Allemagne. (Notons que *Les nuits d'été*, brillante réussite, sont ici absentes). Neuf mélodies réclament deux voix, une autre trois, une autre encore un chœur. Le piano se trouve parfois remplacé ou renforcé par un autre instrument, y compris les castagnettes! Fr. Pollet, soprano; A. S. von Otter, mezzo-soprano; J. Aler, ténor; Th. Allen, baryton. C. Garben, piano. DG 435 860-2. 2 CD. 1991/93. Technique: fort bonne.

RACHMANINOV INCONNU

Les cycles de mélodies de Rachmaninov sont loin de constituer la part la plus connue de son œuvre. Allez savoir pourquoi! L'occasion nous est offerte de retrouver sur CD la version d'E. Söderström, soprano, accompagnée par Vl. Ashkenazy. Au nombre de quatre-vingt-quatre, elles couvrent une période qui va de l'adolescence du compositeur à la veille de la Révolution russe. Si les premiers fruits portent encore l'empreinte de Tchaïkovski, l'écriture gagne par la suite en liberté et en virtuosité pour connaître finalement des accents quasi impressionnistes. On pourra regretter que l'ordre adopté ne respecte pas la chronologie. Decca London 436 920-2. 3 CD. 1975/80. Textes non traduits. Technique: fort bonne.

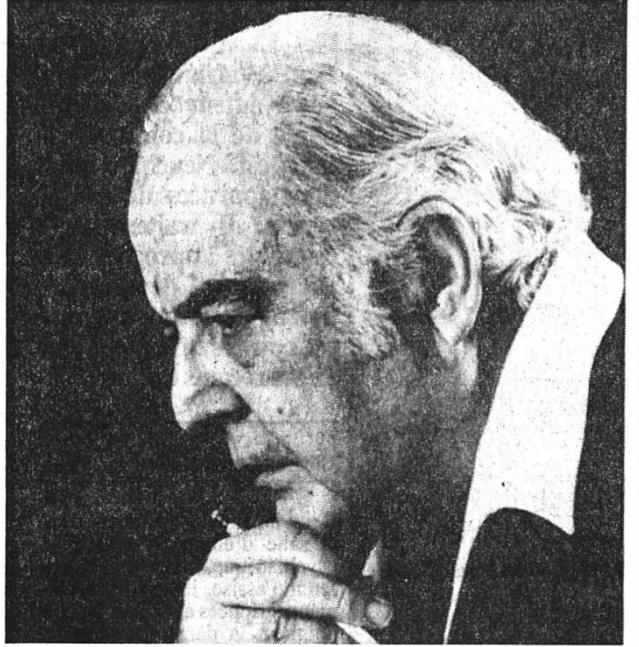
La réputation de Barber tient beaucoup à un *Adagio* pour

cordes. Il serait plus judicieux de la faire reposer sur les mélodies, augmentées ici de dix numéros inédits. Un goût très vif pour la poésie et une pratique personnelle du chant devaient pousser le compositeur américain à cultiver le genre. Il le fit avec un rare bonheur à partir, entre autres, de textes irlandais du Moyen Age, de Joyce, et de Rilke dont on sait que *Le clocher chante* fait allusion aux Valaisans et Valaisannes. On notera que *Plages de Douvres* est accompagnée par les cordes du Quatuor Emerson. Ch. Studer, soprano; Th. Hampson, baryton; J. Browning, piano. DG 435 867-2. 2 CD. 1991/92. Technique: très bonne.

INVITATION AU VOYAGE

Duparc, disciple de Franck, cessa très tôt de créer. De ses dix-sept mélodies, il devait en orchestrer huit, *L'invitation au voyage* et *La vie antérieure* sur des poèmes de Baudelaire. Admirable musique dont on écoute plus fréquemment la version avec piano, bien que l'accompagnement orchestral ne soit pas moins magistral. Fr. Pollet, soprano. Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir. J. Kaltenbach qui nous propose encore le poème symphonique *Léonore* ainsi que *Danse lente* et *Aux étoiles*. Accord 202 832. 1993. Technique: assez bonne.

Mis à part qu'elles sont toutes trois des cantates de Respighi, *Aretusa*, *La Sensitiva* et *Il Tramonto* partagent la même source littéraire: Shelley traduit en italien. C'est un visage peu connu du compositeur qui nous est dévoilé ici et non des moins.



Le compositeur américain Samuel Barber (1910-1981).

dres. On y retrouve la fin mélodiste et orchestrateur qui se surpasse en évoquant la sensitive (fleur) à travers les saisons. On écouterait en complément *Quatre mélodies* sur le poème paradisiaque de d'Annunzio, dont l'accompagnement pianistique a été orchestré pour harpe, instruments à clavier et cordes par Adriano, qui dirige l'Orchestre de la Radio tchécoslovaque. Soliste: F. Subrata, mezzo-soprano. Marco Polo 8.223 347. 1990/91. Aucun texte en français. Technique: bonne.

Il est hors de doute que *Le Cornette*, cycle d'après Rilke, est l'une des réussites majeures de Franck Martin. L'histoire de ce porte-étendard autrichien tombé en Hongrie au dix-septième siècle a été proposée au musicien par son épouse Maria. Une idée combien féconde!!! Ph. Huttenlocher, baryton. Orchestre du Collegium Academicum de Genève, dir. R. Dunand. Gallo 725. 1984. Enregistrement public. Poèmes traduits. Technique: très bonne.

J.-C. B.

EXPOSITION

Pastels de velours



Maurice Frey

«Campiglia», pastel, 63 x 65 cm, 1993.

Moins d'une année après sa dernière exposition à La Chaux-de-Fonds, où l'éclat de son travail avait été remarqué, Maurice Frey présente, à la Galerie Jonas, une trentaine d'œuvres, des huiles réalisées en 1994 et des pastels, discipline où il excelle, exécutés en 1993.

Le regard est immédiatement happé par les bleus de velours profond des pastels de l'artiste neuchâtelois installé en Toscane. Les jaunes violents et éblouissants des huiles paraissent une libération jubilatoire, tempérés par des gammes de gris apaisants. Les paysages mentaux nés de la figuration de Maurice Frey s'architecturent peu à peu au moyen de droites, verticales souvent, qui redimensionnent l'espace pictural, de même que les travaux réalisés sous forme de diptyques, lesquels présentent des séquences narratives intéressantes, dans la mesure où la pause est une respiration et non une fracture.

Mondes en fusion, chaos en phase d'organisation, magma dompté, les peintures de Maurice Frey présentent souvent une forme ovoïde, symbole de naissance et de devenir. (sg)

● **Petit-Cortailod, Galerie Jonas, Maurice Frey, huiles et pastels, jusqu'au 25 septembre**

Un coloriste audacieux

Gérald Comtesse, directeur de l'Académie de Meuron, expose son travail, toujours sûr et plaisant, à Erlach. Aucun amateur de délicieuses natures mortes ou de nus énigmatiques réalisés au moyen d'un métier consommé ne manquera cette exposition, baignée de chromatismes audacieux. (sg)

● **Erlach, Galerie Jolimon, Gérald Comtesse, jusqu'au 24 septembre**

Jardins: le printemps se plante en automne

A vos bulbes!

Ne tardez pas à faire votre choix de bulbes dans les jardinerie, même s'il ne faut les mettre en terre qu'à la mi-octobre. Les plus beaux bulbes sont ceux qui disparaissent en premier et les variétés nouvelles ne sont commercialisées qu'en quantités limitées. De plus, dans certains magasins, les bulbes ne sont pas toujours stockés dans les meilleures conditions et vous avez intérêt à les acheter dès qu'ils leur ont été livrés pour les garder bien au sec chez vous, jusqu'au moment de la plantation.

Bien entendu, les bulbes les plus gros sont les plus chers, mais ce sont eux qui donnent les plus belles floraisons.

Les plantes à bulbes fleurissant au printemps sont légion et il y en a vraiment pour tous les goûts, puisque leurs fleurs peuvent se présenter sous forme de boules, de clochettes, de coupes, de couronnes, d'étoiles, de hampes, d'épis ou de trompettes... On en compte dix-neuf familles, regroupant 170 genres et plus de mille espèces et les horticulteurs spécialisés ont obtenu des milliers de variétés.

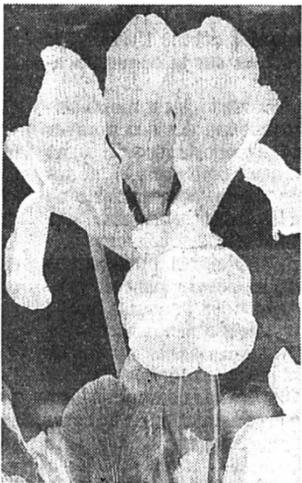
PALETTE DE COULEURS...

La palette des couleurs, des hauteurs et des formes vous offre donc de nombreuses possibilités d'utilisation. Si l'on pense toujours, en effet, à employer les bulbes en massifs, ou bien à faire des taches de couleur nichées au milieu de plantes vivaces ou de saison, il existe bien d'autres moyens de réaliser d'harmonieux ensembles.

En couvre sol, perce-neige, scilles, crocus, chionodoxas, anémones, puschkinia, allium

bas apportent une note de fraîcheur et de couleur à des endroits parfois un peu tristes.

Pour égayer les endroits que l'on a tendance à oublier, utilisez les narcisses botaniques, qui comptent parmi les fleurs les plus lumineuses, qu'il s'agisse des narcisses à petites têtes jaunes vif ou jaunes et blanches mais aussi, un peu plus tard, des narcisses trompettes ou à grande couronne, jaunes, blancs ou bicolores. Et ne négligez pas la jonquille à fleur simple, de façon à donner à votre massif une allure harmonieuse.



... JUSQU' SUR LES PELOUSES

N'oubliez pas la pelouse que des bulbes à floraison très hâtive égayeront. Ils ne vous empêcheront pas de tondre lorsque le moment sera venu, car leurs fleurs seront alors déjà fanées. Utilisez perce-neige, scilles et crocus et essayez aussi les chionodoxas qui se font remarquer

par leur corolle étoilée de bleu vif ou rose. Vous pouvez également, en pelouse, utiliser des narcisses très hâtifs.

En association avec des plantes vivaces, tout est permis: il suffit de respecter les bonnes hauteurs des fleurs et de bien veiller à l'harmonie des couleurs.

Calculez votre plantation pour que votre jardin attire les regards de mars à mai. En plus des bulbes déjà cités, utilisez les grands narcisses, les fritillaires, les tulipes, hâtives ou non.

En bordure de massif, ou à proximité des allées, intégrez quelques taches de jacinthes. Pour prolonger la période de floraison, associez-les à des pensées ou à des pâquerettes. Pensez aussi aux muscaris d'une belle couleur bleue.

AUX FENÊTRES

Pour les bacs et pots qui fleuriront rebords de fenêtres, terrasses et balcons, choisissez des jacinthes, des narcisses et d'autres bulbes comme les scilles de Sibérie.

Les maladies sont peu à craindre dans des conditions de culture normales, mais sachez que les bulbes détestent le fumier frais. Il existe maintenant des engrais spéciaux pour bulbes que l'on enfouit au moment de la plantation et qui, renouvelés au printemps, vous assurent de très belles fleurs. Faites-en provision dès maintenant ainsi que de filets ou de petits bacs en plastique dans lesquels vous mettrez vos bulbes en terre, pour que les rongeurs ne les attaquent pas et pour les récupérer plus facilement quand ils auront déflori. (ap)

MOTS CROISÉS

No 438

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. Un Confédéré bien au centre. 2. Tiens! tiens... - Ancien maître grec - Sigle alémanique. 3. Si elle bat quelque chose, c'est un pavillon. 4. C'est comme ça qu'on aime la vérité - Objectifs d'alpinistes. 5. Régulièrement taillés. 6. Pris contre bon argent - Part de l'année. 7. Oui anglais - Un coin du Tessin. 8. Sigle rhénan - Maîtres vénitiens. 9. Un gars venu du sud - Règle à dessin. 10. Elles font souvent la loi...

Verticalement: 1. Cité de la riviera neuchâteloise. 2. Sigle très suisse - Lettres à la poste. 3. Fine goutte vaudoise - Chef d'académie. 4. Localité zurichoise ou saint-galloise - Bien existante. 5. Fables anciennes - Morceau de bois. 6. Le pis - Jouets du hasard. 7. La copine de Jo et Jocko - Bénéfice. 8. On dit qu'il souffle où il veut. 9. Troisième homme - Clarté. 10. Plus de la moitié de la population suisse.

Solution No 437

Horizontalement: 1. Pastoureau. 2. Situations. 3. Age. - Si - Lut - 4. Lu - Filère. 5. Oisif - In. 6. Omis - Tes. 7. Dresseur. 8. Si - Spoil. 9. Eh - Ou - Atre. 10. Saintes - Es.

Verticalement: 1. Psalmodies. 2. Aigu - Mr - Ha. 3. Ste - Oies. 4. Tu - Fission. 5. Oasis - Ut. 6. Utiles. 7. Ri - If - Upas. 8. Eole - Trot. 9. Anurie - Ire. 10. Ustensiles. ROC 55

Paul Watzlawick en Suisse romande

Faites vous-même votre malheur

Ces 13 et 14 septembre Paul Watzlawick, le célèbre auteur d'«Une logique de la communication», est à Neuchâtel pour deux journées de conférences. Il traitera sans doute des approches thérapeutiques développées outre-Atlantique ainsi que du constructivisme, objet de ses récents travaux.

Par
Thomas SANDOZ

Deux infirmières pénètrent dans la salle d'attente d'un hôpital psychiatrique, repèrent une femme assise, les mains fermement agrippées à son sac. Ils empoignent la dame qui alors se débat en hurlant. On tente de la maîtriser et de la rassurer. Peut-être même lui injecte-t-on un calmant. Jusqu'à ce que quelqu'un s'aperçoive de la méprise: la femme n'est pas une patiente, mais la mère d'un hospitalisé en visite.

Le déroulement d'une telle situation est tragiquement «banal». On lui a même donné un nom: «prophétie auto-réalisatrice». Par cette expression, on souligne que le fait de s'attendre à un événement peut quelquefois précipiter sa réalisation. Plus la malheureuse dame se débattait, plus son délire mental semblait évident aux autres. De même, plus les opérateurs boursiers se persuadent de la dévalorisation de leurs titres financiers, plus ils les offrent à la vente, provoquant alors eux-mêmes la dépréciation de leurs actions. Plus l'épouse se convainc des égarements conjugaux de son mari, plus elle est attentive à ses faits et gestes, croyant lire à tout instant les indices confirmant ses hypothèses.

Voilà quelques brèves illustrations de ce qui peut arriver lorsqu'on néglige que nous construisons en grande partie nous-mêmes le sens des événements auxquels nous participons. Car il y a là un principe fondamental: nous peignons la réalité aux couleurs de nos croyances et de nos opinions, cela le plus souvent sans nous en rendre compte.

L'ILLUSION DE LA RÉALITÉ UNIQUE

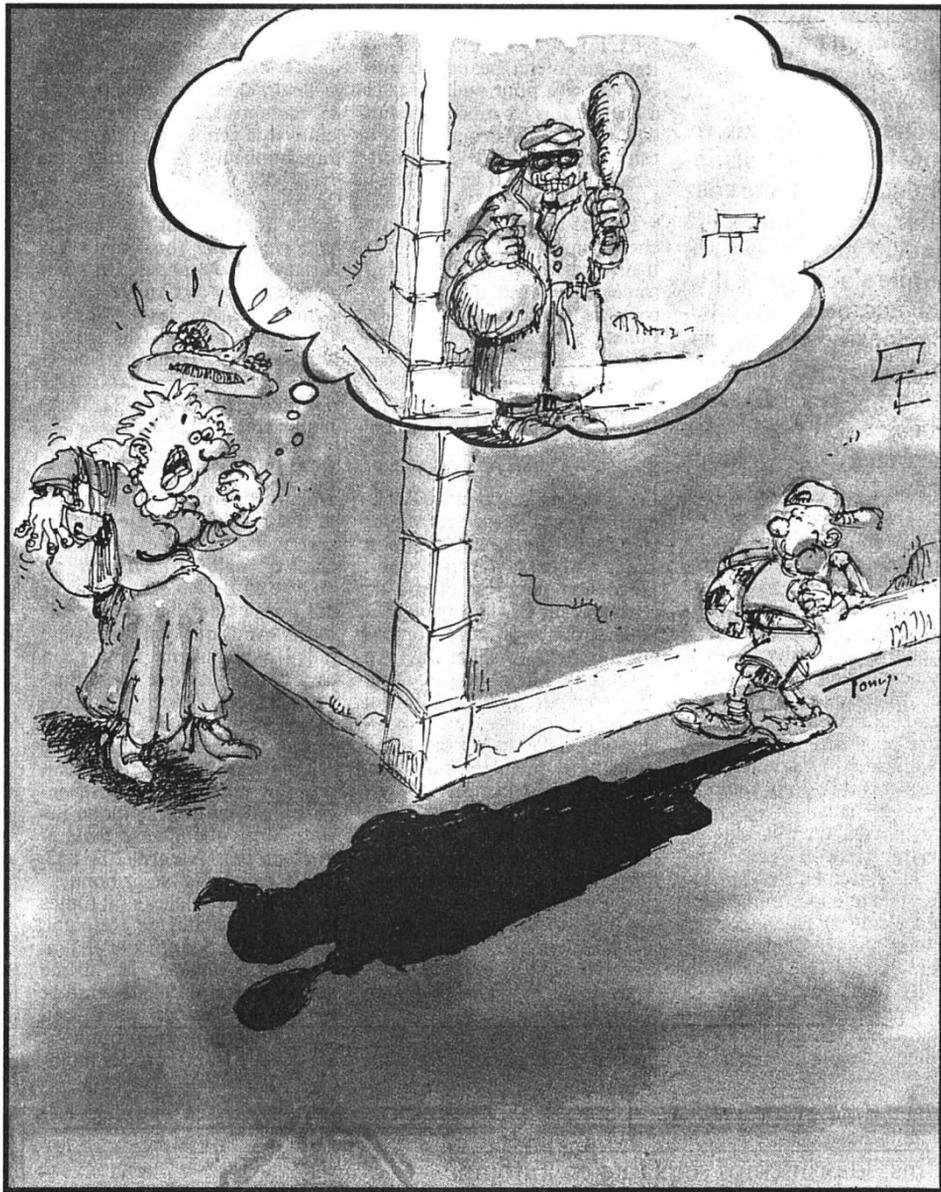
Le psychothérapeute Paul Watzlawick a justement publié de nombreux ouvrages décrivant comment chacun se fait son idée de la réalité. Comme d'autres, il relève que l'une des plus grandes illusions consiste à penser qu'il n'y a qu'une seule réalité, alors qu'il existe en fait plusieurs versions de celle-ci (certaines étant parfois contradictoires ou incompatibles).

Ainsi, à partir des mêmes éléments, suivant le code, le modèle ou la langue choisi et utilisé, il est possible de faire apparaître des réalités différentes, qui toutes ont une valeur de vérité identique, mais pas les mêmes effets concrets et pratiques.

Les livres de P. Watzlawick regorgent de ce type de situations enchevêtrées où la confusion naît des mots employés, d'une situation ambiguë, ou encore de l'effet non-conscient de l'attitude des protagonistes. Car, comme aime à le dire l'auteur, ce n'est pas tant les choses telles qu'elles sont qui posent problème, mais la croyance selon laquelle les choses devraient être d'une certaine manière.²

QUAND LA SOLUTION DEVIENT LE PROBLÈME

On constate par exemple souvent en psychologie que les problèmes surgissent lorsque



quelqu'un se met à privilégier une seule grille de lecture du réel. En quelque sorte, il paraît s'enfermer dans un mode exclusif. Pour se sortir d'une difficulté, une telle personne aura tendance à utiliser toujours la même solution, croyant que celle-ci constitue la meilleure et la seule ré-

ponse possible³. Dès lors, la solution devient le problème, comme la prédiction d'un événement conduit à sa réalisation⁴. La pensée constructiviste tente précisément d'éclairer ces processus d'«aveuglement naturel» ou de dépendance à certaines façons de penser.

Intuitivement, nous avons le sentiment d'avoir en nous des représentations correspondant à la réalité. Celle-ci se refléterait dans notre cerveau comme un miroir renvoie (en la déformant un peu) notre image. Or cette conception est à de nombreux égards erronée. Elle néglige

Psychothérapie et communication

De Vienne à Palo-Alto

Paul Watzlawick est né en 1921 en Autriche. Issu d'un milieu relativement modeste, il reçoit une éducation austère et traditionnelle. Jeune homme, il se destine à la médecine, projets auxquels la guerre met un terme. Les circonstances lui permettent d'entreprendre des études supérieures de philosophie et de langues modernes à l'Université de Venise, et il y obtient un doctorat en 1949.

Lors d'un séjour en Suisse, il découvre l'œuvre du psychanalyste C. G. Jung. Séduit, il devient quelques saisons plus tard analyste jungien. Il partage les années suivantes entre l'Italie, Bombay et le Salvador, où il enseigne à l'université du pays. Dans les années soixante, il rencontre aux Etats-Unis les premiers spécialistes de la communication, domaine de recherche en pleine effervescence. Opérant un nouveau changement de carrière, il rejoint la célèbre équipe de Palo-Alto (G. Bateson, D. Jackson, J. Haley et d'autres).

L'AGE D'OR

Au cœur de la Californie, on discute beaucoup d'une science âgée de quelques décennies: la cybernétique. A l'origine proposée par des ingénieurs préoccupés par des questions de

régulation de machines et de transfert d'information, la jeune discipline attire peu à peu des chercheurs de tous horizons. Les psychologues et les psychiatres côtoient les anthropologues comme les mathématiciens. Là débute l'«âge d'or des études sur la communication»⁶.

P. Watzlawick est mondialement reconnu dès son premier ouvrage important, qu'il signe avec deux collègues. «Une logique de la communication» pose les bases théoriques d'une pragmatique des échanges humains.⁷ D'autres publications suivront, développant et synthétisant pour le grand public les résultats obtenus au travers des thérapies axées sur le déblocage des paradoxes et autres conflits liés à la communication dans la construction de la signification de ce que l'on appelle la «réalité».

Dans ses derniers livres, P. Watzlawick défend une perspective de travail «constructiviste» (voir ci-contre). Il rejoint ainsi des préoccupations débordant du cadre strictement psychologique. Il y a en effet d'indéniables liens entre la fabrication d'une idéologie et certaines formes de névroses, comme il y a des relations entre la manière de comprendre une expérience

scientifique et la gestion d'une institution.⁸

NE PAS SE CONTENTER DE COMPRENDRE

Si la pensée constructiviste désigne le cadre général des recherches de P. Watzlawick, il faut cependant associer ses récentes publications en psychologie au mouvement des thérapies brèves ou stratégiques. Celles-ci ne visent plus exclusivement à comprendre le fond des problèmes rencontrés par les gens – comme tendaient par exemple à le faire les approches dérivées de la psychanalyse – mais cherchent à leur rendre le plus rapidement possible leur autonomie. On n'espère pas faire disparaître tous les problèmes (ce qui est parfaitement utopique), mais proposer des solutions valables aux difficultés spécifiques. Pour cela, le thérapeute ne craint pas de conduire les séances en faisant appel à des mesures a priori illogiques et inattendues, voire, tel un prestidigitateur, des «trucs». Car seul compte en définitive le résultat.

Savoir allier de profondes réflexions à une démarche thérapeutique efficace, voilà sans doute l'une des forces de P. Watzlawick.

l'emprise essentielle de nos a priori dans l'attribution d'une signification aux événements, de la même façon que le sens d'un mot peut venir s'ajouter à la seule perception d'un événement. En fait, la réalité est si riche et variable que l'on peut toujours y trouver la confirmation de nos attentes. Autrement dit, le réel est en fait bien relatif⁵.

En dehors de nous, il n'y a ni sons, ni musiques, ni douleurs. Et dans la nature, il n'y a pas plus d'informations que de théories philosophiques dans l'herbe de Normandie. Pourtant, au quotidien, nous avons tous l'impression de vivre dans un monde réel, identique pour tous. Une réalité que la science nous décrivait, un univers pareil pour chacun. Or ce n'est pas si simple.

UNE POSITION PHILOSOPHIQUE

Le constructivisme, en quelques mots, est une position philosophique ayant des ramifications en psychologie. Ses thèses sont en substance les suivantes: nous construisons le monde alors que nous pensons le percevoir, et la réalité est une interprétation construite à travers le langage et la communication. Autrement dit, son postulat tient que le langage structure un ensemble de procédés logiques, descriptifs et explicatifs dont nous nous servons pour nous comprendre nous-mêmes et la réalité. En cela, le constructivisme s'oppose au réalisme.

Le constructivisme pose aussi la question suivante: comment savons-nous ce que nous connaissons? On s'intéresse ici aux relations entre connaissance et réalité, en s'interrogeant sur les fondements de celles-ci (l'action, le langage, la société...). Les implications directes du constructivisme sont l'exigence d'une responsabilité forte, par le fait que nous sommes en grande partie responsables de nos actes, nos rêves, nos pensées... De plus, la réflexion constructiviste devient critique lorsqu'elle décrit l'utilisation de notre connaissance (éthique, sciences, dogmatisme).

RENDRE COMPTE DES PROCESSUS DE COGNITION

Le principal but du constructivisme n'est toutefois pas de critiquer les théories traditionnelles du savoir, mais de rendre compte des processus de cognition – sans supposer l'existence d'une réalité indépendante. Autrement dit, il admet qu'il n'est pas suffisant de supposer l'existence d'un monde extérieur indépendant pour rendre compte de l'activité de celui qui l'observe.

Aujourd'hui, le débat sur l'objectivité des et dans les sciences n'est plus guère d'actualité. Il y a en effet bien longtemps que l'on a accepté l'idée que tout ce qui est dit, est dit par un observateur. Toute description est en effet liée intimement aux caractéristiques de celui qui formule l'observation et à l'environnement dans lequel celle-ci est effectuée.

Décrire un objet, c'est non seulement définir son existence, mais aussi son appartenance à un certain contexte. Il s'agit également de rendre compte de sa forme (ses frontières, ses interfaces), son évolution et ses interactions, et cela ne peut se faire qu'à l'aide d'une théorie, c'est-à-dire un système cohérent de principes de base (des postulats). En définitive, un fait n'est rien sans une théorie pour l'expliquer et lui donner un sens.

Voilà pourquoi on dit parfois que, en science comme dans la vie courante, celui qui raconte en dit plus sur lui-même que sur le phénomène qu'il décrit.

DEMAIN:
l'Eglise réformée (2)

AGENDA

Le mardi 13 septembre, à 14 h 30, P. Watzlawick traitera des biais liés à l'interprétation et à la traduction au cours du Congrès international organisé par l'Institut de recherches herméneutiques et systématiques de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. «D'une lecture à l'autre; l'interprétation et ses déplacements». Renseignements au (038) 24 30 40.

Le mercredi après-midi, il sera l'invité du Centre interfacultaire d'études systématiques. Après un temps de «conversations libres», il tiendra à 17 h 15, à l'Aula du bâtiment principal de l'Université, une conférence sur le thème de «L'organisation névrosée». Entrée libre. Renseignements: Professeur Eric Schwarz, (038) 21 24 74.

Notes

¹«La réalité de la réalité», 1978.

²A ce propos: «Le langage du changement», 1980, ou «Changements; paradoxes et psychothérapie», 1975, avec J. Weakland et D. Fisch, et enfin «L'art du changement», 1993, avec G. Nardone.

³Plus précisément, on distingue l'application aveugle d'une solution qui a fonctionné par le passé (mais qui n'est pas nécessairement approprié à la situation) et la recherche éperdue d'une solution, quitte à soit simplifier exagérément le problème, soit à se satisfaire d'une «recette» peut-être approximative.

⁴«Les cheveux du Baron de Munschenhausen», du nom de ce personnage de légende étant parvenus à s'échapper d'un marais mouvant en tirant sur sa propre chevelure. Voir aussi: «Comment réussir à échouer» (1988), ou encore «Faites-vous même votre malheur» (1984).

⁵Les voyages à l'étranger sont souvent l'occasion d'en faire la preuve. «Guide non conformiste pour l'usage de l'Amérique», 1987.

⁶Cette période de grande richesse est fort bien retracée dans un ouvrage intitulé «A la recherche de l'école de Palo Alto», J.-J. Wittezaele & T. Garcia.

⁷«Une logique...», 1973 (1967), avec J. Beavin, D. Jackson, et, dans la même perspective «Sur l'interaction; Palo-Alto 1965-1974», avec J. Weakland, 1981.

⁸«L'invention de la réalité» (1988) est un recueil collectif dans lequel sont traités au travers du regard constructiviste diverses questions de neurophysiologie, de mathématiques de philosophie ou encore, bien sûr, de psychologie.